

International Bank for Reconstruction and Development
FOR OFFICIAL USE ONLY

CG97-30

FROM: The Acting Secretary

August 20, 1997

Consultative Group for Haiti
Port au Prince, Haiti, April 2-4, 1997

Chairman's Report of Proceedings

Attached is the Chairman's Report of Proceedings of the Consultative Group Meeting for Haiti, held in Port au Prince, April 2-4, 1997. The report contains an executive summary and a detailed synopsis of each day's proceedings. The annexes listed below are attached in order of appearance at the meeting.

- Annex I: List of Participants
- Annex II: Agenda
- Annex III: Opening Statement by Mr. René Préval, President of the Republic of Haiti
- Annex IV: Introductory Remarks and Welcome by Mr. Paul Isenman, Director, World Bank
- Annex V: Statement by Mr. Jean-Erick Déryce, Minister of Planning and External Cooperation of Haiti
- Annex VI: Opening Remarks for Day Two, Prime Minister Rosny Smarth
- Annex VII: Opening Remarks for Day Two by Mr. S. Javed Burki, Vice-President, Latin America and the Caribbean, World Bank
- Annex VIII: Statement by Mr. Fred Joseph, Minister of Economic Affairs and Finance of Haiti
- Annex IX: Statement by Mr. Jean-Erick Déryce, Minister of Planning and External Cooperation of Haiti given by Minister Fred Joseph
- Annex X: Statement by the National Commission for Administrative Reform (CNRA) of Haiti presented by Mr. Charles Cadet
- Annex XI: Statement by Ms. Sabine Manigat of the *Commission Lutte Contre la Pauvreté* of Haiti
- Annex XII: Statement by Ms. Monique Pierre-Antoine, Director General of *Fonds d'Aide Économique et Sociale* (FAES) of Haiti
- Annex XIII: Statement by Ms. Judy Baker, World Bank
- Annex XIV: Statement by the Director of HAVA, umbrella organization for NGOs
- Annex XV: Statement by the representative of CLED/ILD
- Annex XVI: Statement by the representative of the Council of Modernization of Public Enterprises
- Annex XVII: Closing Remarks by Mr. Rosny Smarth, Prime Minister of the Republic of Haiti
- Annex XVIII: Closing Remarks by Mr. S. Javed Burki, Vice-President, Latin America and the Caribbean, World Bank
- Annex XIX: Global Action Plan
- Annex XX: List of Documents
- Annex XXI: Press Release

This document has a restricted distribution and may be used by recipients only in the performance of their official duties. Its contents may not otherwise be disclosed without World Bank authorization.

Distribution:

Executive Directors for:

Argentina
Belgium
Brazil
Canada
Chile
Denmark
France
Germany
Italy
Japan
Korea
Mexico
Netherlands
Spain
Sweden
Switzerland
United Kingdom
United States

Executive Director for Haiti (Bank)

Executive Director for Haiti (IMF)

Directorate General for Development Policy, European Union

European Investment Bank (EIB)

FAO

IFAD

IFC

Inter-American Development Bank

International Monetary Fund

International Organization for Migration

OECD/DAC

OPEC Fund

Organization of American States

Pan-American Health Organization

UN Special Representative of the Secretary General for Haiti

UNDP

UNESCO

UNFPA

UNHCR

UNICEF

UNIDO

WFP

For information:

European Office

ABBREVIATIONS

CG	Consultative Group
CLED	Center for Democracy and Free Enterprise
CMEP	Council of Modernization of Public Enterprises
CNRA	National Commission for Administrative Reform
EU	European Union
FAES	Economic and Social Fund
FY	Fiscal Year
GDP	Gross Domestic Product
GNP	Gross National Product
HAVA	Haitian Association of Voluntary Agencies
IBRD	International Bank for Reconstruction and Development
IDA	International Development Association
IDB	Inter-American Development Bank
IFC	International Finance Corporation
MIGA	Multilateral Investment Guarantee Agency
NGO	Non-Governmental Organization
OAS/	
MICIVIH	Organization of American States' International Civilian Mission in Haiti
PAHO	Pan-American Health Organization
PER	Public Expenditure Review
PME	Modernization Program of the State
TAP	Technical Assistance Program
UN	United Nations
UNDP	United Nations Development Programme
UNESCO	United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization
UNFPA	United Nations Fund for Population Activities
UNICEF	United Nations Children Fund
USAID	United States Agency for International Development

Executive Summary

Chairman's Report of Proceedings

i. A Consultative Group meeting (CG) for Haiti, was held April 2-4, 1997 in Port-au-Prince, Haiti. The President of the Republic of Haiti, Mr. René Préval, and the Vice President for the Latin America and the Caribbean Region of the World Bank, Mr. Shahid Javed Burki, co-chaired the meeting. Prime Minister Rosny Smarth and Minister of Finance Fred Joseph, as well as other key Ministers, also attended.

ii. At the first formal CG in Paris in January 1995, over US\$1 billion was pledged, a level which now has increased to over US\$2 billion for the period 1995-1999. While aid resources have been plentiful, and the macroeconomic situation has remained stable, the rehabilitation of Haiti's infrastructure and its social service delivery has been painfully slow, resulting in very little improvement in the standard of living of most Haitians. Reflecting a lack of communication in the reform process, there has been mounting criticism throughout Haiti concerning the perceived negative effects of the reforms. The Haitian legislature was moving slowly on key reform legislation and had yet to approve the 1996/97 budget, which has subsequently blocked donor assistance and the overall functioning of Government. Consequently, the Government and the Bank decided to use the CG as an instrument to address these problems head-on. The result was a meeting which was innovative in both form and substance. The form differed from past meetings in that there was no pledging session and no reading of prepared statements. Additionally, the three-day meeting was open through its duration to: (a) a large delegation from the Haitian NGO community; (b) private sector representatives; (c) key representatives of Parliament; and (d) the media. In terms of substance, the April meetings were more comprehensive than past meetings. The first day focused on implementation problems in key investment sectors. The second day addressed economic reforms, poverty alleviation and governance. The third day was devoted exclusively to private sector promotion, including a discussion of the Government's crucial public enterprise modernization program, under which substantial private sector participation is envisaged. The Government and the Bank also held a press conference to disseminate the results of the meeting.

iii. The participants shared a positive assessment of the participatory process and outcome of this CG. The principal products of the meeting included: (a) a concrete implementation action plan, "Global Action Plan", based on intensive preparation work in the weeks leading up to the meeting, including sector policy notes from a World Bank-led Public Expenditure Review (PER); (b) a consensus on the critical components of a comprehensive poverty strategy; (c) a clear understanding of the rapid progress being made by the Government's Public Enterprise Modernization Commission; and (d) a message to Parliament to advance legislative action required to ensure the population benefit from the reform program.

iv. All representatives commended the President and his Government's commitment to the reform program and their progress in achieving interim employment and poverty relief. It was noted that much of the success of this meeting would depend on follow-up work, in particular on the implementation of the Global Action Plan. It was suggested that a follow-up meeting of a similar nature take place in Haiti in about six months.

Introduction

Consultative Group Meeting: Day One

1.1. The Consultative Group (CG) held a meeting in Port-au-Prince, Haiti on April 2-4, 1997. Day one was held under the co-chairmanship of Mr. René Préval, President of the Republic of Haiti, and Mr. Paul Isenman, Director, Country Department III, Latin America and Caribbean Region of the World Bank. The Haitian delegation was led by the Prime Minister, Mr. Rosny Smarth, and was composed of other key ministers. In attendance were representatives of Belgium, Canada, France, Germany, Japan, Netherlands, Spain, Switzerland, the United Kingdom and the United States. International organizations included the European Union (EU), the Inter-American Development Bank (IDB), the International Development Association (IDA), the International Finance Corporation (IFC), the International Monetary Fund (IMF), the Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA), the Organization of American States' International Civilian Mission in Haiti (OAS/MICIVIH), the Pan-American Health Organization (PAHO-WHO), the Special Representative of the United Nations General Secretary, the United Nations Development Programme (UNDP), United Nations Fund for Population Activities (UNFPA), United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO), and United Nations Children Fund (UNICEF). In addition, more than thirty Haitian and international non-governmental organizations, some thirty private sector representatives, and selective members of Parliament participated. (Annex I.)

1.2. **President Préval** thanked representatives of the international community, expressed the high level of importance Haiti had placed on the ensuing three days, and stated the Haitian delegation's belief that the meetings would be instrumental in resuming Haiti's economic and social activity.

1.3. The director of Latin America and the Caribbean Country Department III, **Paul Isenman** welcomed the delegates and described the innovative aspects of the Consultative Group (CG) meeting. More specifically, the director emphasized that the meeting would be held over a period of three days, was being held in Port-au-Prince reflecting the importance the Government placed on the people of Haiti and donor country participants, would include more stakeholders representing Haitian society (including the private sector, civil society, NGOs and Parliament), and finally, would not include a bidding session and broad strategies. Instead, Mr. Isenman indicated that the CG would focus on discussion among the stakeholders towards a Global Action Plan (Annex 19), with agreed upon steps to address the social and economic constraints facing Haiti. The Minister of Planning and External Cooperation, Mr. Jean-Erick Déryce, initiated the development of the Action Plan, which would be the focus of work for this CG.

1.4. In the opening proceedings, **Minister Déryce** recalled the last locally-held meeting, the "Implementation CG", where programs and projects were developed and signed, providing

US\$407 million for economic and social reform during fiscal year 1996-97. He stated that this meeting would provide similar opportunities to discuss programs that contribute to continued economic reform and the consolidation of democracy. With this in mind, he introduced the Minister of Finance, who outlined the Global Action Plan.

1.5. The Minister of Finance, **Fred Joseph**, introduced the Action Plan as a program for national development stemming from the work and cooperation of State officials, international donor partners, and members of Haitian society as a whole. He stated that, once implemented, the program would place Haiti on a path of modern development in the context of free markets, in which competition and international specialization would become the main guides of government action. He stressed that a principal guide to the Action Plan would be decentralization in defining and orienting future development programs. He remarked that the centralization of decision-making led to the implementation of isolated investment programs, which have not had a sufficient impact on the population. The Minister outlined the exercise for the CG: to identify and discuss the principal constraints to the implementation of the Government's program on a sector by sector basis and, through a broadly consultative process, to develop consensus on steps to address these constraints.

1.6. Representatives from Government, Parliament, the private sector, NGOs, Haitian civil society and the donor community, subsequently split into sectoral meetings to discuss and agree upon principal constraints to the Government's program. The following sectors were represented: (a) agriculture and rural development; (b) education; (c) environment; (d) health and population; (e) justice and legal reform; (f) roads and transportation; and (g) water and sanitation. Issues and constraints identified during the sectoral meetings follow.

Sectoral Meetings

1.7. The Minister of **Agriculture** described the principal limitations of the sector as weak administrative structures and poor coordination within the Ministry and other Haitian agencies and among the donors and the Ministry. He also cited over-regulation on the part of the donors, including overlapping conditionalities among projects, as a factor inhibiting productivity and effectiveness. To address this communication deficiency among sector operatives and projects, the Minister suggested creating a tripartite commission within the Ministry which would serve as an interface between donors, the Ministry, and the sectors.

1.8. The Minister of **Education** noted weaknesses that relate to low participation levels in design and development of sectoral projects, limited resources for new projects, cumbersome budgetary procedures for said resources, and inadequate technical capacity to develop new projects. Suggestions arose during the session to address these constraints. To improve participation and awareness, stakeholders proposed creating a project design and discussion committee among NGOs, donors and Government. The Minister affirmed that building technical capacity in human resources through training and scholarship programs would be emphasized.

1.9. Key issues the Minister of **Environment** identified entailed: lack of comprehensive and consensual environmental policy; need for an organic law; limited consensus among the actors concerning goals and strategies; and general weakness of institutions, in terms of technical capacity and training. The Minister also stated that slow disbursement processes for existing institutional strengthening projects exacerbated these limitations. No solutions originated at the working session however, participants agreed upon several measures to be considered. These included: establishing a stakeholder secretariat to advance a national environmental plan, elaborating the environmental policy document (organic law), improving public awareness of environmental issues, establishing a standing national commission on the environment, and significantly increasing the presence of the Ministry throughout the countryside.

1.10. Participants of the **health** sector meeting identified two types of sectoral constraints: those originating from donors, and those coming from the Ministry. Donor-originated constraints included: slow implementation of health care strategies, cumbersome expenditure procedures and lack of follow-up, slow review of contracts, scant communication between donors and the Ministry, and lack of capacity-building for sector representatives. Ministry-based concerns involved slow disbursements and the absence of program activity due to the delay in the Parliamentary budget vote. In addition to financial constraints, the Minister cited a lack of cooperation and human resource management within the Ministry and the sector as a whole. Participants agreed on the implementation of a coordinated health care system reform incorporating Ministry, donor, NGO, and private sector inputs to address these bottlenecks.

1.11. The Minister of **Justice** placed the sector's constraints into three categories: justice and the law, national police system, and national penitentiary administration. Within these areas, limitations included weak organizational and institutional structures, financial shortfalls related to the budget delay, undesirable working conditions (including pay for civil servants), poor coordination and partnership among sectors with similar objectives, need for extensive participation, and lack of technical capacity in human resources. The Minister added that the response to these would implicate a closer partnership with the international donor community and a large-scale participative dialogue.

1.12. The representative of the Ministry of Public Works outlined constraints faced by the **roads and transportation** sector. These included: an absence of investment capital and counterpart funds, slow disbursement of available funds, and lack of institutional coordination between the Ministry and dependent organizations in the field. In regard to donors, the key restraints related to a lack of flexibility for bidding and procurement procedures and an overall need to coordinate among donor agencies. The representative stated that measures to address these constraints would be provided the following day during a discussion of the Global Action Plan.

1.13. The Minister of Public Works identified key constraints to the **Water and Sanitation** sectors. The Water Sector faces: insufficient and vague regulations regarding procedures and management and planning of water resources, inadequate control over the use of water, excessive centralization and little participation in regulating resources and low levels of water

service provision due to scarce investments in the sector. The Sanitation subsector confronts the following bottlenecks: low levels of investment; insufficient service provision, exemplified by rainwater drainage systems being used for solid waste disposal; and high levels of water-born diseases, especially in cities (only 43% of urban areas have adequate sanitary facilities). The working group concurred on the following measures to address constraints: replacing free water points with cost-recovery systems, revising the organic law to adapt the sector's recommended reforms, establishing a drinking water and sanitation commission within the Ministry of Public Works and defining and establishing environmental norms and standards.

Closing

1.14. Mr. Isenman thanked the participants and announced that reports from the sector sessions would be synthesized overnight into a Global Action Plan, which would be the focus of debate for Day Two. The meeting for Day One was adjourned.

Introduction

Consultative Group Meeting: Day Two

2.1 **Prime Minister Rosny Smarth** opened the proceedings by welcoming the delegates. He remarked that when the current Government took power all indicators showed the economic and social conditions declining at an accelerated pace. He stated that the Government was forced to move simultaneously on two fronts: redressing the country's finances and restructuring and modernizing the economy and state. Regarding the financial situation, he stated that the Government took steps to limit public expenditures to sustainable levels and to offset cutbacks by mobilizing new resources from other sectors. Minister Smarth noted that the first six months of fiscal discipline in 1996 were effective toward providing macro-economic stability, but caused economic hardship for Haiti's people. He noted that Parliament's delay to vote on the national budget exacerbated Haiti's economic difficulty, paralyzed the operation of the Government, and arrested the program of public investment which was to begin the modernization of the state apparatus.

2.2 The Prime Minister expressed that the painful economic austerity measures adopted were necessary and positive steps toward a better future. He disclosed that the main requirements of structural adjustment had been undertaken - placing Haiti in a position to receive US\$900 million over the next three years in external assistance. Minister Smarth asserted that the funds would go toward reorienting and modernizing the economy for private investment. More specifically, the finances would be used to create productive employment and would be invested to revitalize key economic sectors, including transportation, communications, agriculture, health and education. He affirmed that the Government would prioritize the fight against poverty and the solidification of the social safety net. To this effect, an inter-ministerial commission would be established and tasked with examining the management and coordination of Government resources. The commission would also ensure that civil society efforts are integrated with those of Government. The Prime Minister reminded the audience that the above depended upon Parliament's vote on the budget. In closing, the Prime Minister stated that the goal of the Haitian people is to work toward a more just society and a modern nation. (Annex 6)

2.3 CG Co-Chair, **S. Javed Burki**, Vice President of the Latin America and the Caribbean Region at the World Bank, expressed delight in revisiting colleagues in Haiti and remarked on the significant strides Haiti had taken as a nation over the past two years. The Chairman observed that the aspects making this particular CG unique, also make it important. He reflected on the significance of holding the CG in Haiti. He also noted that the meeting was unlike its predecessors in that deliberations involved a broad representation of Haitian society, including the NGO community, civil society and the private sector, rather than being merely a pledging session between Government and donors. Furthermore, he stated that this breadth of participation would be critical to forming a nation-wide consensus on how all sides can work

together to deliver on the promise of development. The Chairman outlined the roles that each representative from each constituency group could play in encouraging development in Haiti.

2.4 The Chairman turned to the goals and objectives of the CG deliberations. Principal among the recommended outcomes would be the solidification of partnerships among the present actors and the systematization of coordination among these groups. He suggested that participants establish a system of follow-up and evaluation, which would allow close monitoring of progress. Additionally, he stated that representatives should seek to reach consensus on specific development goals, and where possible, move toward concrete actions to be taken in various sectors. He stated that the agenda would divide the Group's work into five key areas: *Economic reforms, program implementation, poverty-reduction, market-led growth and governance.* (Annex 7)

Economic Reforms

2.5 The Minister of Finance, Fred Joseph, opened the session. He stated that the Haitian economy had progressed significantly since the last CG, when a budgetary deficit, rapid inflation and the sinking value of the gourde was the order of the day. Furthermore, he affirmed that the current CG represented a good opportunity to measure this progress in implementing economic reforms. He noted that at the time of its inauguration, the Government faced a growing fiscal deficit (which sat at 14.8 million gourdes), a turbulent exchange market and growing inflation; as a result, Government was forced to exercise restraint with public expenditures and to attempt to expand internal resources. He stated that while these measures meant short-term hardship, the prospects for long-term benefits were very good. He remarked that the fiscal deficit was reduced from 1.2 billion gourdes in FY1996 to 678 million in FY1997 and that inflation decreased steadily under the current economic program. Mr. Joseph disclosed that the economic plan, which was endorsed by the IMF, aims to raise real growth rates to 4.7%, bring annual inflation below 10%, and raise foreign currency holdings to US\$158 million.

2.6 The Minister outlined the economic reform program for FY1997-98 and beyond. The institutional aspects of reforms would address tax collection, including the improvement and standardization of internal revenue generation, the modernization of the customs law and a review of the investment code and franchise code. The economic reform law would establish a schedule for modernizing the nine most important public enterprises, and continue to apply non-inflationary policies to continue sustainable growth (i.e. the structural adjustment program). Calling attention to the decreasing standard of living and how it is causing great concern among Haitians, he stated that the economic reform program will not receive support without a social safety net. He related that Parliament delayed the approval of the national budget, indicating the need for a greater percentage of the budget to be utilized for social sector programs. He stressed, however, that social sector programs would only be sustainable while economic growth persisted, and that the productive apparatus of the country must be developed for the economy to normalize. He described a circular process whereby structural adjustment is accompanied by immediate job and enterprises creation, which in turn are

followed by an entrepreneurial sector that provides more jobs, bolstered by the country's macroeconomic policy. In closing, the Minister conveyed that the scenario of sustained economic and social growth could not occur if addressed only by the civil service, but rather would require close collaboration among the state, households, civil society and entrepreneurs for this goal to become reality. (Annex 8)

Discussion of Economic Reforms

2.7 Opening the session, **President Préval** lamented the absence of Parliament (Parliament had been invited to the meeting but did not attend). He emphasized that agreement is needed among legislators on plans to create jobs, develop infrastructure, and support the budget for the economic programs to succeed. The President called on Parliament to take the necessary actions to approve measures and programs agreed upon in this broadly representative CG.

2.8 A representative of **civil society** noted that a lack of communication concerning specific provisions and anticipated benefits of the reforms constrain their progress. He elaborated that the lack of communication (media, public fora or political presentations) led to a lack of understanding from a broad segment of society, including trade unions, civic organizations and Government economic agents. The Minister recognized this limitation and described measures recently taken to overcome it. These included: radio and television programs as well as meetings among sectoral Ministers and high-level civil servants.

2.9 A representative of the **IMF** remarked that economic reforms have been and would continue to be successful. He reminded CG members that fiscal measures reduced the inflation rate from 25% to 12% in six months. He also stated that while the Minister was correct in asserting that the living standard has not improved, the significant reduction in inflation meant a reduction of indirect tax on the poor. The representative added that reforms have reduced interest rates and stabilized the exchange rate, making the gourde strong again. Notwithstanding these positive indicators, he remarked that members of the CG have deemed the Haitian economy as "dead in the water" mainly because only US\$16 million of US\$160 million for economic sector support and US\$237 million for public investment have been disbursed. Finally, he commented that the economy will continue to face crises while the national budget remains in Parliament and while Government is unable to disburse project funds.

2.10 Co-Chairman Burki highlighted four aspects of the economic discussion and asked delegates to direct questions and comments to them. The issues were:

- *Time is running out.* Haiti has a limited window of two to three years during which significant aid will be available; beyond that period savings need to increase to accomplish the objectives delineated;

- *Taxes must comprise a larger percentage of GDP.* Only 6% of GDP is generated by tax revenues; in order to implement programs laid out by the President, Prime Minister and Minister of Finance, stronger fiscal effort must be pursued to augment revenues.
- *Education's role in poverty alleviation must be emphasized.* The most direct approach to poverty reduction is education, and little has been discussed to improve that sector;
- *Remittances should be encouraged.* Over one million Haitians live abroad, yet as a nation Haiti receives only a fraction of remittances other countries receive given similar circumstances (El Salvador, Pakistan). Accordingly, Haiti should consider measures to develop this important source of foreign currency further.

2.11 The representative of the **Professional Association of Banks** remarked that the private sector agreed with the opinion that the economy was "dead in the water". She noted that investors are waiting for specific economic incentives to restart their efforts, including promises from the donor community to get the economy moving. The representative remarked that the private sector suffered during the embargo and that little has been done to revitalize and support it. She asked the donor community to provide incentives such as equity financing (providing assurances of equity to private sector investors, giving them the financial position to gain loan financing from the larger financiers such as Citibank.)

2.12 The **Minister of Finance** responded that the economic reforms discussed were not mere theory, but solid programs being implemented and having an impact. He sustained that the budget delay had slowed further reform and public investment, but these constraints would be overcome. On the issue of whether the economy should be moving first or whether the private sector should be investing first in order to stimulate growth, the Minister stated that it is a case of "the chicken and the egg", and rather than waiting to see which will move first, the public and private sectors must work and invest together to reactivate the economy.

2.13 A representative of Haitian civil society sympathized with Parliament's delays in approving the budget and public sector reforms because of the conditionalities tied to both. He added that since communities do not have adequate information concerning the modernization program, there is an automatic "demonization" of the international donors, who are seen as imposing unwanted programs. He noted that reforms were viewed as external -- not Haitian -- and were therefore inherently mistrusted. He stated that many reforms might receive broad support if their objectives were widely known. The representative suggested the establishment of Presidential Commissions at various levels and for various sectors to enhance dialogue and information dissemination.

2.14 In closing the discussion, **President Préval** conveyed that the process has been transparent and that, during the development of the economic program and the establishment of the Modernization Board for Public Enterprises, meetings were held with a vast number of unions, professional associations, NGOs and community leaders. The President stated that the next session would cover the issue of public sector capacity in implementing programs. He reiterated the Minister of Finance's key areas of progress that were made during the past year and admitted that weaknesses exist in the program. He repeated that the money for program

implementation exists but is pending ratification by Parliament. He articulated that these pending contracts/programs include: the Lom9 convention (June 6, 1996); an IDB loan for decentralization of public services (November 21, 1996) involving US\$3 million; IDA's second technical assistance project (February 6, 1997) for US\$12 million; a credit agreement for technical assistance for protection of parks and forests (February 6, 1997) for \$21 million; an IDB contract on investments and loans (February 20, 1997) for \$2.7 million. He also pointed out that important legislation in Parliament has yet to be ratified and that a series of laws, agreements and projects must be passed in order to implement economic and social programs.

Implementation Action Plan

2.15 **Minister of Finance, Fred Joseph** summarized the major findings of the preceding day's workshop. He stated that the preliminary action plan (Annex 19) integrated the constraints and solutions identified, and he remarked that various long and short-term resolutions were formulated which should enable Government to be more operational and modern. He clarified that the document was not finished and that comments from the ensuing discussion could still be incorporated. The Minister noted that questions needed further analysis and that sectors would need to revisit with donors to develop concrete proposals.

The Minister outlined major actions to be taken:

- Structuring or strengthening existing planning units in sectoral ministries;
- Establishing procedures or mechanisms to disburse project funds;
- Defining expertise in terms of implementation and planning of projects;
- Developing and implementing training projects and programs for sectors in terms of human resource management and budgetary procedures;
- Setting up a tripartite mechanism for permanent consultations between sectors, agencies and the Ministry of Planning and External Cooperation;
- Developing sectoral programs focused on strategies developed;
- Supporting consultation mechanisms between the Executive Branch and the Parliament;
- Instituting a follow-up procedure for the organizational and financial systems of the sectors;
- Fortifying decentralized structures for project formulation, project management and impact evaluation.

2.16 The Minister added that to fulfill conditionalities indispensable to the start-up of this plan, Government would adopt transitory measures to establish the basis of its absorptive capacity. Among these measures were: immediate disbursement of counterpart funds, research of complementary projects to increase national financial capacity in the implementation of projects and programs, and development and design of programs for specialized management training taking into account the work done by the commission of administrative reform. He stated that the Government would submit a Technical Assistance Program to cover project management, planning, macroeconomic modeling and macroeconomic integrated management

in the framework of decentralized management, and strengthening of operational systems. (Annex 9)

Discussion of Implementation Action Plan

2.17 Mr. Burki opened the floor for discussion.

2.18 A representative of the **NGO community** noted two points in the Minister's speech: the disbursement of counterpart funds to obtain external aid and the presentation and management of projects. He expressed that discussion is needed on resource mobilization and on coordination among NGOs, the state and civil society. He suggested the creation of sectoral commissions to develop strategies to address said problems and to promote an efficient partnership among the actors.

2.19 The Minister of Finance reiterated the measures Government recommended: disbursement of counterpart funds, quest for complementary financial (bilateral cooperation), development of training programs, strengthening of planning units in sectoral ministries, establishment of a permanent tripartite consultative mechanism, and creation of a follow-up mechanism (organizational and financial systems). He remarked that further study would be undertaken to determine NGO competencies in the above-mentioned areas for project implementation and for project planning in the field.

2.20 The Chargé d'Affaires of **Japan** recalled the importance of involving the Haitian diaspora in the development process and suggested Government seek ways the diaspora's experience and knowledge could be reintegrated into society to mediate the lack of human resources. He also noted this as a potential area for NGO involvement.

2.21 A representative of the **European Union** observed that the stabilization process was proceeding positively but that the growth strategy was experiencing delays. He suggested that public investment be the bridge to private investments. He explained that the bridge goes both ways and growth could occur before private investment arrived on a large scale but, public investment delays were due to Government's lack of absorptive capacity. Another representative responded to the need to improve absorptive capacity by citing the importance of evaluation of the management and the absorptive capacities currently in the country as well as the institutional capacity which exists in the private sector, civil society and NGOs.

2.22 The Director of the **Pan American Health Organization** asserted that while emphasis on the improvement of the educational sector is vital, the health sector must not be forgotten. He commented that development is not possible if most Haitians are not physically in a position to be productive citizens, and it is a concern when health is not part of the donor's agenda. He stressed that quantitative and qualitative human resource management is a main constraint of the sector. The representative felt that it is crucial to preserve the development of the two social sectors (health and education). On a more positive note, he asserted that "the

economy may be 'dead in the water', but to use another metaphor, 'there is quite a pilot in the plane.'"

2.23 The Minister of Finance restated Government's concern for the health situation. He stated that priorities outlined earlier related to funds available in the budget. The Minister remarked that the Ministry of Health's operational budget was the third largest and that it had the second largest investment budget. He also mentioned that considerable effort is being made to pay salary arrears to the Ministry of Health and to produce a surplus of human resources within the Ministry.

2.24 A delegate from the donor community raised three elements to be considered upon execution of the Global Action Plan: the degree to which greater transparency is promoted, the degree to which greater participation is promoted, and the degree to which greater accountability is promoted in the implementation efforts. He also raised the question of attaching a time table to each element of the action plan and establishing a follow-up mechanism for decentralization.

2.25 The Minister noted that a follow-up commission on decentralization would be established in the office of the Prime Minister once the agreement of decentralization was approved by Parliament. He mentioned that Government was investigating ways to finance the commission, but no resolution had surfaced. He commented on the issue of coordination with Parliament by observing that the President, in conjunction with the government, had undertaken a number of initiatives to push progress forward. He also mentioned several inter-ministerial commissions and noted their difficulty in operating because the Ministers or their representatives could not participate in all meetings. He agreed that a time line would be necessary to prioritize the actions proposed, recognizing that despite the Global Action Plan's massive agenda some items have measurable benchmarks. He stressed that the Global Action Plan was a preliminary document and that a final document would contain priorities placed on a time table, and that a follow-up mission in Port-au-Prince would be confirmed in the final document.

2.26 The Minister emphasized the need to discuss project implementation. He remarked that sector Ministries do not know donor project goals when donors bypass sector Ministries, funding NGOs directly. Accordingly, he called for extensive dialogue between donors and Government. The Minister addressed the multiplicity and duplication of conditions, in addition to ones that were part of a macroeconomic framework, and noted that these should be discussed. The Minister also remarked that this CG could be used as a launching pad for continuing programs of sectoral meetings among donors and Government so that a working agenda of crucial issues could be established. Additionally, he observed that the donors need to better coordinate among the various sectors; for example, a project concerning water requires four ministries to be contacted and worked with conjointly: Agriculture, Public Health, Public Works and the Environment.

2.27 Mr. Burki summarized the discussion of the Implementation Action Plan, asserting that a great deal of work needed to be done. He observed that the discussion raised several issues --

coordination among donors, government, civil society, and NGOs; development of a time table -- and that a follow-up meeting be held in about six months to take stock of various actions. Mr. Burki noted that the World Bank was prepared to move forward in a meaningful way in Haiti and that an expansion of the field office was underway.

Governance

2.28 Charles Cadet of the **National Commission for Administrative Reform (CNRA)** presented the state's modernization program. He introduced a four member panel representing the commission who would participate in the discussion. He identified two problems that have persisted since the early 1980s: economic problems exacerbated by structural factors and institutional problems resulting from the collapse of the state. He remarked that since the return to constitutional order, a double process of modernization is being undertaken: institutional and economic modernization. He asserted that reform measures were happening in isolation from one another and as a result, the Government set up the modernization program of the state (PME). Mr. Cadet stated that the CNRA was one mechanism created to unify the institutional reform efforts and that two other commissions (National Commission on Governance and the National Commission on Decentralization) with the CNRA undertook the mission of designing a global plan toward the unification of institutional reform efforts.

2.29 Mr. Cadet remarked on several initiatives generated under CNRA: formulating a working document defining governance issues; establishing the methodology for the three commissions; and drafting a work plan for the first year. He asserted that the key outcome would be the "Reference Document to Modernize the State" and would integrate all sectors of the state, private sector, and civil society. This document, he noted, would be completed by May and be the basis of a seminar to be held after publication.

2.30 He observed that CNRA programs would create a communications infrastructure between state officials, donors, and civil society and prepare a diagnosis that would take place in three stages. These stages are: pre-diagnosis to analyze existing data, production of 16 monographs and 4 partial reports regarding public administration; a study of autonomous organizations and further actions not yet analyzed. Mr. Cadet emphasized that the diagnostic program was an important consultative mechanism and should result in more expedient implementation of reforms.

2.31 In conclusion, he outlined the next phases for CNRA: continue diagnostic activities, set up observation missions in the provinces, define the management of human resources, publish the reference manual to be used as an information resource in terms of administrative reform, pursue negotiations with donors to develop new projects, establish a working group to deal with institutional problems and urgent issues (such as salary discrepancies of civil servants and duplication of effort between sectors), and establishment of communications infrastructure to facilitate the implementation of the reforms. (Annex 10)

Discussion of Governance

2.32 One representative asked CNRA to consider establishing a clearinghouse within the Ministry of Finance or the Prime Minister's Office that could: update the list of constraints, assist Government in the preparation of a timetable, monitor progress in tackling the constraints, serve as an information desk and guidance section for donors, and indicate to donors what ministry could be addressed to tackle specific constraints.

2.33 A member of the **donor community** called for clarification regarding the definition of donor contributions. He noted that it appeared that only programs directly contributing to administrative reforms were mentioned, but that several programs in other sectors have institution building/strengthening components. The Commission clarified this stating that the diagnosis being undertaken was producing a systematic inventory to take into account all projects of institutional reform in the pipeline, not just in the administrative apparatus. This document should be published by the end of April.

2.34 A member of the **donor community** was concerned about the improvement of financial management and accountability in expenditures in the ministries. The Commission remarked on one project involving fifteen training modules, some in the area of financial management. The Commission pointed out that these modules would start in June and a significant number of public administrators would be involved.

2.35 Another participant made reference to a document handed out in which CNRA classified the state institutions into four institutional fields. He remarked that the Ministry for the Rights of Women is included in the third category - Social, Educational, and Cultural Institutions, and that it should be included in the first category, the Institution of Overall Strategy and Coordination. The Commission took this point well and suggested that its diagnostic classification system was not yet final.

2.36 Another representative questioned the sector Ministries' involvement in the Commission and the degree of freedom the sector Ministries would have concerning decision-making on reform issues.

2.37 A CNRA representative clarified CNRA's role as a planning, not an implementation commission, and also stated that it supports the Ministries.

Poverty Alleviation

2.38 Four Poverty Alleviation presentations were given. The four speakers represented Government, the donor community, and NGOs/Civil Society.

2.39 Sabine Manigat of the **Government's Poverty Commission** outlined the current social policy priorities and measures to be undertaken by Government. She recognized that the Commission was established to assuage poverty in the short term, while addressing social policy problems in the long term. She noted that the Commission's work had always favored two things: maximizing potentiality of current projects, including finding ways to finance new projects with existing resources; and using interventions to emphasize women heads-of-households who have historically been discriminated against, yet are key actors in labor markets and family.

2.40 Ms. Manigat stated that a multi-faceted strategy was necessary to solve a problem as complex as poverty. She cited items to examine in determining strategies for the Commission on Social Policy: Government's key issues and priorities, methodologies in place to accomplish these, and four fields accepted for immediate intervention. Furthermore, she identified three major problems regarding social policy: improving the majority's standard of living (well below international standards); improving basic living conditions for those in absolute poverty/protecting the fragile class (children, women, marginalized members of society). She mentioned that Haiti's social policy has been centered around improving incomes of the active class. Additionally, Ms. Manigat noted that three social policy methodologies employed mechanisms for: sustained macroeconomic indicators such as education and health, intervention in the priority sectors, and direct intervention. She discussed the four sectors for immediate intervention: the active informal sector (iron workers, artisans, carpenters, etc.); those in certain geographical zones, particularly the rural poor; the fragile sector; and the public investment program of the state. (Annex 11)

2.41 The Director General of FAES (*Fonds d'Aide Économique et Social*), Monique Pierre-Antoine introduced the origin and the purpose of FAES and its role in the fight against poverty. She related that the economic crisis of the coup d'etat had profound impacts on the poor and left them more impoverished. She stated that FAES was a financial organization charged with administering loans to rural areas and poverty-stricken urban areas and that it opened its doors in April 1995 to respond to certain needs, namely the investment in human capital and the improvement of basic services (drinking water, sanitary services, primary education). Ms. Pierre-Antoine noted that FAES financed infrastructure and social service projects to the poorest population and was the principal instrument of Government in its fight against poverty.

2.42 The Director General stated that FAES received \$24.8 million of loans from the IDB, The World Bank, and the Public Treasury in its first phase of operation. She identified results of FAES activities: rehabilitation or construction of schools, health centers, and drinking water systems. She concluded that in two years of functioning: FAES had developed tools for efficient program implementation; anticipated improved coordination with various Ministries, reducing duplication of efforts and increasing project sustainability; and expected enhanced relationships with NGOs and Civil Society and further beneficiary participation in all project stages. (Annex 12)

2.43 IDA's representative, Ms. Judy Baker, commented on the poverty assessment the World Bank prepared with Government, donors and NGOs. She noted that it would outline a comprehensive poverty reduction strategy for Haiti. She observed that poverty is highest in rural areas and urban slums, and that access to services was a continuing problem, especially in cities where overcrowded and unsanitary living conditions exacerbate the problem. Ms. Baker remarked that the Government adopted three priorities as part of their development strategy: economic reform, investment in human capital, and strengthening of social safety nets; however, she admitted that the process was complex and long term and that further action needed to take place to ease the effects of poverty.

2.44 She identified several outstanding questions for the formulation of a poverty reduction strategy: (a) how to prioritize the needs of the urban and rural poor; (b) how to balance the roles of the public, private and NGO sectors in service delivery; (c) how to improve conditions in the labor market, create new jobs and increase wages; and (d) how to ensure food security for the population. (Annex 13)

2.45 The director of HAVA, an umbrella organization for NGOs, gave the final speech of the session and summarized the findings of a report that he provided. He highlighted three issues: (a) historical aspects of Haitian poverty; (b) intersectoral coordination; and (c) urgent actions to be taken, including: job creation, credit provision to the informal sector, and improvements in education. He stated that NGOs were anticipating the establishment of a regulatory framework. (Annex 14)

Discussion on Poverty Alleviation

2.46 It was noted by a participant that all four of the presentations focused on the feminization of poverty, in fact, all the presenters were women. The participant explained that to speak of economic difficulties of the family, we invariably speak about women - supporting what was noted earlier that social sector reforms should be aimed towards women. Further, she noted that among these women, there should be a prioritization, such as: women without land, unemployed women heads-of-household, and older women who are alone. She called for the donors to consider mobilizing special labor intensive activities for women and to provide continuing assistance to the Ministry for the Rights and Conditions of Women.

2.47 Discussion on the feminization of poverty ensued. The speaker, a medical doctor, remarked that if there is no consciousness raising in the decision-making apparatus on gender issues, then no serious efforts can be undertaken to improve the situation of women.

2.48 Regarding the job creation aspect of poverty alleviation, one representative asserted that eighteen months ago, the Ministry asked the Prime Minister and the central management unit to manage a job creation program. He commented that the goal of the program was to provide 480 man-months of jobs over a twelve-month period; it took eighteen months but it was completed. He listed projects completed or underway: rehabilitation of tertiary roads,

reformation of irrigation and drainage, soil conservation, improvement in drinking water and waste disposal. Also, the participant noted that projects were undertaken throughout the country using community organizations, city halls and religious organization and over sixty thousand jobs were created. He added that this program created jobs, and had the side benefit of institutional strengthening involving several ministries.

2.49 The Minister of Agriculture asked the members of the Civil Society and the NGOs to what extent a real effort is being made to build up representation and legitimacy. The Minister disclosed that he had worked on both sides of the issue and had observed that NGOs must take a national position instead of working in isolation. He stressed that it is necessary for NGOs to accept the “rules of the game” and noted that NGOs active since the dictatorship harbor an inherent mistrust of Government. He challenged the NGOs to develop a relationship with the new, constitutional Government and to better coordinate among themselves.

2.50 A representative of the NGO community commented that coordination must also occur between Government and Ministries but agreed that: an inventory of NGOs is needed to better coordinate and determine a common policy for each sector, to communicate more efficiently, and to take note of each sector’s available resources. In response to “playing by the rules of the game”, he answered that NGOs were asked to “play by those rules”, and when they do, they must then be taken seriously. He stated that NGOs want to actively participate in defining sectoral policies. He also noted that in other countries, Governments use NGOs to offer social services to the population, and Haiti should consider this option. The representative commented that FAES plays an important role in Government’s efforts to alleviate poverty, and that donors should make more resources available to this type of organization.

2.51 In response to the Minister of Agriculture’s comment on mutual distrust between NGOs and Government, the NGO representative asserted that the problem is a lack of communication on both sides. He explained that NGOs do not feel the Government understands the contribution NGOs have made in poverty reduction and moreover, consensus is needed on the role of NGOs in conjunction with the state. He stated that in the past NGOs had unbridled freedom in the field, but now both sides need to be willing to discuss the issue of partnership honestly and cooperatively.

2.52 The Minister of Agriculture responded saying that he was not an enemy of civil society, but that he was merely attempting to communicate a concern at the Governmental level. He remarked that it was important for NGOs to develop a regulatory framework to facilitate dialogue and participation, but that the current situation was not yet favorable due to historical conflict between NGOs and Government. He stated that Government would like to see NGOs change their anti-government attitude and recognize that a new Government was managing the situation and that this new Government was defining the “rules of the game”. The Minister stated that he favored decentralization but also commented that one cannot talk of decentralization and refuse to talk about central government.

2.53 The Prime Minister concluded the discussion, noting that Government has a project with CLED which concerns the transformation of the informal sector into a formal sector.

CLED, he explained, facilitates small enterprises and provides them access to credit. The Prime Minister observed that most farmers in the rural sector do not have title to their land and thus cannot use it as collateral for loans. He called the cooperation of donors essential for the development of the country. The Prime Minister closed the proceedings for Day 2.

Introduction

Consultative Group Meeting: Day Three

3.1 **Mr. Burki** opened the proceedings for the third day by introducing Mr. Jean-Edouard Baker, Chairman of the Presidential Commission on Economic Modernization. Mr. Baker noted that since December 1994, the private sector had been witnessing a new type of institutional cooperation with public authorities. He explained that the Commission was composed of six ministers, the governor of the central bank and approximately fifteen businessmen working in various employers associations. He also noted that the commission had the support of the Prime Minister, who was a permanent observer.

3.2 **Mr. Baker** indicated that the commission was working on the development of proposals for new legislative and regulatory modalities favorable for developing the business climate. He stated that in January 1995, the private sector was a part of a governmental delegation to the first CG in Paris. He illustrated the private sector's commitment to the executive branch and applauded the message of transparency given by President Préval. Mr. Baker also commented that for the private sector to stimulate economic growth a favorable climate for entrepreneurs is needed. Furthermore, he noted that the private sector attempted to contribute to this climate by proposing several initiatives: creating a center to facilitate investments (a one-stop shop); carrying out a feasibility study to set up structures and procedures for investments; developing economic free trade zones to attract investment, increasing job creation, and assisting in the decentralization process (urban centers are by definition excluded from being free trade zones); reforming the security law including new laws and a national registry of real estate laws as well as strengthening a service to protect real estate and personal property; establishing a new code of investments to align stimuli given to the investors with the modalities applied among neighbors and competitors.

3.3 **Mr. Baker** observed that the process had been slow and arduous. He gave two reasons underlying its delay. He stated that open debate was a novel concept for Haiti, especially among actors who did not know each other and had to get acquainted. Secondly, he noted that dialogue was taking place in a historical background of deep distrust.

3.4 He stressed the vital role played by the Presidential Cabinet and noted that the Presidential Commission for Growth and Modernization wanted to be an institutional platform to strengthen dialogue between public and private sectors.

CLED (Centre pour la Libre Entreprise et la Democratie)

3.5 The representative of CLED noted that it was launched one year ago and is composed of professionals dedicated to the consolidation of democracy with the mission of reinforcing

free enterprise and relieving social economic conditions. He introduced the representative of ILD (*L'institut Liberté et Démocratie*), a nonprofit association of civil society and NGOs in Peru that researches and executes project and development strategies for transition to a sustainable and civil society. He noted that these two institutions, with their efforts and expertise, would present the project of the formalization of the informal sector in Haiti.

3.6 He stated that last fall CLED initiated a debate on "Privatization, the Experience of Others" among international experts and the prominent Peruvian economist, Hernando De Soto (President of ILD). He related that Mr. De Soto was known for his role in the profound economic reforms in Peru since 1990. He noted that Mr. De Soto and a delegation of ILD experts assisted CLED in identifying projects for the formalization of the informal sector and welcomed Mr. De Soto to the CG.

3.7 Mr. De Soto noted that Haiti's reforms were heading toward the sustainability of a market economy. He presented a question that needs to be asked in an exchange economy: what do the poor have to exchange? Do they have anything that can be considered capital (meaning having exchange or function)? He observed that studies have been done to determine if the means for the poor to participate are in place. He commented that the initial step involves identifying the informal areas, noting that an extended slum does not mean that it has no value. He observed that when he was determining value in Haiti, he classified the type of building and evaluated construction and other inputs. He stated that in the urban sector, slum areas of Haiti have an investment value of \$1.54 billion that is "dead capital". He pointed out that this is reversed in developed countries where a house is both a shelter and an exchange item; in most developing countries these areas only have use value. He stated that of this use value (at a construction level), the urban slum area is valued at \$1.54 billion, but if the rural sector is included, the total worth of informal property (untitled, unregistered exchangeable property) is \$4.7 billion. He compared the 123 largest private formal enterprises and found they total \$1.3 billion. On this note, Mr. De Soto noted that the informal sector is four times larger. He also observed that there is \$544 million trapped in the seven largest enterprises that Government could free through privatization or 11.7% of what preliminary estimates indicate that the poor have as capital. Mr. De Soto raised the question of how to convert this value to an exchangeable commodity.

3.8 Mr. De Soto asserted that if it were an issue of acquiring the titling and registration for property, it would take 15 years to comply with regulations and would require going through institutions not yet created. He affirmed that currently there is no means for people who own the majority of assets in the country to inscribe themselves in a workable legal market economy. Mr. De Soto suggested a plan to substitute existing procedures with a bridge to facilitate the transfer; the bridge composes six parts and only one of those parts involves titling, registration and surveying. He emphasized that the program consists of a mechanism that permits assets, enterprises and means of livelihood to enter the formal sector.

3.9 He noted that this requires active participation by the poor and that all the relevant information as to who owns what is found at the grassroots level. He stressed that the objective is to create a system whereby the assets of the poor are passed from the informal to the formal

sector to capture the surplus value of the poor and insert them into the economy, but this involves a hidden infrastructure underlying the market economy and giving the nation the tools to empower the poor as economic agents. (Annex 15)

MIGA (Multilateral Investment Guarantee Agency)

3.10 A MIGA representative described the agency's general role, fees and services and related how these could benefit Haiti. She stated that MIGA promoted foreign direct investment in political risk insurance and marketing services. She explained that political risk insurance covered currency transfer and inconvertibility, expropriation and war/civil disturbances. She communicated that investment marketing services included conferences and strategy workshops. Finally, she noted that Haiti had been a member since December 1996.

IFC (International Finance Corporation)

3.11 The IFC representative described IFC's function within the World Bank Group. He outlined key areas in which Haiti could benefit from IFC's services to alleviate poverty and promote widespread economic development. These included: micro-lending, tourism, agribusiness, manufacturing and assembly operations. He emphasized that IFC could have a strong impact on the modernization of state enterprises.

CMEP (the Council of Modernization of Public Enterprises)

3.12 The CMEP representative thanked those involved in abetting the modernization of the state. He described CMEP's functional structure and delineated CMEP's four goals for the modernization program: eliminate pressure on the budget for chronically deficient public enterprises; create stable employment through increased private sector investments; increase access to and quality of services in sectors like energy, water, telephone; and reduce the cost of living due to more efficient operations.

3.13 The representative stated that CMEP will implement its agenda on all nine enterprises simultaneously, and described three phases for all projects: study and evaluation by independent experts; execution of modernization strategy by a consortium of financial advisors to encourage transparency and competitiveness; a post modernization assessment to ensure that the "rules of the game" are being followed, including resource distribution to the community.

3.14 He noted approximate dates established for implementation of the modernization of public enterprises:

Ciment d'Haiti	July 1997
La Minoterie d'Haiti	July 1997

ENAO	September 1997
Banque Populaire Haitienne	November 1997
Autorité Portuaire Nationale	December 1997
Autorité Aéroportuaire Nationale	January 1998
Banque Nationale de Credit	January 1998
Télécommunications d'Haiti	February 1998
Electricité d'Haiti	March 1998

3.15 The representative affirmed that CMEP had the technical secretariat established to work with independent experts and a consulting firm and disclosed the modalities for the first four enterprises to be modernized:

Ciment d'Haiti	Capitalization
Minoterie d'Haiti	Capitalization
AAN	Concession
APN	Management Contract

3.16 He commented that CMEP had begun disseminating information to the public on the modernization program, but that funding was necessary to sustain this endeavor. He outlined several areas not yet funded but intimately linked to the success of the program and the implementation of the timetable.

3.17 He stated that Haiti was faced with the following question, "Do we drift endlessly or change?" He referred to past analysis that indicated corrupt existing structures including theft, deficient management of meager resources; waste; bankruptcy, and a continual burden on the budget of the state and that, therefore, change was necessary. He stressed the urgency of coordinating with donors for viable projects that use the abundant labor in the country. CMEP expressed its will towards success and that it cannot work alone, it needs the cooperation of the population which expects results from this program. (Annex 16)

Discussion on Privatization

3.18 The representative of the **Government of Japan** opened the discussion by expressing that a lack of security keeps the level of external investment down. He also noted that the perception of corruption has both internal and external investors reluctant to invest or pay taxes, leading to limited resources for Government.

3.19 The representative of the **Haitian Chamber of Commerce** responded to Government's call for private sector to invest and revitalize the economy. He stated that Haitians have and are continuing to invest and that they continue to support their investments in the country and that the national police are bettering their capacity to resolve the security issue. The representative added that Government should take the lead in establishing a commission to promote

international investment and look into reducing the complicated procedures that investors must endure to enter the Haitian market.

3.20 The **Minister of Finance** agreed that security was a main concern. He noted that in forming a democracy it is crucial to remove the military as the provider of security and undertake the difficult task of developing a national civilian police. The Minister did not deny the problems with security, but described them as the costs to be paid during this important transition. He divided the Government's economic program in two main areas: the macroeconomic framework and public investments. On the latter, the Minister described the level of investments earmarked for economic and social infrastructure. Government's objective would be to create a favorable environment for private sector investment, including the physical and communications infrastructures necessary to operate. He also lamented the horrible state of the internal revenue system, which generates the lowest rates per GDP in the entire hemisphere.

3.21 The representative of the **IDB** lauded the representatives of the private sector for their presentations. He agreed that the private sector was not waiting to invest, and provided examples to support this position. Through a current IDB program to promote private investment, 25 projects have been identified to receive institutional support, totaling between US\$80 and US\$100 million. The approval of these projects would create numerous jobs. The representative called on Parliament to approve budget legislation and allow this process to proceed.

Prime Minister Smarth's Concluding Remarks

3.22 Prime Minister Smarth conveyed that he was extremely pleased with the CG and that all the participants had impressed upon him that the meeting was a success. He noted that on the first day, the sectoral groups were able to define constraints and propose actions to be taken. Among these were: the issue of human resource capability, the procedural delays in disbursement of funds and the implementation of projects.

3.23 The Prime Minister observed that on the second day, the Minister of Finance had outlined the progress made in the reform process and had noted the delays in Parliament. He mentioned new programs underway, particularly in the area of poverty alleviation and governance. The Prime Minister reiterated that one important issue raised was the need to have better partnerships between Government, private sector and civil society (especially NGOs) and remarked that the best way to overcome these problems was to set up a constant dialogue mechanism.

3.24 The Prime Minister lamented that he could not be present all of the third day but noted that the issues of formalizing the informal sector and the privatization efforts are crucial to the reform process and Government has confidence in these organizations to complete the economic program.

3.25 He summarized by declaring that the past three days had been fruitful for both the Government and the country. He remarked that the debate that had taken place with the private sector had been extremely beneficial and that further dialogue should be a priority. The Prime Minister noted that, in this sense, they (Haitians) are not accustomed to discussing issues of substance and that it is normal that conflicts arise because democracy implies having differing views and when there is no conflict, that means there is a dictatorship. He observed that the key issue would then be to ensure that this conflict between actors did not degenerate and negatively affect the nation.

3.26 In concluding, the Prime Minister thanked everyone present and stated that he had noted the comments made and that he would like to meet more frequently to allay apprehension and improve communication. (Annex 17)

Chairman Burki's Concluding Remarks

3.27 Reiterating the Prime Minister's words, Chairman Burki stated that the meeting was a highly significant event and that participation at the various levels was indicative of the commitment that the Government of Haiti, the donor community, and civil society/NGOs had placed on the reform process. He emphasized that everything discussed -- be it partnership, economic policy or governance -- came back to the key issue of poverty reduction. He also asked how poverty could be alleviated while creating sustainable employment opportunities.

3.28 He noted that a truly striking innovation was the bringing together of Parliamentarians with NGOs, civil society, and private sector. In that light, representatives of the NGOs and Government found common ground on the need to make their partnership more systematic.

3.29 Mr. Burki highlighted that there was discussion on impediments to development and that some clear issues came of these discussions: the need to move swiftly on the legislative agenda currently before parliament; the necessity of building human and institutional capacity in the institutions of Government; the need for a mechanism to ensure that donors themselves are not impeding project implementation, and that one way to do this is to make sure that all donors work from a common set of procedures and a common base of coordination while remaining flexible, accountable and transparent.

3.30 He mentioned several steps that emerged from this CG that can occur in the short term: establishing a timetable for concrete action on both sectoral and non-sectoral issues; calling on Parliament to take the legislative action necessary to carry the full benefits of the economic reform program to the people; addressing the poverty issue quickly and giving the rural sector a higher priority than it has received; and moving quickly on the issues of rural infrastructure, land tenure security, food aid, and most importantly education and health services.

3.31 He also observed that the final day presented a good opportunity to discuss the role of the private sector and that the private sector, in a dialogue with Government, agreed that they must be involved in the development process but that Government must provide the regulatory and legal framework to ensure confidence in investments. He noted that it is important to bring micro-credit opportunities to the poor and one presentation outlined ways in which Government is trying to convert the informal sector into an active player in the economy. Mr. Burki mentioned another presentation that discussed the extensive progress made in establishing a timetable and the modalities for the modernization of several enterprises.

3.32 Mr. Burki summarized that there are still some issues that need addressing: partners need to work together on a shared vision for Haiti and improved communication is needed at all levels and between all concerned parties. He stated that this meeting was a step towards that goal. He expressed that this CG has truly broken new ground and should be regarded not as an end, but as an important step forward. He remarked that the follow-up meeting should take place to evaluate progress on implementation and coordination.

3.33 Co-chairman Burki closed the meeting by thanking the participants for their contributions and their participation and then adjourned the meeting. (Annex 18.)

List of Participants

Government of Haiti

S.E. MONSIEUR RENE GARCIA PREVAL
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

S.E. MONSIEUR ROSNY SMARTH
PREMIER MINISTRE

MONDESIR Max
Agriculture/ Ministère Plan

VIL Dominique
Agriculture/ Ministère Plan

DELATOUR Leslie
Gouvernement. BRH

FLEURY Guy
Cabinet du Président

REY Marie Michèle
Cabinet du Président

ROUZIER Philippe
Cabinet du Président

BASTIEN Kelly C.
Chambre des Députés

ESTIVERE Louis
Chambre des Députés

BASTIEN Yves
CMEP

GERARD PIERRE Fred
CMEP

PRESUME Michel
CMEP

EDME Roody
CNEH

JOSEPH André
CNEH

CADET Charles
CNRA

NOEL Gisèle
CNRA

MANIGAT Sabine
Comm. Gvtle Lutte contre Pauvreté

BAKER Jean Edouard
Commission Présidentielle pour la
Modernisation et la Croissance de l'Economie

SALOMON Patrick
Direction Générale du Budget

DERRE Serge
EDH/HQI

ADAM Harry
FAES

BAPTISTE Pascale
FAES

BELIZAIRE Evelyne
FAES

PIERRE-ANTOINE Monique
FAES

D'ADESKY Lionel
Laiterie Nationale

CHOUCHOUTE Mario
MAE

DORLEANS Fortuné
MAE

FORTUNE Dorléan
MAE

MYRTHIL Carl Nixon
MAE

DEMETRIUS Edouard
MARNDR

HYPOLLITE Frank
MARNDR

MATHURIN G rald
Ministre
MARNDR

ADAM Gerty
MCFDF

AUSTIN Marie Carmel
MCFDF

CHERUBIN Ginette
Ministre
MCFDF

GERTY Adam
MCFDF

ROMAIN Pascale
MCFDF

BARIL Pierre Richard
MEF

DORSAINVIL Daniel
MEF

FLORESTAL Ketleen
MEF

GERMAIN Arrol
MEF

JEAN-MARIE Marie-Carmel
MEF

JOSEPH Fred
Ministre
MEF

LAFALAISE Sylvain
MEF

LEROY Pierre Richard
MEF

LOUIS Henri-Christian
MEF

SAINT-LOUIS H rold
MEF

TOUSSAINT Guiteau
MEF

POMPILUS Guy Serge
MENJS

ALEXIS Jacques Edouard
Ministre
MENJS

JASMIN Cliford
MENJS

ANTOINE Pierre Max
Ministre
Minist re de la Justice

ELIBERT Max
Minist re de la Justice

ELIE Florence
Minist re de la Justice

JADOTTE Max
Minist re de la Justice

JEAN BAPTISTE Wilfrid
Minist re de la Justice

JOSAPHAT Rodrigue
Minist re de la Justice

SEMUR Fran ois
Minist re de la Justice

CADET Mimose
Minist re de la Planification

CARRE Hugues
Minist re de la Planification

CONTENT Michel
Minist re de la Planification

FONTAIN G rard
Minist re de la Planification

JUSTAFORT, R.
Minist re de la Planification

SAM Jean Renaud
Minist re de la Planification

DERYCE Jean Erick
Ministre
Minist re de la Planification

DALLEMAND Oswald
Ministère de la Planification/ Appui Technique

LAFOND Pierre Daniel Carlo
Ministère de l'Environnement

RAYMOND Hervé
Ministère de l'Environnement

WAINRIGHT Yves-André
Ministre
Ministère de l'Environnement

AMEDEE Pierre Denis
Ministre
Ministère des Affaires Sociales

DESRAMEAUX Volny
Ministère des Affaires Sociales

FILS-AIME Pegdy
Ministère des Affaires Sociales

GERMAIN Fresnel
Ministre
Ministère du Commerce et de l'Industrie

BARRAIS Jean Demesvard
Ministère Plan

CELESTIN Jean
Ministère Plan

FIEVRE Yvette
Ministère Plan

FIEVRE Narcisse
Ministère Plan

GERBIER Smith
Ministère Plan

JEAN Yves Robert
Ministère Plan

LECORPS Guilène
Ministère Plan

METELLUS Ernst
Ministère Plan

PROPHETE Jean-Mercier
Ministère Plan

TRENARD Wilfrid
Ministère Plan

BERNARDIN Ernst
MPCE

DORVAL Franklin
MPCE
CAYEMITTES Michel
MSPP

MALEBRANCHE Rodolphe
Ministre
MSPP

WOLF Jean Philippe
MSPP/DCCE

SEIDE Henri-Robert
MSPPP

ADRIEN Fritz
MTPTC

DORCEAN Jacques
Ministre
MTPTC

GABRIEL Jacques Ing.
MTPTC

HENRY Fabrice
MTPTC

SEVERE Ludovic
MTPTC

ARNE Constantin
Député
Parlement

DEVERSON Martine
PL 480

JEAN BAPTISTE Henriot
PL 480

DRICE Max
Primature

LOMING Judith
Primature

MANES Kathy
Chargée de mission
Primature

NOEL Marc-Antoine
Primature

PERRAULT Eric
PROTOCOLE

BELLANDE Ernest
Secrétairerie d'État au Tourisme

LEBLANC Fils Edgard
Président
Sénat

AURELIEN Alix
UCG

LATORTUE Paul R.
UCG

PREVAL Rode
UCG

NELSON Frantz
UCG / PCE

COPHY Jean-Louis
Mairie de Kenscoff

JEAN LOUIS Cophy
Mairie de Kenscoff

Civil Society

LEGER Gérard
Président
AAH

LAHENS Philippe
Acierie d'Haïti/Chambre Franco Haïtienne

SAM Marlène
Directeur Exécutif
ADIH

TIPPENHAUER Hans
ADIH/APRONA

BERUT Cecile
AFVP

AUGE H. Ann
Agri-supply Co. / ADIH

LEROUGE Hervé
Président
AHEC

DE CATALOGNE Fritz
AIHE

LAFONTANT Frantz
AIHE

TURNIER Lyonel
Président
AIHE

HENRY Allen
ANDAH

ANDRE Jean Dr.
AOPS

CHAUVET Pierre
ASHAV

BAUSSAN Edouard
Ass. des Agents Maritimes

VON LIGNAU Maryse
Présidente de l'Association
Association des Agences de Voyage

GARDERE Thierry
Président
Association des Industries d'Haïti

EWALD Claude
Président
Association des Producteurs Nationaux

SAIEH Laila
Association Hoteliere

FRANCOIS Vladimir
Association Professionnelle des Banques (APB)

VALBRUN Lévêque
BPH

LAFONTANT Raymond
BPM - SECRETARIAT TECHNIQUE

LUMARQUE Jacky
Capital Consultants/Commission Présidentielle

DESSAINT Ulrich
Secrétaire Général
CCIH

ETZER France
CECC

FRANCE Etzer
CECC

MONDE Carl
CECI

LARCHET Marc
CEEC

KENOL Fritz
Président
Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haiti

VICTOR Patrick
Chambre de Commerce Franco-Haitienne

JOSEPH Gérard
Chambre Franco Haïtienne de Commerce

COUPET Gladys
Citibank / APB

VORBE Jean-Marie
CLAA

CRAAN Bernard
CLED

DELATOUR Lionel
CLED

SASSINE Georges
CLED

DE SOTO Hernando
CLED/ILD

MILIEN Sainvilnor
COREB

BRUNET Georges
DAA

MEVS Fritz
ENTREPRISE MEVS

MEVS Yuri
ENTREPRISE MEVS

CHARLOT Marie Maud
FENU

NICOLAS Jacques Past.
FEPH

SAINT-DIC Roosevelt
FDI

DESROCHES Rosny
FONHEP

JABOUIN Wilson
FREN

JEAN CLAUDE Martine
GB Groupe

GAY Michael
GDC Constructors

GUILLARD Mida
GIX-97

NAZON Josette
HAMCHAM

TIPPENHAUER Robert
Président
HAMCHAM

ACRA Antoine
INMETAL

ACRA Louis Albert
INMETAL

LHERISSON Jean
Inter OPD

CANAL Yves-Michel
MCI

TOUSSAINT Ronald
MDE

SOUPER Daniel
Promobank / CFHCI

RAPHAEL Serge
Société Civile

BOISSON Pierre-Marie
SOGEBANK

CLERMONT Charles
Sogebank / APB

KURZBAN Ira J.
Attorney (Miami lawyer)

NGO

PAQUIOT Ketly
ANDAH

ACCILIEU Philippe
COREB

HOHKNECHT Gregory
CRS

ESAMBE Akpo Martin
FATE

SARRAO Elaine M.
FATE

WATTERS Albert F.
FATE

LUSTIN Danielle
FHAf

BERROUET Vanya
Groupe Informel d'Education

MATHON Dominique
GTIH

BECOLET Philippe
HAVA

MAGUIRE Robert
Interamerican Foundation

NOEL Emmanuel
MEDA

LASKRY DjaNnila Dr.
Médecins du Monde/Droits de l'Homme

BENITEZ Antoine J.
OMS/OPS

NIYUNGEKO TERENCE
OMS/OPS

DESORMEAUX Julio
OPS/OMS

FLEURANTIN Gardy
PADF

JOSEPH Frantz
PADF

NELSON Lee
PADF
CHARLMERS Camille
PAPDA

GAILLARD Micha

Media

NORTON Michael
Associated Press

BRUNO Stéphane
GROUPE CROISSANCE

MANIGAT Nesmy
GROUPE CROISSANCE

PHAREL Kesner
GROUPE CROISSANCE

MAC SWAN Angus
REUTERS

VOLPE Nicole
REUTERS

JEAN PIERRE Leroy
Signal FM

LEROY Jean-Pierre
Journaliste
Signal FM

Donor

KAIFF Friedrich
Chef de Délégation
Allemagne

MARKERT Sabine
Allemagne/ Coopération Tech.

BAKER Judy
Banque Mondiale

BERGEN Geoffrey
Banque Mondiale

BURKI Shahid Javed
Vice-Président
Banque Mondiale

CARR Carolle
Banque Mondiale

DE ZAN Wendeline
Banque Mondiale

FLUCKIGER Stefan
Banque Mondiale

ISENMAN Paul
Directeur
Banque Mondiale

KERGALL Thomas
Banque Mondiale

LAURIN Alain
Banque Mondiale

MATTILA Heidi
Banque Mondiale

MOREAU Lucien
Banque Mondiale

MORTON Alice
Banque Mondiale

NOUVEL Philippe
Chef de Division
Banque Mondiale

SALMI Jamil
Banque Mondiale

SHEPHERD Geoffrey
Banque Mondiale

WATERS Elizabeth
Banque Mondiale

WHITE Andy
Banque Mondiale

HARLES Yolette Azor
Belgique/AMBASSADE

MOULIN Jean
Belgique/AMBASSADE

ARCHI Richard
Chef de Division
BID

CINTORA Graciela
BID

DEWEZ Phillipe
BID

DUPUY Carl Henry
BID

GONZALEZ -POSE Paulina
BID

JOSEPH Marie Josée
BID

JOSEPH Patrice
BID

MARTINEZ E. Miguel
Directeur
BID

MONIN Emma
BID

NUNNIFF Sybille
BID

ORIOLE Pierre Richard
BID

WEETS Christian
BID

GATTEREAU Yves
Canada/ Unité d'Appui

INNOCENT Yolène
Canada/ Unité d'Appui

JOSUE Marc
Canada/ Unité d'Appui

PIARD Alfred
Canada/ Unité d'Appui

PIARD Imma
Canada/ Unité d'Appui

SICOTTE Alfred
Directeur
Canada/ Unité d'Appui

YOUANCE Suze
Canada/ Unité d'Appui

PAPROSKI Peter
Canada/AMBASSADE

TREMBLAY Anne
Canada/AMBASSADE

BEAUDOUIN Denis
Chef de Délégation
Canada/CIDA

FORTIN Serge
Canada/CIDA

MARC Josué
Canada/CIDA

MARIN René J.
Canada/CIDA

RACICOT Pierre
Canada/CIDA

WHELAN Christine
Canada/CIDA

PROULX Georges
Canada/Justice

BRISSON Pierre
Directeur Exécutif
Commission Présidentielle

TORRES Manuel
Espagne/AMBASSADE

PAULTRE Volny
FAO

GROULIE Olav
FMI

METZGEN Ydahlia
FMI

LATAILLADE Edith
FNUAP

SWINDELLS Heidi
FNUAP

THEODORE Gloria
FNUAP

ABADIE Pierre-Marie
France

BACHERE Pierre
France

BOULIOU Jean-Paul
France

DOUCERAIN Christophe
France

FRENEHARD Anne-Marie
France

HABERT Jean
France

JULLIEN François
France

LAUTRE Marc
Chef de Délégation
France

MARCHAND Christophe
France

RYST Jean-Paul
France

ROUSSEL Patrick
Ambassadeur
France/AMBASSADE

MICHEL Chantal
France/CFD

ROBERT Didier
France/CFD

STANLEY Greg
IFC

HISANOBU Hasama
Japon/AMBASSADE

ANNO Hiraku
Japon/AMBASSADE

YUKI Atsuko
Attachée
Japon/AMBASSADE

VEENERS-CARTER Patricia
MIGA

GRANDERSON Colin
OAS

MODESTE Denneth
OAS

RACICOT Denis
Coor. Aff. Jur. MICIVIH
OAS

DIOUF Mic. André
OMS/OPS

BALLA Mahaman
Directeur
PAM

VAN DER LUGT Giovanni
Chef Sect. Dévlpmt.
Pay Bas/AMBASSADE

BIDEGAIN Gabriel
PNUD

BULA-BULA Sayeman
PNUD

DI TARANTO Enzo
PNUD

DOUYON Pierre Lélien
PNUD

DUPUY Arnaud
PNUD

FRANZONI Luc
PNUD

GATTEREAU René
PNUD

GONZALEZ Indiana
PNUD

LIBURD Merly
PNUD

MARCELIN Josiane Rigaud
PNUD

MATHELIER Richard
PNUD
MERVEILLE Jean Dr.
PNUD

OSSA Cristian
PNUD

PARYSKI Paul
PNUD

SANTELLI Chantal
PNUD

VICENTI Francesco
PNUD

EWART Fiona
U.K./British High Commission/Jamaica

ASSEO
Suisse

BUCHS Thierry
Suisse

BARRIGA Luis
UNESCO

GRISBY Katherine
UNESCO

LARRAURI Augustin
UNESCO

JOSEPH Baptiste
UNICEF

SENGLIOR Gnilane
UNICEF

SHEEHY Ita
UNICEF

SI BANDA-MINTEL Flora
UNICEF

MARET Sophie
Union Européenne

COSTELLO Nicholas
Union Européenne

DAMAIS Gilles
Union Européenne

HOULMAN Jacob
Union Européenne

MANTIERS Paul
Union Européenne

MUNKEL Furgén
Union Européenne

RUIZ Jean Marc
Union Européenne

VELAZQUEZ Antonio Garcia
Ambassadeur
Union Européenne

BELLOSTAS Jose Maria
Union Européenne Planification

CLODION Marcel
Union Européenne Planification

SONY Gary
US Corps des Ingénieurs des Etats-Unis

ROHRLICH Paul
US/AMBASSADE

SCHIMPP Timothy
US/AMBASSADE

SWING William Lacy
Ambassadeur
US/AMBASSADE

BLOOMGARDEN David
US/Treasury

PLOWMAN J. Andrew
USA

BAILEY Marcial
USAID

BROWN Christopher
USAID

BURKE Robert
USAID

CHIRIBOGA Douglas
Haiti Task Force Director
USAID

DENIZE Ralph
USAID

HENDERSON Patrick
USAID

HORNING Carol
USAID

JEAN BAPTISTE Obed
USAID

JOSEPH Job
USAID

KNIGHT Mélissa
USAID

MARTIN Marc Eddy
USAID

PAULTRE Ernst
USAID

PIERRE CAM Milfort
USAID

ROY Jean-Sébastien
USAID

ALMONAN Ala
MANUH

SCHIMPP Michèle
USAID

SIDI Mohamed
MANUH

VERRET Gabriel
USAID

Other

THELUSME André
OFDG

COUTEEL Ann
PROTOS

PAULTRE Yolande
URSEP

PETITPAS Fredy
URSEP

SALVATORE Lo
UTG

COURCIER Rémy
UTG/MPCE/CE

TELEMAQUE Jacquelin
VOTIMEX

DALMA Oswald

DE LAFOND Tristan

DUBOIS Carl Ardy

LECLERC Jean-Claude

MERILIEN Josué

MICHAL Suzanne
FBH/Environnement

PIERRE Roland
BRH

RODRIGUE Josaphat

SAINT-DIC Vivianne
MTPTC

CONSULTATIVE GROUP MEETING FOR HAITI

(PROVISIONAL AGENDA - 3/27/97)

April 2-4, 1997 Port-au-Prince/Haiti; Ritz Kinam II

April 2: Technical Meetings: improving implementation capacity	April 3: Economic Reform, Governance, Poverty	April 4: Private Sector Investment
08:30 Registration of participants 09:00 Opening by the President of the Republic of Haiti (Mr. René Préval) 09:05 Introductory remarks and welcome by the Director of LA3 (Paul Isenman) 09:15 Presentation of Implementation Action Plan: Minister of MPCE (Mr. J.-E. Déryce) 09:30 Discussion 10:00 Sector meetings in parallel: (discussion and adoption of sectoral implementation action plans) • Agriculture and Rural Development • Roads/Transport • Education • Justice and Security	08:30 Registration of participants 09:00 Welcome by the President of the Republic of Haiti (Mr. René Préval) 09:10 Welcome by the CG Chairman (Mr. S.J. Burki) Item 1: Economic Reform 09:15 Presentation: Minister of Economy and Finance (Mr. F. Joseph) 09:45 General Discussion (Coffee Break) Item 2: Improving Implementation Capacity 11:00 Presentation of major findings of Day One Minister of Finance (Mr. Fred Joseph) 11:45 Discussion	08:30 Registration of participants 09:00 Opening and Presentation of Regulatory Framework: J.-E. Baker, Presid. Commission 09:15 Presentation by CLED 09:25 Presentation by MIGA 09:35 Presentation by IFC 09:45 Presentation by CMEP 10:00 Discussion 11:45 Closing of private sector meeting 11:55 Closing Statement by Government 12:05 Chairman's Closing Statement
12:30 (buffet lunch on site)	12:30-13:30 (buffet lunch on site)	12:15 Press conference
14:00 Sectoral meetings in parallel: • Water/Sanitation • Health and Population • Environment 16:30 Wrap-up Meeting (chair: Mr. J.-E. Déryce) 17:30 Closure of Meeting	Item 3: Governance 14:00 Presentation: Commission for Admin. Reform, 14:15 Discussion (Coffee Break) Item 4: Poverty Alleviation 15:30 Presentation: Commission "Lutte Contre la Pauvreté" (Ms. S. Manigat) 15:45 Presentation: Director General FAES (Ms. M. Pierre-Antoine) 16:00 Presentation by IDA: (Ms. Judy Baker) 16:15 Presentation by civil society/NGO representative 16:30 Discussion 18:00 Closing of Meeting	
	18:30 reception (hosted by the Government)	

President of the Republic of Haiti, Mr. René Préal

Transcription of Opening Remarks

I would like to thank our friends from the international community and our Haitian friends who are attending this first meeting of the Consultative Group. It is one way to indicate the importance we attach to the reform program undertaken by the Government with help from our friends from the international community. We believe that, during the next three years, this program will lead to bringing about the changes necessary to the resumption of economic and social activities in our country. Once again, I do not want to be overly long, I wish to all of you good work during these three days of discussion and exchange. Thank you again and have a good work.

Mr. Paul Isenman

**Introductory Remarks
Meeting of the Consultative Group on Haiti
April 2, 1997**

- **Mr. Minister, Distinguished Delegates, Ladies and Gentlemen:** on behalf of the World Bank, it's my pleasure to welcome you to this opening day of the Consultative Group on Haiti.
- This meeting represents a real point of departure. It is special in at least a couple of senses:
- First of all is the fact that this meeting is taking place right here in Port-au-Prince. We are grateful to the government for its invitation to hold our CG here -- a reflection of its commitment to discuss the issues that concern us all.
- Second, this is not going to be a traditional CG. Nor will it be a two-way conversation between donors and the government. Instead, it will be opened to include Haiti's elected representatives, civil society, non-governmental organizations, and the private sector. Both the government and the donor community regard this dialogue as essential to building nation-wide consensus. We all have a lot to learn from one another. Two-way communication of this kind can only help speed up the development process -- and to make sure that it is truly benefitting the people of Haiti.
- Today's opening session reflects the government's commitment and engagement in the development process, with the participation of the Minister of Planning and External Cooperation, Monsieur Déryce.
- This session addresses on the most pressing issues in Haiti's development effort: how to make more effective use of donor resources, sector by sector.
- Today's discussions should really be viewed as the culmination of an intensive process of preparation that Minister Déryce has coordinated over the past weeks. I would like to thank him for an excellent job, and I believe that this effort has given us a basis for making real progress here today.
- I very much hope that this meeting can play a strong catalytic role. By the end of the day, we should have a consensus on how to move forward, and a powerful set of messages that we can deliver to the high level meeting tomorrow.
- I look forward to very lively -- and very constructive -- discussions. It is now an honor to turn the floor back over to Minister Déryce.
- Thank you.



REPUBLIQUE D'HAÏTI

**MINISTÈRE
DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COOPERATION EXTERNE**

PALAIS DES MINISTÈRES

REF.....

No.....

Port-au-Prince, le..... 19

*Monsieur le Directeur de la Banque Mondiale pour l'Amérique Latine et
la Caraïbe,*

*Madame la Vice- Présidente de la Banque Interaméricaine de
Développement*

Monsieur le Représentant du Secrétaire Général des Nations-Unies

Mesdames, Messieurs les Membres Corps Diplomatique

Honorables Membres du Parlement

Mesdames, Messieurs les Ministres

*Mesdames, Messieurs les Représentants des Agences de Coopération
Internationale*

Distinguée Assemblée

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Gouvernement de la République d'Haïti, je vous souhaite la
bienvenue à la 3ème session de la réunion du Groupe Consultatif et c'est avec

infiniment de plaisir que je me retrouve encore aujourd'hui parmi vous pour réfléchir ensemble sur la problématique haïtienne et prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour éliminer les goulots d'étranglement. Je salue encore une fois cette noble initiative de la Communauté Internationale dont je remercie publiquement les membres qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour aider à la consolidation de la démocratie et à la réinsertion d'Haïti dans le concert des nations. Je salue également les efforts qui ont présidé à l'excellente organisation de cette réunion, dont la réussite est à la hauteur de toutes les attentes.

Mesdames, Messieurs

En Aout 1994, le Gouvernement Constitutionnel avait souscrit à un certain nombre d'engagements à Paris lors d'une réunion informelle du Groupe Consultatif. Ces dits engagements ont été réitérés en janvier 1995 dans le cadre d'une réunion du Groupe Consultatif qui s'est tenue également à Paris.

La dernière réunion tenue à Port-au-Prince les 11 et 12 Mai 1995 avait permis de faire le suivi de la mise en oeuvre des programmes et projets arrêtés au titre des engagements et la signature de la lettre d'intention par le Gouvernement de la République a permis au Fonds Monétaire International (FMI) de saisir son conseil d'administration du dossier le 11 octobre écoulé.

Grace à l'approbation du dossier par le Conseil du Fonds, le pays a pu être éligible pour un montant estimé à U.S. \$ 407 Millions de dollars pour l'exercice 96-97

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, je me fais le porte-parole du Gouvernement pour réaffirmer sa volonté de consolider le processus démocratique, respecter les engagements souscrits et continuer la réforme profonde entamée dans sa structure économique et dans l'appareil étatique.

Un agenda bien serré vous a été servi et permettra d'alimenter les trois journées de réflexion. Puissent les travaux de ces journées permettre de réfléchir et de trouver des solutions viables aux problèmes que nous partageons tous.

Je vous remercie de votre attention et je déclare ouverts les travaux de la 3ème session.

Merci

Prime Minister Rosny Smarth

Transcription of Opening Remarks

When my Government was put into office by the parliament, barely a year ago, the main indicators were showing the accelerated degradation of the economic and social situation. The Government immediately understood that it had to work on two fronts at the same time. One to take urgent steps to redress the financial situation of the country and two to prepare the basis for putting the economy on the path of lasting growth and the nation on the path of modernization. What was necessary was the combination of actions aiming at short and middle terms. On the first item, we recall the steps to mobilize domestic resources and control public expenditures so as to limit the recourse to credit from the central bank when international systems were lacking. The Government undertook, with its own means, the steps to reduce the fiscal deficits and steps to restructure the economy. The results achieved at the end of FY1995 and 96 have shown that appreciable progress was achieved in terms of macro-economic stabilization. Fiscal discipline was maintained during the first 6 months of the FY96-97 with some negative effects on the level of economic activity. The Government did not receive economic assistance because of domestic constraints, which harshly penalized the population. The delay in the vote of the budget, without paralyzing the operation of the administration has hindered the Government action to start the program of public investment to stimulate the recovery of the economy.

Financially speaking, administrative and fiscal measures adopted since April 1996 still are bearing fruit. Fiscal receipts for the first months are higher than forecasted. It is true that the recovery of the activities is still lacking. We must be patient. Private investment, rather timid so far, depends to a large extent on extra-economic factors on which it is not always possible to act in the short term. It is essential to promote a new concept of the state and to achieve reforms that make more dynamic the potential of the state and the public agents. We are moving to a new form of governance, based on a legitimate Government, a competent Government, a judiciary system which is independent from the executive and money forces.

Regarding the preparation for the future, which requires deep reform, the executive has made everything possible to start within the limitations of human and financial resources. We should put up a series of steps both in the reorientation of the economy and the restructuring of the state, all these steps have been prepared and submitted to parliament. The economic austerity has not been adopted gladly but it is the obligatory step towards a better future. The main requirements have been met. The country will receive over \$900 million in the next three years. This important support from external sources will support actions to reorient the economy to promote investments, to create productive employment. In summary, these are steps which aim to redress public finance, to invest in priority fields (education, health, transportation, communications, and agriculture). The recovery of the agro-industrial sector and the tourism sector. The promotion of export oriented activities for the competitiveness of the domestic market... all of this to lead to the reinsertion of Haiti into the international market and in the fight against poverty.

The fight against poverty serves to strengthen the safety net by helping the vulnerable groups and providing resources to the basic community. The Government is going to reinforce its role of coordination to more efficiently integrate NGOs in the efforts to reduction of absolute poverty. First will be the inter-ministerial commission of the fight against poverty. The poverty program is an indispensable complement to the other elements of restructuring of the Haitian economy. We call urgently on the international community to help us alleviate the sub-human conditions of a large part of our population. The achievement of this objective is the key to the success of the economic program and the key to the future of democracy in our country.

The inability of making the external aid productive, condemns the country to regress. Serious corrective measures must be taken, the technical program of support to Haitian experts living abroad is an important step, the level of salary of public servants will be increased and this together with the adjustments of the staff and its qualitative improvement this form of public administration will be supported by a program of technical assistance. Public firms and enterprises have been badly managed for a long time and did not provide adequate services. Their operation in spite of some good financial results has penalized the rest of the economy. Therefore the Government has undertaken a reorganization of the nine most important firms. This task was entrusted to a high level board made up of members and representatives of the Government. The law of the modernization of public enterprise was ratified in June 1996 and enables Government to continue the implementation of the program and provide for the firms concern, capitalization which leads to the establishment of joint corporations and which is necessary to provide management control on the whole, the state will remain an important economic actor while disengaging itself from the management of public enterprises which are absolutely capital for the development of the country and which therefore can no longer be a hindrance for productive investment. These enterprises can provide key support to the modernization of the economy and the Haitian society. Important steps have been taken to increase efficiency and control. The elections of the territorial assemblies next Sunday will establish the definitive institutional basis to go forward more decisively towards decentralization. To conclude: I would like to recall a basic factor. Our goal is not solely to have a better financial situation, nor is it limited to making the government more efficient. Our goal is a growing economy, an economy capable of creating useful jobs which would enable the Haitian people to improve its living conditions and to be confident towards the future. Our goal is a more just society - our objective is a modern nation. Thank you.

CG Chairman, Mr. S. Javed Burki:

Transcription of Introductory Remarks

It is an honor to add my words of opening to those of the prime minister. I have seen real change over the last two years. I had the honor of accompanying President Préval to La Saline yesterday and I was very impressed with the changes that have taken place. It is testimony to what can be achieved with the right sets of policies, by dedication, hard work and community participation. What can be achieved in that part of Haiti can be replicated in other parts as well. There is still a long way to go and the change is still not reaching enough of Haiti's people. The prime minister spoke very eloquently about the need to address the problem of absolute poverty in this country. Haiti faces special historical problems that make it's development challenges very difficult. It is still recovering from an embargo that reduced national income by around 40%. We must work together to find ways to increase the pace and the depth of development with understanding and sensitivity to Haiti's special circumstances. This is a critical meeting. The fact that it is here in Haiti is highly significant. This meeting is not strictly a pledging session, and it is not just a dialogue between donors and the government. It is a meeting that involves the participation of NGOs, civil society, and the private sector. This is critical to forming the nationwide consensus on how we can all work together to deliver on the promise of development to the people of Haiti. I would like to make some observations about the role of all actors in Haiti's development effort and what we expect to come out of this meeting.

The first observation is that democracy in Haiti is here to stay. And where democratic governance is new, it gets even harder to move quickly on critical issues that affect the well being of an entire nation. But democracy can and must work, in the long run it is the best context for development that is sustainable. Sustainable because it must respond to the real needs of ordinary people. In this democratic context, every sector, every actor has a special role to play in development. International donors and development agencies can bring their resources and know-how based on their global experience. The Government has a special role as executor and guarantor of the interest of the nation.

We all hope that the parliament will move forward with the legislative agenda at a pace consistent with Haiti's need for economic growth to improve the life of Haiti's people. NGOs and civil society have an important role to play based on their deep knowledge of Haitian reality and their capacity to deliver results on the ground. In Haiti you have to listen to the people and take their views seriously. I have just come back from a tour of the La Saline area, near the port. This is an area converted from ruins to a bright future because the donors and Government went out and listened to the people and involved them at all stages of implementation. We want this to be a point of departure for a much closer relationship and I look forward to hearing the remarks of the representatives at this meeting.

The private sector also has a critical role to play. Long term sustainable development that provides growing national income and durable employment can only come from private

investment and the managerial know-how that business can bring to development. None of us can afford to operate individually, especially in the context of Haiti. Let's make this meeting a true point of departure for collaboration. Only by working together, each of us contributing a special mandate, resources and abilities can we make the breakthrough to sustainable growth. In a young democracy like Haiti's, communication is critical. Government, Parliament, donors, and civil society can only force the consensus to move forward if communication flows freely and transparently in all directions. In this regard I am pleased to welcome the media. You too have a critical role in the process of development and the consolidation of democracy.

In terms of the goals of this meeting and what we expect to get out of these deliberations, one very important outcome would be the solidification of the partnership I have been talking about. We should talk about specific ways we can build on the start we are making here to make this collaboration more systematic, durable and productive. Another important outcome would be to establish a system for follow-up that helps us all monitor progress towards the goals we have established together and that gives feedback that allows us to intervene when necessary to make things work. We should agree on some specific steps that we can take that will help us move forward more rapidly towards Haiti's development goals.

Our agenda focuses on five areas that are critical to progress: economic reforms, implementation, poverty reduction, the role of the private sector and the importance of governance. These are all areas where we need consensus, and to the extent possible, agreement on concrete actions. Let me touch on each of these in turn. Regarding economic reform, we will be hearing from the Government about where things stand on a set of key economic reforms. A major goal of the meeting is to reach a consensus on how to best support Government's efforts to set these reforms in motion. By consensus, I mean a consensus that includes not just Government and donors but civil society and the private sector as well. Implementation, where Haiti is concerned the problem has not been a shortage of support from the international community, rather it has been the inability to translate that support into the meaningful actions that we have all agreed are necessary. We need to identify clear and concrete actions that will allow us to carry through with the development program that exists. Poverty reduction, reducing Haiti's poverty is why we are all here. The misery of Haiti's people surrounds us here. We all know that this is a key priority. We are all working on it in our own way, with different means in different places. What we need is a comprehensive strategy that pulls these efforts together in a more cohesive and effective way. It is critical to address poverty in rural areas in addition to urban areas as a matter of top priority.

The Government has established a commission designed to achieve these goals. Our objective should be to leave this meeting with agreement on well-coordinated ways we can support this effort for poverty reduction in both the cities and the countryside. One of the most significant of our challenges at this meeting is how to build consensus on the enabling environment for market led growth and investment. This is the only route to long term economic growth, sustainable poverty reduction and durable employment opportunities. In this area, it will be critical to hear the voices of all those whose futures are affected by legal

and market reforms intended to increase the opportunities for private investment. Lastly, let me say a word about governance. None of the changes can take place unless we deal with the question of governance. Our overall goal is to help solidify Haiti's development effort and with it Haiti's democracy. We must work together to allow this young democracy to function effectively in serving the needs of the Haitian people. This is another area in which all of us can take advantage of our distinct capabilities in helping to build the capacity of Haiti's public institutions to deliver results. Another objective should be to reach consensus on ways to put together these capabilities to contribute effective governance in Haiti.

This CG meeting is unique in spirit, in substance, and I hope in its outcome. The first area of interest: Economic Reform presented by the Finance Minister, Mr. Fred Joseph

Réunion du Groupe Consultatif
Intervention du Ministre de l'Economie et des Finances
M. Fred JOSEPH

Bien des choses se sont passées dans l'économie haïtienne depuis la dernière réunion du Groupe Consultatif il y a trois (3) ans. A l'époque, Haïti sortait d'une profonde crise caractérisée par un important déficit budgétaire, une rapide progression de l'inflation, la détérioration de la valeur de la gourde, une chute en termes réels de la production intérieure brute et une perte de confiance générale dans la capacité de l'Etat à inverser le processus de déclin économique et social.

Face à cette situation difficile, le Gouvernement a adopté certaines mesures dans le but de créer les conditions nécessaires à la reprise et tirer profit des possibilités que cette dernière offrirait pour l'établissement d'une prospérité à long terme. Cette rencontre nous fournit une bonne occasion de faire le point sur les progrès accomplis quant à la mise en oeuvre de ces mesures et la réalisation des objectifs ciblés il y a un an par le Gouvernement.

Certes, l'année écoulée n'a pas été facile pour la société haïtienne. Au moment de l'investiture du Gouvernement, le déficit budgétaire cumulé pour les six premiers mois de l'exercice fiscal 1995-1996 se chiffrait à 1.2 milliards de gourdes, et suite à une expansion accrue de 10.4%, la masse monétaire, grande consommatrice de pouvoir d'achat, atteignait 14.8 milliards de gourdes. La situation financière du Trésor Public, et un marché de changes turbulent ont fait que la Banque Centrale a adopté une

politique monétaire restrictive, action qui a occasionné des taux d'intérêt très élevés provoquant un ralentissement de la croissance.

Il fallait coûte que coûte revigorer l'économie, et ceci, au moins dans les premiers temps, en l'absence de tout support financier externe. Soucieux de relever ce défi, et aux fins d'adopter des mesures susceptibles de créer à moyen terme un climat propice à la relance de l'économie, le Gouvernement s'est mis à la tâche pour mobiliser les ressources internes et contrôler les dépenses publiques. Les actions entreprises ont permis en effet de réduire le déficit qui est passé de 1.2 milliards de gourdes en mars 1996 à 778 millions de gourdes à la fin de l'année fiscale 1995-1996. Cet aspect positif de l'action gouvernementale a redonné confiance à la Communauté des bailleurs de fonds internationaux et a permis au Gouvernement de bénéficier de leur appui pour la mise en place de son programme économique.

Le programme économique

Le programme économique que le Gouvernement a négocié à la fin du mois de septembre 1996 avec le Fonds Monétaire International et les autres bailleurs de fonds internationaux vise la réalisation d'une croissance réelle annuelle de 4.5%, le contrôle de l'inflation en deçà de la barre de 10% et la reconstitution progressive des réserves internationales de changes pour les amener à un niveau équivalent à trois mois d'importation, soit 158 millions de dollars américains. La réalisation de ces objectifs était conditionnée par le respect d'une stricte discipline budgétaire, l'adoption d'une politique monétaire anti-inflationniste et d'autres mesures déjà envisagées pour la réforme de l'administration et la modernisation des entreprises publiques.

Les objectifs du Gouvernement à travers le budget 1996-1997

Les dispositions ont déjà été prises au niveau du budget de l'exercice 1996-1997 pour porter la pression fiscale à 8.2% du Produit Intérieur Brut contre 7.6% au cours du précédent exercice, contenir les dépenses courantes à 11% du PIB, et ramener le déficit à 3.3% du PIB. Ces objectifs seront atteints grâce au contrôle strict des dépenses publiques et au réaménagement de la fiscalité qui met l'emphasis davantage sur l'élargissement de l'assiette imposable.

Les propositions d'allocation de crédits à l'intérieur du budget tiennent compte des priorités définies par le Gouvernement en vue de répondre aux besoins les plus pressants de la population sans perdre de vue son objectif d'assainir les finances de la nation. Ainsi, sur une enveloppe totale de 13.4 milliards de gourdes, fonctionnement et investissements confondus, 43.2% des ressources prévues ont été affectées au secteur économique, 22.1% au secteur socio-culturel, 14.9% au secteur politique 19.8% aux autres dépenses de l'Administration Publique dont les Interventions Publiques et le remboursement de la dette publique.

Cette répartition n'a pas cependant rencontré l'adhésion de toutes les parties, notamment celle du Parlement qui a manifesté certaines inquiétudes face au poids des ressources consacrées au repaiement de la dette alors que d'autres priorités d'ordre social devraient mériter davantage d'attention. Actuellement, le sénat a déjà adopté le

rapport de la Commission des Finances sur le budget, et une Résolution a été inscrite en vue de réduire les montants alloués au remboursement de la dette publique interne au profit de projets à caractère plutôt social.

Il faut convenir que les raisons justifiant cette résolution sont fondées. La population haïtienne attend depuis longtemps que ses revendications en faveur de meilleures conditions de vie soient satisfaites.

Pourtant il faut admettre également que les Haïtiens et les Haïtiennes veulent que les impôts qu'ils versent au Trésor leur reviennent sous forme de services et de programmes. Et, si nous voulons que ces services et programmes restent disponibles à l'avenir, il n'y a pas d'autre choix que de réduire à terme le poids de l'endettement interne par rapport au Produit Intérieur Brut. Il faudrait aboutir à un compromis qui, sans remettre en question les objectifs de la réforme du secteur financier, libère à court terme une partie des ressources prévues à cette fin au profit de projets à caractère social.

Au niveau des ressources, les prévisions de recettes courantes réalisées sur la base des nouvelles lois fiscales votées et de la réforme en cours à la Direction Générale des Impôts (DGI) et à l'Administration Générale des Douanes (AGD) ont été largement dépassé. En effet, au cours des six derniers mois, la tendance à la hausse des recettes tant internes que douanières a été maintenue. Au cours du premier trimestre de l'exercice, les recettes perçues ont dépassé les objectifs de 408 millions de gourdes. Pour le second trimestre, les perceptions au niveau de l'AGD et de la DGI ont atteint un (1) milliard 113 millions de gourdes alors que les critères de référence du

programme financier pour ce trimestre étaient de l'ordre de un (1) milliard 8 millions de gourdes.

Le Gouvernement a donc pu, en dépit des retards enregistrés au niveau du vote du budget et des décaissements prévus au titre du support budgétaire, faire face à toutes ses dépenses de fonctionnement, sans recourir au financement de la Banque Centrale, ni remettre en question le programme financier développé conjointement avec le Fonds Monétaire International. Même les paiements d'intérêts au titre de la dette publique interne ont pu être réalisés à temps, ce qui a permis à la Banque Centrale de développer son nouvel instrument de contrôle indirect de la liquidité et réduire progressivement les taux de réserves obligatoires.

La Réforme du Secteur Financier

La politique monétaire menée par la Banque de la République d'Haïti en concertation avec le Ministère de l'Economie et des Finances a été essentiellement axée sur le contrôle de la liquidité bancaire à travers un nouvel instrument, les Bons BRH. L'introduction de cet instrument répond à un double objectif:

- Alléger la taxation indirecte imposée au système financier par la politique des réserves obligatoires;
- Mettre en place un marché de titres qui à terme devra permettre au Trésor Public de se financer directement par appel public à l'épargne.

Ce changement d'orientation de la politique de la Banque Centrale a été rendu possible grâce au respect des engagements pris par le Trésor Public, de contrôler ses dépenses et de payer les intérêts dûs au titre de la dette publique interne. L'encours des bons émis par la BRH atteint aujourd'hui plus d'un milliard de gourdes et 57.4 millions de gourdes d'intérêts ont été transférés aux comptes des banques commerciales. Parallèlement, la Banque Centrale a sensiblement réduit les taux de réserves obligatoires qui, en un an, sont passés de 53 à 26%.

A côté de sa politique monétaire, la Banque Centrale a également entrepris de réformer le système financier. Cette réforme, qui doit passer par une refonte de la loi bancaire et de la loi organique de la banque centrale, de manière à renforcer l'autorité de cette dernière, suit également son cours. Des normes prudentielles devant permettre la préservation de la santé financière du système sont déjà adoptées. Elles concernent :

- La gestion du risque de change;
- La propriété croisée du capital des établissements bancaires;
- Les limites régissant la concentration du risque de crédit.

Les effets de la politique monétaire ont été surtout perceptibles au niveau du contrôle de la masse monétaire et de l'inflation. Après avoir enregistré une croissance moyenne de 1.3% au cours du premier trimestre, l'indice général des prix a progressé à un rythme moyen de 0.8% au cours du second trimestre. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation pour cet exercice se situera autour de 11%.

Compte tenu de la contraction des agrégats monétaires, l'explication des fluctuations à la hausse enregistrées au niveau du taux de change au cours de ces dernières semaines devra être recherchée plutôt dans les phénomènes de nature micro-économique, en particulier au niveau des anticipations que se font les agents économiques désireux de sauvegarder leur pouvoir d'achat. Il convient de noter, en effet, qu'une tendance à conserver une position longue en devises a été observée au niveau des banques commerciales au cours du mois de mars.

En dépit des sacrifices consentis par le Trésor Public pour faire face à ses engagements et libérer des ressources en faveur du secteur productif, la reprise espérée au niveau des investissements privés se fait encore attendre. Entre septembre 1996 et janvier 1997, une variation positive de 11.6% a été enregistrée au niveau des crédits au secteur privé. Cette augmentation est cependant imputable au flux des crédits en devises qui a doublé, tandis que les crédits en gourdes ont stagné. Au cours du mois de janvier, les crédits en dollars ont représenté 20% du total des crédits alloués au secteur privé contre moins de 12% à la fin de l'exercice 1995-1996.

En dépit du démarrage de trois importants projets routiers, il convient également de souligner que l'effort d'investissement public qui aurait pu fournir les incitations souhaitées pour stimuler l'initiative privée n'a pas été suffisant en raison des retards enregistrés au niveau des décaissements prévus au titre de l'assistance externe. Les contrats de prêt relatifs aux projets PURE 2 et FAES sont ratifiés par le Parlement depuis décembre 1996. Cependant, jusqu'à présent aucun décaissement n'a pu être réalisé. Un effort doit être également consenti par les bailleurs pour une amélioration des procédures, dans le sens d'une réduction des délais de décaissement.

Les Réformes structurelles

Sur le plan des réformes structurelles, toutes les conditions sont réunies du côté gouvernemental pour leur mise en oeuvre. Le Conseil de Modernisation des Entreprises Publiques (CMEP) est constitué depuis le 2 décembre et travaille à la mise en place de son secrétariat technique. Le calendrier des opérations de modernisation des neuf (9) principales entreprises, selon l'une ou l'autre des modalités prévues par la loi, à savoir la capitalisation, le contrat de gestion ou la concession, a déjà été proposé. Le Conseil de Modernisation prévoit, qu'au cours du mois de mars 1998, le processus de modernisation de ces entreprises sera au stade d'adjudication finale.

La réforme administrative, qui cependant devait débiter depuis le premier trimestre de l'exercice fiscal, souffre d'un certain retard en raison des modifications qui ont été apportées par le Sénat au niveau de la loi votée par la Chambre des Députés. Toutefois, toutes les dispositions sont prises par l'Exécutif pour rendre effectif le programme de départ volontaire, sitôt que les formalités légales seront remplies.

Toujours en ce qui a trait au volet institutionnel de la réforme, les travaux sont en cours pour la révision du système des franchises et du code des investissements. Le dépôt par devant le Parlement de la loi relative au nouveau code des investissements est prévu pour août 1997. La mise en oeuvre de la réforme du processus d'élaboration du budget, de contrôle des dépenses et de comptabilité publique est également assez avancée. Le calendrier de préparation du budget pour l'exercice 1997-1998 est déjà défini et, le projet de loi organique sur la préparation et l'exécution des lois de finances a été déposée au Parlement. La loi statistique est déjà préparé et sera soumise sous peu à

l'approbation des deux chambres. Toutefois, l'Exécutif attend encore la ratification du nouveau tarif douanier déposé à la Chambre des Députés depuis le mois de mai 1996.

Les premiers résultats

Pour avancer sur la voie de la réforme, et maintenir sa politique de faible inflation, le Gouvernement a dû faire des choix difficiles. Les résultats sont cependant loin de ce qui était espéré. Certes, sur le plan financier, l'amélioration est évidente, le Gouvernement a pu respecter les objectifs de son programme en dépit du retard dans l'assistance externe, sans nuire à la stabilité de la valeur interne et externe de la monnaie. Il a du cependant retarder son programme d'investissement qui aurait pu créer des emplois et réhabiliter la demande intérieure. Ceci a eu certainement un impact négatif sur l'activité économique qui a souffert d'un certain ralentissement. La politique financière du Gouvernement a cependant permis le contrôle de la croissance de l'inflation et a évité la situation de stagflation qu'aurait pu entraîné la contraction de l'économie.

Les mesures d'accompagnement

Aujourd'hui, six mois après le dépôt du son premier budget par devant le Parlement, le souci majeur de ce gouvernement est de trouver des instruments susceptibles de résoudre les frictions chroniques d'ordre économique et social qui ont tendance à nuire à l'évolution saine de l'économie haïtienne. Certains développements récents, notamment la création d'une commission tarifaire mixte (secteur privé/secteur public)

devant recevoir et répondre aux inquiétudes des investisseurs face à la politique fiscale du gouvernement, nous donnent à penser que la direction choisie est la bonne.

Pour aboutir à la croissance souhaitée, prérequis de l'amélioration des conditions de vie de la population, il convient de se rappeler que l'instabilité que connaît l'économie haïtienne sujette à des orientations de politiques macro-économiques qui comportent d'importants changements structurels peut être due aux incertitudes que suscitent ces politiques sur les agents économiques. Il en découle un besoin pressant de renseigner ces agents sur les progrès réalisés et l'évolution du programme. Dans ce contexte, un effort d'explication est entrepris depuis le début de l'année par la publication sur une base trimestrielle des recettes et des dépenses du Trésor accompagné d'un bilan économique.

Face aux inquiétudes que pourraient avoir certains agents économiques, il incombe également au Gouvernement de redoubler d'efforts pour appliquer des politiques saines et rétablir la crédibilité de l'Etat, en bref, de réaffirmer par devant tous sa volonté d'appliquer les politiques adoptées. Il faut également tenir compte du fait que, même si une volonté collective d'appliquer des politiques saines permet à coup sûr de réduire l'instabilité et redonner confiance aux agents économiques, elle ne saurait à elle seule garantir le succès du programme économique en l'absence d'un engagement ferme et soutenu de la communauté financière internationale.

Le Gouvernement est convaincu que les chances d'atteindre ses objectifs de croissance saine et continue passent par l'assainissement des finances publiques et les réformes structurelles, comme meilleur moyen d'améliorer le potentiel économique du pays à

long terme et une politique monétaire anti-inflationniste, comme meilleur moyen d'entretenir la croissance sur une base durable. Il est également conscient que les mesures adoptées pour réduire le déficit budgétaire sont très pénibles à court terme et sans un filet de sécurité sociale renforcée elles ne sauraient jouir de l'appui nécessaire auprès de la population, ce qui pourrait compromettre la continuité, voire la viabilité du programme.

En dépit des problèmes déjà rencontrés et ceux qui surgiront à l'avenir, le Gouvernement est fermement décidé à poursuivre dans la voie de la transition économique en accord avec les engagements pris avec ses principaux partenaires internationaux.

En conséquence, le Gouvernement souhaite développer des programmes qui, tout en dotant le pays d'infrastructures de base, génèrent à court terme des revenus suffisants pour permettre une circulation monétaire réhabilitant la demande locale. En ce sens, le projet " d'Infrastructures de Base" développé avec l'assistance financière de la Banque Mondiale constitue une initiative opportune qu'il conviendrait d'étendre à d'autres régions avec l'appui d'autres bailleurs de fonds.

Cependant, il serait réducteur et simpliste d'enfermer l'action présente et les sacrifices imposés aux haïtiens actuellement dans une logique uniquement financière. Le Gouvernement est conscient que le vécu et les difficultés des ménages ainsi que des entreprises ne sauraient être traduites à travers des statistiques et des agrégats froids, sans aucune référence à des situations plus complexes. Dans cet ordre d'idées, à l'occasion de cette réunion du Groupe Consultatif, il faudrait dépasser cette notion

idéale de la quête des grands équilibres macro-économiques, qui est toutefois incontournable, pour y ajouter une autre hypothèse de travail qui est celle de la création d'entreprises compétitives, autre condition à un développement économique durable. Il serait souhaitable, qu'entre le Ministère du Commerce et de l'Industrie et celui de l'Economie et des Finances, il se crée une passerelle qui rende plus productive les mesures de finances publiques au niveau des décisions micro-économiques des entrepreneurs.

Les conditions de vie de la population sont alarmantes. Il faut développer un ensemble de stratégies qui prendront en compte les groupes les plus vulnérables à l'occasion de toute transition économique. Un exposé vous sera fait sur ce que sont les enjeux en matière de lutte contre la pauvreté.

Le niveau de protection sociale souhaité est loin d'être atteint, cependant les besoins sont criants et ceci, de longue date. Cet état de dégradation du niveau de vie occupe les premières loges dans les soucis du Gouvernement. En ce sens, tout retard prolongé dans l'exécution du budget d'investissement public touchant les programmes sociaux de santé, d'éducation et de lutte contre la pauvreté risque d'avoir des conséquences néfastes sur le climat nécessaire à la reprise des activités économiques.

Un autre point mérite d'être souligné. Dans la situation actuelle de l'économie haïtienne, toute stratégie de croissance durable n'est envisageable qu'en visant une taille critique qui suppose un élargissement de l'appareil productif et une normalisation de la vie économique. Tout ceci pourrait être résumé en ces termes : l'ajustement structurel doit s'accompagner d'un programme ambitieux et novateur de renforcement,

de création d'entreprises et d'emplois. Aussi, le Gouvernement ne pourra réussir qu'à la condition où chaque entrepreneur créant des emplois ou désireux d'en créer bénéficie de tout le support auquel il a droit dans un environnement stable qui rendra viable ses prises de décisions. Ainsi, plus que jamais, les réformes macro-économiques doivent être le départ d'un continuum qui doit aboutir à un environnement d'affaires équitable en termes :

- d'accès aux ressources et aux informations,
- et libéré des multiples distorsions de prix,

Conclusion

En conclusion, cette réforme de l'Etat que le Gouvernement a enclenché ne peut être l'oeuvre d'une équipe de fonctionnaires ou ne saurait se circonscrire à l'annualité budgétaire. Cette réforme doit être un projet largement partagé par ses bénéficiaires, l'Etat, les ménages, les organisations de la société civile et les entreprises, car elle sous-tend une vision participative. Notre communauté d'objectifs doit guider notre façon de travailler. Nous sommes convaincus que nous réussirons à améliorer le sort des haïtiens et nous tenons cette assurance non pas du fait que le pari sera facile et gagné d'avance mais de par la qualité des alliances stratégiques que nous allons développer ou renforcer avec tous ceux qui oeuvrent en faveur du développement socio-économique d'Haïti.



REPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTERE
DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COOPERATION EXTERNE

PALAIS DES MINISTRES

REF.....

No.....

Port-au-Prince, le..... 19.....

Salutations

Monsieur le Vice-Président de la Banque Mondiale pour l'Amérique Latine et la Caraïbe,

Madame la Vice-Présidente de la Banque Interaméricaine de Développement,

Monsieur le Représentant du Secrétaire Général des Nations-Unies

Mesdames, Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,

Honorables Membres du Parlement,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Agences de Coopération Internationale,

Distinguée Assemblée,

Permettez-moi, tout d'abord, d'exprimer, au nom du Gouvernement de la République, l'attention toute particulière que celui-ci accorde à cette réunion du présent Groupe Consultatif qui témoigne de l'engagement des Bailleurs de Fonds d'assurer fermement, à la suite des précédentes particulièrement celles de Janvier et de Mai 1995,

un suivi rigoureux du processus de consolidation et de régulation des flux financiers qui règlementent le système de Coopération Internationale en faveur des programmes sectoriels de Développement de la République d'Haïti.

Ce Groupe Consultatif, revêt une importance particulière d'autant plus qu'il se démarque de l'ordinaire en voulant saisir d'abord la problématique du Développement National lié aux multiples aspects techniques et institutionnels en vue de permettre une adaptation des modalités de fonctionnement des agences aux conditions exceptionnelles dans lesquelles se trouve le pays.

Il s'agit d'une réunion spéciale de travail où les discussions porteront sur les conditionnalités liées au financement des programmes et projets, sur la confirmation des engagements des fonds, et l'identification des contraintes dans la perspective d'assurer la régularité des décaissements dans l'exécution du Programme d'Investissement Public à l'horizon 2000.

A ce compte, le Ministère de la Planification et de la Coopération, salue hautement, au nom du Gouvernement, cette initiative de la Banque Mondiale qui, somme toute sûr, devra déboucher sur l'adoption de nouveaux mécanismes de coopération et d'instruments beaucoup plus flexibles et mieux adaptés à la réalité technique et à la capacité institutionnelle nationale.

Mesdames, Messieurs;

Le Programme de Développement National, comme vous le savez déjà, découle, par sa philosophie, de la conjonction d'efforts conjugués tant du côté des autorités nationales que de celui des Bailleurs de Fonds Internationaux en vue de consolider les acquis en matière de politique liés à la modernisation des Institutions démocratiques nationales et d'initier le pays dans la voie stratégique de la modernité économique dans un contexte de libre marché où la concurrence et la spécialisation internationale

deviennent les principaux guides de l'orientation de l'action gouvernementale pour l'implantation des Programmes et des Projets.

La décentralisation constitue également un des éléments centraux dans la définition et l'orientation des programmes de Développement. Cette préoccupation s'entend de la volonté du Gouvernement de dessiner une nouvelle vision de développement où l'identification et l'intégration de tous les partenaires intéressés à la définition, à la conception, au montage, à l'évaluation et au suivi des programmes et projets régionaux et locaux permettront d'atteindre un haut niveau d'impact socio-économique à tous les échelons de la hiérarchie administrative. La centralisation des décisions et des actions de l'Etat ont abouti jusqu'ici à l'exécution des programmes d'investissements isolés sans aucun effet direct sur la population. Elle a pu créer, au contraire, le drainage de toutes les ressources vers la capitale sans aucun souci de répartition de la valeur ajoutée aux localités génératrices de la production. Les Départements se trouvent dans un état graduel de décapitalisation et d'appauvrissement croissant.

Cette nouvelle approche dans la définition et l'élaboration des Programmes d'Investissements Publics traduit la volonté du Gouvernement de moderniser ses structures de manière à offrir une stratégie apte à juguler séquentiellement les effets de la crise socio-économique et à y apporter une solution durable à des termes réguliers.

Mesdames, Messieurs,

Les orientations stratégiques du Gouvernement de la République, telles qu'elles ont été décrites, n'ont pas pu, cependant, traduire ses objectifs concrets de développement au point que les programmes d'investissements sectoriels se trouvent à chaque fois bloqués dans leur exécution. A cela, s'ajoutent les difficultés remontrées dans le fonctionnement du système d'information, la pratique fonctionnelle des principes et méthodes de passation de marchés, le suivi des opérations et la gestion sur des

programmes sectoriels à effets multiples, la méconnaissance des procédures de décaissements tant au niveau interne qu'externe, le manque de communication au niveau des programmes et projets financés par les bailleurs de fonds et la formation des cadres.

C'est pourquoi, nous nous sommes réunis, aujourd'hui, pour identifier tous les facteurs de blocage inhérents à l'exécution des Programmes d'Investissements Publics pour les années successives de 1996-1999 afin de permettre à tous les partenaires de s'y retrouver et de se mettre tous d'accord sur un plan d'action global et cohérent tant d'ordre conceptuel, institutionnel, financier qu'organisationnel à partir d'un examen critique des contraintes rencontrées par les bailleurs de fonds, les institutions gouvernementales en matière de planification, de programmation et d'exécution de projets.

Certaines de ces contraintes sont communes à l'ensemble des secteurs de planification et impliquent une révision des techniques et procédures du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe pour une amélioration efficace du mode de fonctionnement du système de planification. D'autres sont liées aux agences elles-mêmes quant aux procédures de négociation et de financement des programmes et projets. Une autre catégorie est liée dans les relations entre les agences et le Gouvernement notamment en ce qui a trait à la coordination des programmes et à l'orientation des priorités du point de vue national.

Madame et Messieurs,

Comme vous pouvez vous en rendre compte, la stratégie qui consiste à identifier les contraintes rendant inopératoires les programmes d'Investissements Publics en vue de proposer des mesures correctives appropriées et d'y apporter des solutions concrètes semble jouir d'un avantage certain. Il ne s'agit pas aujourd'hui, d'une séance de proposition ou de reformulation du programme d'actions du Gouvernement. Au contraire, il convient de se questionner sur la nature de contraintes et problèmes enregistrés et leur intensité pour pouvoir s'assurer d'un plan de mise en oeuvre du

5

programme du Gouvernement. L'exercice que nous allons faire ce matin, nous le comprenons bien, n'a pas du tout un caractère spontané. Il est le fruit d'un dialogue franc, et de concertation permanente qui nous ont conduit d'abord, à l'adoption d'un mécanisme d'Assemblées Sectoriels où tous les facteurs de blocage ont été étudiés, au cas par cas, dans les principaux secteurs de planification et, ensuite, à cette plénière qui nous l'espérons, sera profitable pour tous.

Au nom du Gouvernement de la République, Je vous souhaite une bonne et fructueuse besogne.

6/6

PROGRAMME DE MODERNISATION DE L'ETAT
(PME)

Document de présentation du PME au "Groupe Consultatif" réuni à
l'Hotel KINAM II les 2 - 4 Avril 1997

Port-au-Prince, Avril 1997

I.- Le Programme de Modernisation de l'Etat et la mise en place des Commissions de Réforme

1.- Dans le contexte du retour à l'ordre constitutionnel en 1994 / 95, un double processus de modernisation a été lancé: la modernisation institutionnelle et la modernisation économique. Ce document vise spécifiquement à rappeler l'effort en cours pour unifier les nombreuses initiatives impulsant la nouvelle dynamique institutionnelle.

2.- Malgré l'extrême diversité des actions menées, le mouvement d'ensemble a pris deux orientations importantes:

1) Une modernisation politique en référence à la constitution de 1987: avec l'organisation des élections; la mise en place d'institutions démocratiques; le respect des droits civils fondamentaux du citoyen dans une société démocratique; la réanimation des collectivités territoriales en vue de leur participation à la gestion publique et le partage des responsabilités de l'Exécutif entre le chef de l'Etat et le chef de gouvernement.

2) Une modernisation administrative et institutionnelle: avec d'une part la mise en oeuvre de projets pour amorcer une restructuration de l'appareil administratif de l'Etat central et entreprendre la construction de celui des collectivités; d'autre part, la conception et la réalisation d'un ensemble d'actions pour refondre le cadre législatif et réglementaire.

3.- Toutes ces tentatives de restructuration et d'aménagement institutionnel souffrent cependant de l'isolement de l'une par rapport à l'autre et d'une absence de mécanisme global de coordination et de planification qui aurait assuré le jeu des effets de synergie pour déboucher sur un mouvement d'ensemble et cohérent. Partant de ce constat, le gouvernement a mis en place une structure institutionnelle centrale, le (PME, chargée de formuler et de planifier l'exécution globale du programme de réforme de l'Etat. Cette mise en place doit se faire à travers le montage de trois (3) Commissions:

1) La Commission Nationale de Gouvernance: s'intéressant à trois champs importants:

- l'établissement au sein de l'Exécutif d'un système de décision institutionnalisé et efficace.
- la promotion de relations fonctionnelles et efficaces entre les trois pouvoirs d'Etat
- la recherche d'une participation effective des citoyens à la gestion des affaires publiques

2) la Commission Nationale de Réforme Administrative: qui concentrera ses efforts sur l'Administration Publique Centrale.

3) la Commission Nationale de Décentralisation dont l'action doit contribuer à la construction d'une administration autonome des collectivités territoriales.

4.- De ces trois Commissions, c'est la seconde qui est à un stade plus avancé. Trois Commissaires ont été nommés, des cadres recrutés et un ensemble d'activités ont été réalisées depuis lors. La Commission de Gouvernance n'est pas officiellement formée mais toutes les démarches administratives pour sa constitution ont été déjà menées. De plus, une équipe de travail rattachée au Bureau du Premier Ministre a été constituée. Elle comprend les membres du cabinet du Premier Ministre assurant le suivi du PME et deux chargés de mission. Pour la dernière Commission, les initiatives prises ne sont pas encore à un stade très avancé.

II.- Bilan des réalisations

A.- L'effort en vue de la coordination des activités de gouvernance

5.- A partir de Décembre 1996, l'équipe constituée au sein de la Primature a organisé en son sein diverses réunions et discussions qui ont débouché sur un document de travail comprenant: une problématique de la gouvernance, une méthodologie d'intervention dans les trois champs identifiés et un plan de travail pour la première année. Des rencontres furent organisées également avec la Commission de Réforme administrative. Elles permirent de jeter les bases de la collaboration et concrètement les deux structures ont planifié conjointement l'organisation du processus de réflexion qui mènera à la définition du "Document de référence de modernisation de l'Etat". C'est par ailleurs ensemble qu'elles rencontrèrent certains bailleurs de fonds comme la BID pour son "Projet d'appui au Pouvoir Exécutif et à la Réforme Administrative".

B.- Les activités de la CNRA

6.- La stratégie d'organisation de la CNRA comporte également trois volets:

- l'élaboration de l'approche de la réforme administrative en partant d'une esquisse,
- la définition d'une méthodologie d'intervention
- la définition et la réalisation d'un programme annuel de travail en partant des missions fondamentales de la commission.

Une brève présentation des activités réalisées permettra de mettre en relief ces points essentiels de la stratégie.

7.- Si l'on considère le plan annuel de travail, le groupe d'activités de communication et d'échanges y occupe une bonne place. Celles-ci vont depuis la présentation de la CNRA aux plus hautes autorités politiques du pays jusqu'à des séances de travail impliquant des groupes de la société civile. Tenant compte de son calendrier, la Commission n'a couvert jusqu'à présent que les structures de l'Etat. De toute façon, cette activité est vue comme quelque chose de permanent qui vise à impliquer un très grand nombre de personnes dans le processus d'élaboration et d'exécution de la réforme.

8.- Comme mentionné précédemment, le "Document de référence de modernisation de l'Etat" doit résulter de l'effort conjoint des Commissions. Des séances de travail ont donc été organisées en conséquence, ce qui a permis l'élaboration d'un avant-projet d'organisation d'ateliers devant y conduire.

9.- Le diagnostic de l'Administration Publique et des projets et actions représente la principale activité actuelle de la Commission. Il faut signaler les particularités de l'approche retenue:

1) L'opération se fera par étapes, trois en tout:

- a) l'étape de pré-diagnostic de cueillette d'information, d'analyse tout azimut de la documentation disponible et d'observation directe.
- b) la phase des diagnostics complémentaires avec des études thématiques et intéressant des secteurs institutionnels ou Ministères classés comme stratégiques.
- c) la phase de finalisation

2) Cette opération a été l'occasion pour mettre en place des mécanismes d'une importance cruciale dans le processus de réforme:

- a) les groupes techniques de travail supervisés par des Commissaires et structurés autour de 4 secteurs institutionnels définis par la CNRA
- b) les comités d liaison / Comités de Pilotage à l'intérieur des Ministères qui ont une structure souple mais toujours représentative des différentes instances de décision
- c) le "Forum des Directeurs Généraux" qui s'est réuni déjà trois fois depuis la constitution de la CNRA et est un mécanisme de concertation

Les premiers résultats escomptés, pour le début d'Avril 1997, sont les suivants:

- 16 monographies institutionnelles

- 4 rapports partiels de synthèse couvrant les grandes missions de l'Etat
- un rapport global de synthèse sur Administration Publique en Haïti
- une liste de tous les Comités de liaison mis en place
- un document de présentation de tous les projets et actions de réforme institutionnelle en cours.

10.- Pendant les trois (3) mois de son existence, la CNRA a eu à identifier une dizaine de bailleurs de fonds intéressés à apporter leur concours à l'Etat haïtien dans son effort pour moderniser l'Administration Publique. Les informations disponibles sur cette aide ont été synthétisées dans le document de travail # 11 de la Commission intitulé "l'appui international à la réalisation d'activités dans le cadre de la réforme administrative et institutionnelle". Cette matrice comporte certaines informations qui n'ont pas encore été vérifiées.

11.- Compte tenu du calendrier de la CNRA et de ceux des bailleurs, les contacts n'ont pas pu être établis ou les négociations n'ont pas pu être menées avec tous. C'est pourquoi la CNRA dénombre pour l'instant sept (7) projets d'appui des institutions multilatérales et bilatérales suivantes:

- 1) Deux projets du PNUD dont:
 - a) l'un concerne essentiellement le montage d'un fichier central en vue de parvenir à une gestion globale de la carrière des fonctionnaires
 - b) et l'autre que les discussions avec la CNRA orientent vers les axes: gestion des ressources humaines et création d'une capacité de conception / exécution de politiques publiques sectorielles.
- 2) 1 projet de la BID avec les activités suivantes:
 - a) finalisation des diagnostics institutionnels
 - b) définition de lignes de politique organisationnelle de différents secteurs institutionnels
 - c) refonte totale du cadre législatif et réglementaire
 - d) évaluation de la capacité de conception / exécution de politiques publique dans certains ministères
 - e) formation professionnelle ciblée
 - f) activité de consensus
- 3) 1 projet de l'OEA avec deux aspects
 - a) programme de recyclage pour 240 agents
 - b) montage d'un centre de formation pour les diplomates et cadres du Ministère des Affaires Etrangères.
- 4) 1 projet "FAC" de la France ayant deux grandes composantes:

- a) mise en place de 15 modules de formation en Administration essentiellement
 - b) assistance technique pour l'élaboration de la politique de formation et la création d'une Ecole Nationale d'Administration et de Politiques Publiques.
- 5) 1 projet USAID de perfectionnement des cadres avec trois catégories de modules:
- a) ceux orientés vers les cadres supérieurs
 - b) ceux orientés vers les cadres techniques de niveau intermédiaire
 - c) et ceux destinés à développer les capacités d'un groupe d'agents dans l'élaboration et l'évaluation des politiques gouvernementales.
- 6) 1 projet ACDI avec deux particularités:
- a) il vise à répondre à des besoins d'appui technique des institutions publiques haïtiennes.
 - b) il propose des interventions dans les ministères identifiés comme prioritaires: MPCE, MTPTC, MARN, MS, MEN, MENV, MEF.

III.- Les perspectives

12.- Selon la programmation trimestrielle des activités de la CNRA, le second trimestre devrait être consacré surtout à la poursuite des activités de diagnostic et au lancement des études et réflexions pour la définition des politiques de réforme. Mais, compte tenu d'un certain retard pris dans l'état d'avancement des travaux du premier trimestre un nombre d'activités plus important devra être programmé pour les trois prochains mois:

- 1) Finalisation des différents rapports de pré-diagnostic.
- 2) Lancement des autres études de diagnostic et de missions spécifiques dans les 9 départements .
- 3) Organisation à la fin d'Avril 1997 d'ateliers devant conduire à l'élaboration du "Document de référence de modernisation de l' Etat".
- 4) Sur la base de ces trois groupes d'activités, organisation au mois de Mai 1997 de nouveaux d'ateliers avec trois objectifs:
 - a) Restituer aux différents partenaires institutionnels les résultats des travaux de

diagnostic.

b) Analyser les projets et actions de réforme institutionnelle en cours

c) Esquisser, dans le cadre des lignes d'orientation arrêtées dans le "Document de référence", un modèle administratif pour Haïti.

5) Lancement des études pour la définition des lignes de politique organisationnelle, de politique de gestion des ressources humaines et de politique de formation.

6) Poursuite des négociations avec les bailleurs pour l'élaboration de nouveaux projets d'appui.

7) Préparation d'un vaste programme de communication et d'échanges.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET STRATEGIE POUR UN DEVELOPPEMENT NATIONAL

Présentation pour la Commission Gouvernementale de Politique Sociale, préparée à l'occasion de la réunion du Groupe Consultatif sur Haïti, 2-4 avril 1997, Port-au-Prince.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET STRATEGIE POUR UN DEVELOPPEMENT NATIONAL

La pauvreté en Haïti ne concerne pas une couche ou un secteur plus ou moins important de la population; il s'agit d'une caractéristique endémique de la situation nationale. Les indicateurs sociaux utilisés actuellement par les agences internationales le montrent clairement:

FICHE HAITI 1990:

PAUVRES: 65%	REGION CARAIBE: 27%
DEVELOPPEMENT HUMAIN: 0.354	REGION CARAIBE: 0.710
INDICE DE PAUVRETE: 0.755:	REGION CARAIBE: 0.394
INDICE BESOINS ELEMENTAIRES: 0.439	REGION CARAIBE: 0.777

Jusqu'à une époque récente, et particulièrement avant le retour à l'ordre constitutionnel, l'Etat Haïtien a fonctionné sur la base de politiques sociales traditionnelles, à partir de:

- certaines fonctions du Ministère des Affaires sociales (MAS).
- l'action humanitaire et de développement des ONG
- l'aide alimentaire.

A partir de 1991, la création du FAES a introduit un nouvel instrument d'articulation et de gestion de projets à caractère social. Cependant, les trois années du coup d'Etat ont eu un effet ravageur à partir de ses retombées démographiques, migratoires et économiques multiples. La plupart des indicateurs sociaux ont connu une chute spectaculaire. Le retour à l'ordre constitutionnel s'est donc opéré sous le signe du relèvement, d'abord par des actions d'urgence: Renforcement du FAES, projet PURE, projets d'assistance humanitaire non gouvernementaux. Parallèlement, le processus de remise en ordre de l'économie et les négociation liées à l'ajustement structurel sont passés au premier plan des préoccupations de l'Etat. Cependant, certaines lignes de financement visent, sous

la rubrique de "mesures de compensation", à pallier les effets prévisibles des mesures d'ajustement macro-économique.

Il est clair qu'aucune politique sociale ne peut se limiter à des actions assistentielles de soulagement des couches les plus démunies. Diverses assises internationales et régionales sur la question, de même que les différents rapports internationaux élaborés par le PNUD et la Banque Mondiale en particulier, ont clairement établi que la lutte contre la pauvreté passe par des stratégies de long terme dont l'impact se mesure en termes de développement des ressources humaines et des transformations opérées au niveau des structures mêmes de l'économie. Dans le cas particulier d'Haïti, de telles politiques s'inscrivent dans un panorama de pauvreté généralisée et de nature structurelle. Une stratégie de lutte contre la pauvreté doit donc à la fois tenir compte de l'urgence, et aussi élargir ses objectifs à des visées plus larges de renversement des principales tendances qui produisent et approfondissent la pauvreté en Haïti.

Dans ce contexte, un programme gouvernemental de lutte contre la pauvreté doit envisager plusieurs niveaux et différents rythmes, qui permettent de: soulager la pauvreté extrême à court terme, et d'aborder le problème d'une politique sociale de développement à effets durables.

Actuellement, la lutte contre la pauvreté telle qu'elle est envisagée par les agences internationales part souvent d'un diagnostic sur les conséquences des politiques d'ajustement au niveau macro-économique. Dans le cas d'Haïti, il faut plutôt envisager une politique dans laquelle articulent des interventions qui prennent en compte également le dénuement absolu du pays en matière de ressources, d'institutions, et même de tradition de politique sociale.

Aborder une problématique aussi complexe requiert une stratégie à divers volets, dont l'articulation n'exclut pas la spécificité de chacun d'entre eux, étant donnée la gravité de la situation de pauvreté en Haïti. On présente ici les priorités et les grandes lignes de cette stratégie pour la Commission Gouvernementale de Politique Sociale. Cette présentation vise à définir:

- 1) Les axes prioritaires du Gouvernement en matière de politique sociale
- 2) La méthodologie de mise en place de cette politique
- 3) Quelques domaines d'intervention et d'études concrètes, dans le cadre des actions gouvernementales en cours ou programmées.

I - LES AXES PRIORITAIRES POUR UNE POLITIQUE SOCIALE

Une politique sociale pour Haïti doit considérer trois problématiques majeures:

- L'amélioration globale des niveaux de vie de la majorité, qui sont largement inférieurs aux standards internationaux moyens.
- L'amélioration des conditions de vie des couches les plus défavorisées (pauvreté absolue)
- La protection des catégories sociales dites fragiles (enfance défavorisée, femmes, marginaux...)

La politique sociale du gouvernement sera centrée en priorité sur le premier aspect, c'est-à-dire, l'amélioration des revenus de la population active. Il s'agit en effet d'un niveau d'intervention névralgique, qui permet d'espérer des retombées à effets multiplicateurs dans plusieurs domaines: pouvoir d'achat, emplois, niveaux de consommation, dynamisation de l'économie populaire en général; ce qui à son tour devrait avoir des incidences positives durables sur les niveaux de nutrition, santé et scolarisation. Ceci, sans préjudice des investissements sectoriels destinés à valoriser et à rentabiliser nos ressources humaines.

En ce sens, étant donnée la structure socio-économique générale du pays, cette politique embrasse nécessairement des aspects spécifiques, qui devront s'articuler à elle, telles que: les zones de mise en place de la réforme agraire, le secteur informel pour la valorisation des petits métiers, la promotion de l'artisanat populaire. Le développement de ces activités, plus ou moins répandues déjà, avec un savoir-faire consolidé, permettra à la fois d'atteindre les objectifs sociaux signalés plus haut, mais aussi d'assainir et de dynamiser la production nationale. Une attention particulière devrait être accordée aux activités pour lesquelles notre pays bénéficie d'avantages comparatifs ou peut les conquérir: l'art et l'artisanat, la culture en général, certaines niches de cultures agricoles et d'aquaculture intensives.

Dans une vision globale de l'avenir, le Gouvernement est enclin à valoriser le potentiel inhérent aux petites économies sur de petits territoires: miser sur l'intensif plutôt que sur les grandes échelles; rechercher et développer les niches

favorables sur le marché national et international: rehausser l'originalité de certaines productions, mettre à profit le sens de l'initiative et de la propriété individuelle, exploiter des avantages relatifs de type historique et géographique liés à la proximité (USA) ou aux relations privilégiées (Europe et France en particulier) d'Haïti avec l'extérieur. Bien entendu, les interventions assitentielles ne pourront pas être minimisées à court terme, étant donné l'ampleur du problème de la pauvreté strictu sensu dans notre pays. Cependant l'axe majeur pour construire l'avenir devrait être la rentabilisation et la formation des ressources matérielles et humaines.

II - METHODOLOGIE DE TRAVAIL POUR UN SUIVI DE LA POLITIQUE SOCIALE

Pour se doter d'une politique sociale cohérente et efficace, le gouvernement devrait envisager trois niveaux de pilotage et d'intervention:

Des mécanismes de suivi d'indicateurs macro clé.

Il s'agit de réunir l'information nécessaire pour une meilleure connaissance des incidences de la politique économique dans le domaine social, de façon à établir des diagnostics périodiques sur l'évolution de la condition sociale de la population.. Pour ce faire, la Commission devra rassembler pour l'élaboration d'un tableau de bord, des données précises et continues dans les domaines suivants:

- Education
- Santé/Reproduction
- Emplois
- Revenus
- Alimentation
- Logement
- Production
- Prix
- Taxation
- Monnaie

III- DOMAINES D'INTERVENTION ET MISES EN PLACES EN-VISAGEES DANS LE CADRE DES ACTIONS GOUVERNEMENTALES EN COURS

Trois domaines d'intervention possibles à court terme ont été priorisés pour la Commission:

A - Des interventions visant la dynamisation de certains secteurs économiques d'activités. La priorité sera donnée à certaines branches du secteur informel productif, en particulier dans des branches où le savoir-faire national est plus développé: Ferronnerie, menuiserie, artisanat d'art. L'approche envisagée implique:

1. Etablir un diagnostic des structures existantes: INFP, ONART... Pourvoir à leur réhabilitation en fonction d'une politique nationale d'appui aux artisans.
2. Recenser les institutions et les activités existantes dans le domaine: ateliers d'ONGs,, structures de crédit, débouchés.
3. Déterminer le potentiel des diverses branches de production: standard de qualité, marchés, filières d'exportation.
4. Etudier les conditions et le coût des différentes formules de regroupement de producteurs. Formuler des projets en ce sens.

B - Des interventions visant le développement régional de certaines zones géographiques, particulièrement en milieu rural. Elles seront sélectionnées en fonction des zones d'activités classées prioritaires par le gouvernement, en particulier: les régions liées à la réforme agraire, pour lesquelles une stratégie d'interventions multiformes est déjà en place, et les zones d'ouverture de chantier d'infrastructures agricoles. L'approche visera à:

1. Analyser les conditions d'implantation ou d'encouragement d'activités connexes à la production agricole, dans le but de susciter la création d'emplois et de stimuler la création de sources alternatives de revenus, en particulier pour les jeunes et pour les femmes.

2. Créer des "pôles de développement" à partir de l'action des collectivités territoriales, les ONG implantées localement et les programmes sectoriels du gouvernement, permettant de regrouper les investissements d'origines diverses en un plan local de développement qui sera géré par les Collectivités Territoriales. L'accent sera mis sur l'alphabétisation, le crédit aux femmes productrices ou commerçantes, la préservation de l'intégrité de la famille. Une attention spécifique devra être accordée au problème de la sécurité foncière, condition indispensable pour stabiliser et favoriser le développement de l'économie rurale.
3. Encourager par ces actions la population à se fixer sur ses lieux d'origine, favorisant ainsi un ralentissement de l'exode rural et la promotion de la décentralisation.

C - Des interventions orientées vers l'assistance soutenue à des catégories dites "fragiles" de la population. La priorité est envisagée à l'enfance défavorisée, en particulier les enfants des rues des agglomération urbaines. Une telle intervention doit être envisagée en coordination avec les organismes spécialisés de protection de l'enfance, nationaux et internationaux. Ces actions doivent permettre de:

1. Recenser et établir le profil des enfants des rues (plus de 20 000 à Port-au-Prince seulement, d'après le Centre d'Education Populaire, une institution sans but lucratif qui travaille avec les enfants des rues depuis les années 1980)
2. Elaborer des programmes de regroupement, de suivi, d'assistance et d'encouragement à la scolarisation et la formation professionnelle pour ces enfants. Pour l'établissement de ces programmes, le Ministère des Affaires Sociales travaillera de concert avec les organismes privés et non gouvernementaux engagés dans l'assistance aux enfants des rues.
3. Rechercher des sources de financement et d'appui institutionnel, tant sur le plan national qu'auprès des agences internationales de financement.

D - Des interventions visant la mise à profit des investissements gouvernementaux déjà accordés ou implantés. Une articulation d'interventions à caractère social et économique autour de projets consignés dans le Programme d'Investissement Public (PIP) est factible immédiatement. Elles peuvent avoir un effet multiplicateur sur le plan sectoriel ou régional. A cet effet, les projets consignés en particulier dans les lignes Infrastructure et Pauvreté, devront être examinés dans le but de:

1. Recenser et évaluer les actions en cours: publiques, privées, non gouvernementales ou communautaires
2. Anticiper les retombées possibles des investissements publics et les domaines d'intervention complémentaires manquants
3. Proposer une articulation des interventions en cours, et en susciter éventuellement de nouvelles, afin de stimuler le développement des régions concernées.

Enfin, il convient de souligner que tout au long des propositions qui font l'objet de cette présentation, le choix des priorités, celui des types d'interventions directes, de même que les modalités envisagées, tiennent compte de deux réalités incontournables:

- La nécessité de regrouper les ressources disponibles et d'utiliser efficacement les institutions existantes, étant donné la faiblesse des moyens actuels de l'Etat.
- L'importance de certains paramètres sociaux liés au développement des ressources humaines, en particulier, la formation des jeunes et l'amélioration de la situation des femmes. En effet, pour ce qui est de ces dernières, leur rôle économique, leur condition souvent monoparentale et la discrimination dont elles sont l'objet au sein de la société, rendent impérative la définition de politiques spécifiquement orientées en leur faveur.

Des mécanismes de pilotage et de définition de politiques sociales sectorielles.

La Commission aura à travailler en étroite collaboration avec la Commission Economique, dans le but d'établir les conditions et mécanismes d'intervention prioritaire dans les secteurs sociaux fondamentaux. Pour cela il conviendra de convenir, avec les institutions concernées, de stratégies visant à:

- Elaborer ou ajuster les plans sectoriels de développement, sur la base des projets existants.
- Déterminer les objectifs par étapes et les priorités
- Proposer des axes de développement social national. En fonction de ces axes, les programmes et activités des ONG trouveront un cadre d'inscription plus précis et une meilleure délimitation de leur rôle.
- Rechercher les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs fixés.
- Déterminer les instances et mécanismes de suivi et de diffusion de cette politique

Des mécanismes d'intervention directe

Pour les différents axes définis de la politique sociale et en fonction des priorités établies, la Commission aura également à proposer au Gouvernement des interventions et des projets nouveaux, de façon régulière. Certains niveaux d'intervention relèvent d'une politique d'urgence et ne seront pas l'apanage de la seule Commission. Ils devront contempler les mandataires des différentes instances de l'Exécutif, les ministères de même que les institutions spécialisées comme le FAES, l'UCG, les interventions au titre du programme HIMO et les plans des organes décentralisés.

REUNION DU GROUPE CONSULTATIF POUR HAÏTI
Pétion-Ville, 2 au 4 Avril 1997

PRESENTATION DU DIRECTEUR GENERAL DU FAES
Monique Pierre-Antoine

«FAES, Instrument du Gouvernement pour combattre la Pauvreté. »

Merci, Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Représentants de la Communauté Internationale,

Mesdames, Messieurs,

*"Le Cri des pauvres n'est pas toujours juste,
mais si vous ne l'écoutez pas,
vous ne saurez jamais ce que c'est que la justice"*
Anonyme

La crise économique qu'a entraîné la période du Coup d'Etat a eu des impacts profonds sur la population pauvre de notre pays qui s'est retrouvée encore plus dépourvue. La pauvreté a pris une nouvelle ampleur, de nouvelles formes; son acuité s'est traduite par une plus grande difficulté ou la quasi inexistence de l'accès aux services de base pour toute une catégorie de la population.

Et c'est dans ce contexte que, il y a aujourd'hui exactement deux ans, le 3 Avril 1995, le FAES réouvrait ses portes avec pour objectif des actions rapides pour essayer de répondre en partie à certains besoins, d'investir dans le capital humain en améliorant l'accès aux services de base tels l'eau potable, l'assainissement, les services de santé primaire, l'éducation primaire etc..

Le FAES, organisme financier de développement, est chargé de la gestion de prêts ou de dons accordés au Gouvernement et destinés au financement de projets ciblés pour atteindre les pauvres des zones rurales et urbaines défavorisées. Plus spécifiquement, il est chargé de financer des projets

d'infrastructure et de services sociaux au bénéfice des plus pauvres. Le FAES est donc aussi et surtout un des principaux instruments de Lutte Contre la Pauvreté du Gouvernement, un instrument de Politique Sociale. C'est un instrument de court terme, complément et outil d'une stratégie à long terme.

Deux années de fonctionnement ont permis au FAES de devenir une institution solide, en institutionnalisant, si je peux me permettre de m'exprimer ainsi, toute une série d'éléments liés à sa mission et indispensables à son efficacité : la stratégie de financement, la transparence et la simplicité des procédures et le ciblage.

La stratégie de financement est fondée sur la demande. Les demandes sont présentées au FAES par des entités publiques ou privées sur la base d'un menu de projets. *L'implication de la population dans le choix du projet permet d'augmenter les chances de durabilité après exécution.*

Cette transparence des processus, nous l'avons matérialisé par l'utilisation d'un système informatisé de gestion des projets --*le choix des projets à financer est produit par le système en fonction de critères définis*-- et par l'adoption dès novembre 1995, de procédures simplifiées de financement des projets.

La méthode de ciblage nous permet d'éviter la concentration de projets dans une zone donnée et de répartir manière équitable le budget. Au départ, une part du budget est attribuée à chaque commune en fonction de son degré de pauvreté.

Les Premiers Résultats obtenus l'ont été grâce au financement de la première phase des activités du FAES à partir d'une disponibilité financière de 24.8 millions de dollars américains provenant des prêts de la BID et de la Banque Mondiale et du Trésor Public. Nos partenaires ici sont remerciés. Cette première phase a été dans un aspect, bouclée en septembre 1996, 18 mois après la réouverture du FAES, avec l'engagement de la totalité des ressources. Des évaluations externes qui ont été faites montrent la fiabilité du FAES comme institution solide et instrument financier fiable.

De plus, à l'actif de l'Institution, les chiffres parlent d'eux même:

- 566 projets mis en oeuvre dans tous les secteurs identifiés dont 353 sont aujourd'hui achevés;
- 96 des 133 communes du pays ont été touchées;
- 90 écoles construites ou réhabilitées;
- du mobilier ou des fournitures pour 147 écoles;
- 20 Centres de Santé construits ou réhabilités dont 8 complètement équipés;
- 24 Système d'eau potable construits ou réhabilités, ect.

On ne saurait ne pas mentionner la participation du FAES à la campagne de vaccination avec le Ministère de la Santé et l'UNICEF au cours de laquelle un million et demi de petits haïtiens ont été vaccinés.

Deux années de fonctionnement, deux années d'expérience qui vont permettre au FAES de revoir sa stratégie et adopter de nouveaux outils pour une meilleure orientation de ses actions.

Nous envisageons donc : **d'améliorer la coordination des activités du FAES** avec les Ministères et les autres institutions qui interviennent dans les secteurs dans lesquels le FAES intervient dans le but de limiter les risques de duplications et d'augmenter les chances de durabilité des projets.

Nous voulons aussi **fournir un meilleur encadrement aux demandeurs** en travaillant avec les ONG et autres organisations de la société civile qui sont sur le terrain. L'extrême pauvreté et l'incapacité d'une communauté à monter un bon dossier de projets ne doit pas être un obstacle au financement du FAES.

Nous allons également prendre des actions pour **stimuler la participation des bénéficiaires à toutes les étapes du projet**, ce, pour augmenter les chances de durabilité des projets.

Notre action visera également à **renforcer les collectivités territoriales** particulièrement les mairies. Ce travail entamé dès la première phase, permettra à ces entités, de par leur intégration progressive aux différentes étapes du projet,

de développer des capacités institutionnelles et de jeter ainsi les bases du développement dans les régions.

Nous avons également révisé le menu des projets pour inclure d'autres types de projets très rentables socialement qui sont demandés par la population.

Pour l'implantation de cette nouvelle stratégie, le FAES doit trouver de nouvelles ressources. J'invite donc tous les Partenaires et amis d'Haïti à nous accompagner. La Banque Mondiale au cours de cette année va entamer le processus d'évaluation pour le financement d'un second crédit. La Banque Interaméricaine de Développement, notre principal partenaire financier, que je tiens ici à remercier publiquement pour l'octroi au Gouvernement du Second Prêt de 27 Millions de dollars qui va nous permettre cette année de financer de nouveaux projets.

La croissance de notre pays dans le court terme, sera alimentée par les investissements du secteur public financés à partir de l'aide externe et le FAES, à coté de sa mission première, a aussi son rôle à jouer dans l'effort de relance de notre économie. Il est donc doublement important que le FAES puisse rapidement débiter ses opérations.

Le Gouvernement donne son soutien au FAES. Le Conseil d'Administration donne son soutien au FAES. J'en appelle donc personnellement et publiquement au Directeur de la Banque Interaméricaine de Développement, Monsieur Martinez pour nous aider au FAES à faire en sorte que la mise en oeuvre de ce second financement se fasse dans les meilleurs délais et les meilleures conditions possibles pour le plus grand bien de ces populations que nous avons pour mission de servir.

Je vous remercie.

Judy Baker's Speech for CG on Poverty

Thank you for the opportunity to say a few words. I have been invited to make a presentation based on the work in the context of a poverty assessment we have been preparing in collaboration with the government, donors, and NGOs, and in the eventual implementation of the recommendations coming out of the poverty assessment.

Ironically, while we know poverty in Haiti is widespread, we actually know relatively little about the poor, and about the impact of specific policies and programs on their living conditions. Through the poverty assessment, analysis is being carried out which will provide the basis for outlining a comprehensive poverty reduction strategy for the country. Clearly no one person or organization has all the answers. This is why a collaborative approach involving stakeholders will continue to be so important throughout the preparation process--including an interactive consultation this summer or fall once the background analysis is complete-- and of course, on follow-up.

Today, I will very briefly touch upon three things: first a few points on poverty in Haiti; Second, a bit on the strategies that other countries have pursued with success; and Third, I would like to raise some key outstanding issues which I hope will benefit from a discussion here.

The problems of poverty in Haiti are vast. Most Haitians do not have enough income to support themselves and their families, nor do they have access to very basic services such as water, sanitation, health care, and primary education. The causes are linked to political instability, inappropriate economic policies, the lack of governance, under-investment in infrastructure and human capital, and high fertility rates. Under the trade embargo during the early 90s, there was a further sharp deterioration in living conditions in the country. Per capita income today is actually lower than three decades ago, as far back as our data are recorded.

From our analysis, a few preliminary results are emerging; poverty is highest in rural areas--particularly the North and Northwest Departments, the humid mountain areas of the southern departments, La Gonave and the Central Plateau, and urban slum areas such as Cite Soleil and La Saline. In rural areas, services are particularly limited if not non-existent, and many are confronted with low quality agricultural land. In cities, the poor suffer from overcrowded and unsanitary living conditions, and growing political discontent. The majority of the urban poor work in the informal sector, in trade, transportation, and services. There is very little known about the informal sector, except that wages are low, and productivity is low.

The lack of access to services perpetuates the cycle of poverty. Contaminated drinking water contributes to more than half of all infant deaths, and to the chronic malnutrition rates affecting about one third of all Haitian children under the age of five. High fertility rates put enormous pressure on Haiti's limited natural resources, on schools-- and at the household level, on the health of the mother and child and on family income. The interaction of these problems only worsens the situation. For example, children who are able to attend school but do not have proper nutrition, cannot concentrate well resulting in low academic performance. Low education levels are then linked with high fertility rates, lower wages, and limited job opportunities later in life.

To tackle these very difficult issues, it is useful to look at those countries which have had success in reducing poverty and the strategies they have pursued. Well-known examples such as Indonesia, Malaysia, and Thailand have reduced poverty through promoting economic growth and investing in human capital. This is not a new message, but the results are still valid. High growth rates of more than 6 percent raised employment, increased labor productivity and contributed to higher real wages. In parallel, these countries also provided for adequate social spending on basic health and education which increased the skills and quality of the labor force and enabled the poor to seize opportunities provided by economic growth, and for safety net programs for the most vulnerable groups who could not benefit from growth opportunities.

The Government of Haiti has adopted these three important elements as part of their development strategy. At the top of the agenda are: i) economic reform, ii) investing in human capital, and iii) strengthening social safety nets. Yet progress is not likely to come overnight. The long-term commitment and political will to implement this strategy needs to be stronger. As we have heard, speeding up progress on economic reform, and on project implementation will be necessary to begin the process of poverty reduction. The newly formed commission has an important role to play in leadership and coordination on poverty and social policy, but it has not yet assumed this role. Setting up a survey system which could regularly monitor and evaluate the impact of policies and programs on the poor will also help to identify areas which may need to be changed along the way.

We must also be realistic that the problems in Haiti are complex and deep rooted, and will therefore require innovative approaches to getting things done. For example, Haiti is one of the very few countries in the world where NGOs play such a large and important role in delivering services. While there continues to be a need to improve this service delivery, we must draw on the lessons learned from the NGO experiences and find new ways to incorporate these key players in more formal sector planning.

A strong show of support over the long term will also be needed from donors. While resources do not appear to be the problem for now, improved coordination will reduce duplication and gaps, increase coverage for beneficiaries, and ultimately lead to better results on the ground.

In moving ahead on a more comprehensive and detailed poverty reduction strategy which addresses the practical issues such as how to ensure that growth creates new jobs, and how to increase access and improve delivery of basic services for everyone--including the poor in rural areas, there are still several outstanding questions. Among those I will mention four broad areas:

1. How to prioritize the relative needs of the urban and rural poor?

The needs for both sectors are great. Two thirds of the population live in rural areas, though in many places, the quality of agricultural land is low which limits its potential for increased production. High fertility rates put additional pressure on the fragile land resources. Migration to the cities is continuous, causing enormous urban problems as well. Urgent attention is needed for the overcrowded and unsanitary living conditions, growing political discontent, and limited job opportunities, particularly here in Port-au-Prince. With the very different needs in the urban and rural sectors, what kinds of investments will appropriately address each set of problems? On a national basis, what kind of longer-term strategy will protect the limited resources in rural areas from increased population pressure, but control further expansion of urban problems?

2. How to balance the roles of the public, private and NGO sectors in the delivery of services?

NGOs have clearly played a major role in service delivery in Haiti and should continue to do so. With much needed public sector reform underway in many sectors, the central ministries will likely be increasingly responsible for setting sector policies, establishing norms, inspecting service delivery points, and evaluating performance. As the public sector is strengthened, how will they work effectively with NGOs in ensuring equitable and efficient service delivery? Many NGOs fear that with these reforms they will lose their international donor funding. How can their participation in the process be formalized so that their important role will not be lost? And how can government be sure that quality standards are maintained in the delivery of services?

3. How to improve conditions in the labor market, create new jobs and increase wages?

The poor mainly work in agriculture, and the informal sector as traders, and in services. But wages are low, and skills are low. What can be done to ensure that firms are encouraged to grow, and that those in the informal sector can have access to credit,

infrastructure, and training so that they too can grow? What kinds of policies will help to ensure that the poor will benefit from the growth process?

4. And finally, how can Haiti ensure food security for its population?

The country currently faces a shortage in the supply of food. At the household level, a large majority of Haitians do not produce enough food to feed themselves and their families, nor do they have sufficient purchasing power. While the food distribution and other relief efforts have been crucial particularly during the embargo years, there are several concerns related to food aid in Haiti. These include: First, the high proportion of Haitians depending on food aid rations for a relatively long time raises concerns about the possibility of creating dependency; Second, the non-monetized food aid is administrated at a centralized level rather than through markets, and may result in market distortions; and Third, though the net impact of food aid on local production has not been fully assessed, it is believed that it may contribute to lower food prices in Haiti. This would mean lower prices for farmers, but also lower prices for consumers. Do these food assistance programs need to be reshaped? And for the longer-term, what kinds of policies will help Haiti move to a more secure position to ensure that its' population is adequately fed?

Obviously, we do not have all the answers. In closing, I look forward to a lively and constructive discussion here today, to continuing the dialogue during the preparation of the poverty assessment, and most importantly in finding ways that we can work together to improve living conditions in Haiti. Thank you.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ et POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document Final

*Préparé par un collectif d'ONG
pour la réunion du Groupe Consultatif.*

Port-au-Prince. Avril 1997

1

INTRODUCTION

Le Premier ministre et le ministre de l'Économie et des Finances ont invité, par l'intermédiaire de la HAVA¹, quinze ONG et collectifs d'ONG, haïtiens et étrangers, à participer activement à la réunion du Groupe Consultatif sur le thème "*Stratégie de lutte contre la pauvreté*" des 2 et 3 Avril 1997 à Port-au-Prince.

Nous tenons en premier lieu à remercier le Gouvernement pour cette invitation et pour tous les efforts consentis en vue de la mise en place d'un partenariat institutionnel entre l'Etat et les ONG. Nous souhaitons vivement que ce partenariat devienne une réalité à tous les niveaux et dans tous les secteurs, consacrant ainsi 25 années d'une lutte menée par les associations privées de développement pour une reconnaissance officielle comme partenaires sociaux de l'Etat haïtien.

Le document intitulé "Lutte contre la pauvreté et pour le développement durable" est, pour la circonstance, un résumé de la position de ces ONG après deux jours de réflexion commune en date des 24 et 31 Mars 1997.

Contexte

Déjà endémique, la pauvreté tendrait à s'aggraver depuis le début des années 80. De 1975 à 1995, l'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans est passée de 26 à 34%². Le Produit intérieur brut réel a décliné de plus de 30% entre 1986 et 1994.

Pour appréhender les stratégies d'action de *lutte contre la pauvreté*, un certain recul est nécessaire. Il convient, en premier lieu, de bien séparer les actions d'urgence à court terme qui ont été menées pendant l'embargo et après le retour à l'ordre constitutionnel, des actions de lutte contre la pauvreté qui doivent s'inscrire à long terme dans le cadre d'un développement durable.

¹ Association haïtienne des agences bénévoles.

² Rapport mondial sur le développement humain 1996. PNUD. Page 171.

Signalons quelques points de repère historiques :

a. - En pleine période du coup d'État militaire, de février à août 1992, les ONG s'étaient retrouvées autour d'un plan d'aide d'urgence dont les deux principaux objectifs étaient:

1. - "De renforcer les actions jugées pertinentes au vu d'un ensemble de critères liés à l'organisation et au renforcement de la société civile, à la relance de l'Économie, et à la durée de l'aide d'urgence; (c'est nous qui soulignons)

2. - "De formuler des recommandations à partir de bilans périodiques des actions entreprises, en signalant les impacts négatifs et en proposant des stratégies en vue d'articuler la phase d'urgence au processus de développement."³ (c'est nous qui soulignons).

b. - Après le retour à l'ordre constitutionnel fin 1994, le premier ministre de l'époque, Monsieur Smark Michel, souhaitait déjà l'établissement d'un véritable partenariat entre l'État et la société civile, où les aspects économiques et sociaux se rejoindraient pour forger le développement humain. A cet effet, le PURE⁴ recommanda dans le chapitre sur la crise de gouvernance, une participation active des ONG (social organizations) dans les programmes et stratégies de développement national (c'est nous qui soulignons). Nous n'en sommes pas encore à ce stade.

c. - En septembre 1995, le concept *de stratégie de lutte contre la pauvreté* apparaît en Haïti, en pleine phase d'urgence, lors d'un séminaire organisé par la Banque Mondiale, l'Unité de Coordination et de Gestion (UCG), et le Fonds d'Aide Économique et Social (FAES).

d. - A partir de 1996, il apparaît évident qu'aucun plan de développement national, tant dans ses programmes que dans ses stratégies, n'apparaît envisageable sans une réforme structurelle et la modernisation de l'État. Le processus s'annonce long et difficile. L'Exécutif doit gérer un fonctionnement minimal de la vie publique, négocier les investissements publics avec le Parlement et les bailleurs de fonds, satisfaire les revendications populaires (cherté de la vie, justice), tout en rénovant l'Etat de l'intérieur.

³ "Aide d'urgence". Regroupement Inter-OPD. Avant-propos.

⁴ Programme d'Urgence pour la Récupération Economique (Emergency Economic Recovery Program). Novembre 1994. Page 11-13

Le rappel de ces différents repères suggère qu'il est tout aussi impératif pour le pays que l'Exécutif ait la volonté de collaborer réellement et ouvertement avec ses partenaires sociaux, non seulement pour des aspects réglementaires, mais aussi dans le cadre d'une définition des politiques sectorielles, des stratégies d'action, et des rôles dévolus aux différents acteurs.

Sinon, le collectif d'ONG pense que le pays risque de s'enliser dans une phase d'urgence interminable, et la *lutte contre la pauvreté* ne serait alors qu'une mesure conservatoire face à un développement socio-économique encore une fois différé.

Développement urbain et rural

Des résistances historiques semblent freiner l'entrée d'Haïti dans une modernité essentiellement urbaine, et la globalisation ne favorise pas à l'heure actuelle l'émergence d'un projet de société alternatif. Le processus d'urbanisation d'Haïti apparaît donc inéluctable à long terme.

Dans le contexte de la modernisation de l'économie haïtienne et de la décentralisation, le développement d'infrastructures et de services d'entretien rentables, et la concentration d'institutions financières, d'écoles, d'hôpitaux, de transports en commun, etc. auront lieu principalement à Port-au-Prince et dans les grandes villes de province.

Cependant, dans le moyen terme, l'augmentation des revenus des masses est basée sur le développement du marché interne, principalement dans la valorisation de l'économie paysanne (agriculture et artisanat). Sinon, l'exode rural risque d'hypothéquer tout effort de développement urbain. La paupérisation du monde rural n'a d'égal que la *surdensification* des quartiers populaires, et pour beaucoup d'observateurs, elle n'en est que plus insupportable.

Pour le collectif d'ONG que nous représentons, il convient, d'une part, de redonner sa place au développement durable, et d'autre part, de localiser les zones et populations à risque pour mieux pondérer les interventions d'urgence. Par exemple, certains crédits du FAES II vont s'orienter vers le financement de micro-projets économiques⁵ tout en continuant à privilégier les investissements sociaux. Il faut aller dans cette direction.

⁵ Crédit à la micro-entreprise; production agricole et artisanale.

Nous croyons qu'à long terme, l'investissement privé, le développement des infrastructures physiques et financières, la formation professionnelle, l'identification de filières de production rentable sur les marchés d'exportation, et la création d'emplois dans l'entreprise participeront à une croissance économique durable, à l'augmentation de l'épargne nationale et à sa redistribution.

Mais dans un pays en mutation comme Haïti, une *lutte contre la pauvreté* qui tendrait à systématiser ses interventions dans un cadre d'urgence non maîtrisé nivellerait par le bas tout effort de développement endogène.

Si la pauvreté menace des équilibres sociaux déjà précaires, la *lutte contre la pauvreté* doit avoir pour objectif de stimuler tout effort de développement durable.

2

DIMENSION DES ONG

Comme on peut le constater dans le document de *Stratégie d'aide du groupe de la banque à la République d'Haïti*⁶, la Banque Mondiale met fortement à contribution les ONG en ce qui a trait à la lutte contre la pauvreté, en particulier pour l'accès aux services de base et le renforcement des "filets de protection sociale", selon son expression.

Un nouveau paysage associatif

Pour ce faire, la Banque Mondiale a réalisé une étude sur le secteur des ONG en Haïti⁷, et constate que le paysage associatif est en train de changer.

Les ONG se multiplient, les monopoles régionaux tombent, leurs sources de financement et leurs activités se diversifient, et elles sont plus proches de leurs partenaires à la base. Si l'échelle d'intervention des ONG est nationale à travers le développement des réseaux, elle est

⁶ Banque mondiale. Rapport No.15945-HA. 13 août 1996.

⁷ Haïti : NGO sector study. Alice L.Morton. 19 mars 1997.

également locale, c'est-à-dire communale et départementale. De fait, le monitoring de leurs activités doit être déconcentré, et leurs capacités institutionnelles renforcées si l'on veut optimiser leurs interventions.

Mieux définir le partenariat entre l'État et les ONG

La décentralisation est un cadre indispensable au développement. Le processus est amorcé, quoique l'addition de développements locaux risque d'engendrer une belle cacophonie si le Gouvernement, de concert avec le Parlement, les collectivités territoriales et les partenaires sociaux, ne fixe pas les grandes lignes directrices d'un développement national.

L'absence de coordination interministérielle, les rivalités ataviques entre ministères, la méfiance de certains fonctionnaires et élus envers la société civile, et la personnalisation de rapports qui devraient être avant tout institutionnels, sont autant de facteurs qui limitent le partenariat entre le Gouvernement et les ONG.

De leur côté, les ONG, face aux défis auxquels est confrontée la société, ont l'obligation impérieuse de se mobiliser et de s'investir dans les activités associatives pour être un partenaire social incontournable.

Malgré la faiblesse structurelle de l'État et le faible niveau organisationnel de la société civile, la modernité appelle donc des changements d'attitude et la définition de nouveaux rapports. L'État et la société civile doivent collaborer, se critiquer tout en se renforçant mutuellement, chacun dans ses attributions et ses domaines d'expertise. Si la société civile n'a pas le droit de se conforter dans une position passive, les institutions de l'État, de leur côté, ne peuvent plus perpétuer le classique schéma de gouvernance qui exclut la participation des citoyens et des institutions dans la gestion des affaires les concernant.

Il faut que les différentes structures de l'État -- Exécutif, Parlement, Collectivités Territoriales, Administration publique centrale et déconcentrée -- et les partenaires de la société civile définissent ensemble les cadres et stratégies d'action d'une politique de développement nationale et des politiques de développement sectorielles. Pour pallier les problèmes de capacités d'absorption de l'aide internationale, il convient de trouver les mécanismes susceptibles de mettre à contribution tous les opérateurs potentiels.

3

ACTIONS D'URGENCE

Nous n'allons pas faire ici le bilan des actions d'urgence qui ont été menées depuis le retour à l'ordre constitutionnel, puisqu'à ce jour, nous ne disposons d'aucune évaluation. Le collectif d'ONG saurait gré au Gouvernement et aux bailleurs de fonds concernés d'avoir l'amabilité de lui transmettre tout document relatif à ce sujet.

Tout en croyant que les actions d'urgence ont atteint leurs objectifs dans une période particulièrement difficile pour le peuple haïtien, nous avons noté certains effets déstructurants, démobilisants, qui sont probablement dus à la massivité des actions entreprises sur une courte période, et à un manque de discernement lié au fait que nous ne sommes pas outillés en Haïti pour prévoir et gérer les urgences. Nous considérerons, à titre indicatif, quelques domaines d'intervention.

Programme de création d'emplois

Lors de la déclaration de politique générale du Premier ministre Rosny Smarth, les Parlementaires ont vivement critiqué le programme de création d'emplois (jobs program). Après trois ans de coup d'Etat et d'embargo, la création d'emplois était une nécessité, dans les zones rurales en particulier, pour relancer la consommation populaire et pour réhabiliter des infrastructures laissées à l'abandon. L'effet négatif de cette action d'urgence, constaté par les ONG concernées, aura été d'*inflationner* artificiellement les salaires dans certaines zones de production agricole qui ne peuvent les supporter. Le paradoxe de la situation est que ces travaux représentent des investissements productifs.

En effet, le curage de canaux d'irrigation, la conservation de sols, ou la réfection de pistes agricoles qui ont fait l'objet de travaux à haute intensité de main d'oeuvre, sont en général réalisés par les mêmes escouades paysannes qui cultivent la terre. En rémunérant inconsidérément le secteur tertiaire (celui des services), on finit par décourager les secteurs primaire et secondaire (ceux de la production), et par mettre un terme à la participation communautaire bénévole dans la réalisation des projets.

La création d'emplois dans certains quartiers de Port-au-Prince a été réalisée grâce à la construction de petites infrastructures sanitaires et d'eau potable. L'accès aux services est en soi positive, puisque les quartiers populaires n'y ont jamais eu droit. Or, plusieurs de ces quartiers touchés par la création d'emplois ont depuis des années modifié leur environnement grâce à la participation bénévole des habitants et l'appui technique d'ONG. Dès lors, on ne s'étonnera pas de les voir démobilisés. Les municipalités du Grand Port-au-Prince collectent actuellement l'impôt locatif dans les quartiers populaires - Souhaitons que ce soit pour le redistribuer sous forme de services à ces mêmes communautés marginalisées.

Crédit au secteur informel

60% de la main d'oeuvre active haïtienne vit de l'agriculture, et plus de 90% évolue dans le secteur informel. Le crédit n'est qu'un outil financier au service du développement, et non une panacée. Sans formation préalable, et sans une régulation minimale des coûts sociaux, les règles et les mécanismes du marché décapitalisent les agents économiques du secteur informel.

Le manque d'emploi dans le secteur formel et les faibles qualifications de la main d'oeuvre disponible entraînent beaucoup d'haïtiennes et d'haïtiens à s'employer dans des activités de petit commerce. Même si la survie génère des énergies et des talents insoupçonnables, il n'y a pas de génération spontanée de micro-entrepreneurs. Pour fabriquer la clientèle d'un fonds de crédit, il faut au préalable la former.

L'explosion du secteur informel finit par diluer une production artisanale qui continue pourtant de créer des valeurs échangeables, sur le marché interne en particulier. Le développement de la micro-entreprise s'adresse en priorité aux petits producteurs. Le crédit est à peu près inutile sans formation en gestion, sans transfert de technologie, sans étude de filière, ou sans débouchés commerciaux.

Là encore, un partenariat sérieux entre l'État et la Société civile permettrait d'identifier un plan national du crédit, en relation avec l'effort de production et de commercialisation au niveau national.

Education

Actuellement, 56% des enfants en âge scolaire (de 6 à 15-18 ans) sont hors du système éducatif formel, ou informel. En outre, 70% à 80% des services éducatifs sont offerts par des établissements privés -- dont 75% sont des "petites écoles" créées par les églises, des congrégations religieuses, ou par des communautés de base -- afin d'assurer un minimum d'instruction aux déshérités. Les parents, de leur côté, apportent une contribution importante aux dépenses d'éducation (5.5% du PIB, contre 2% en provenance du secteur public).

Si l'on considère que les prévisions les plus optimistes du Plan National d'Education et de Formation (PNEF) prévoient d'ici l'an 2015 la prise en charge par l'Etat de seulement 30% du système, la prise en compte du secteur privé d'Education s'impose donc dans tout plan de développement dudit système.

Jusqu'à date, les différents programmes d'urgence ont apporté un appui certain au secteur de l'éducation : subvention de manuels scolaires, distribution de fournitures scolaires, cantines scolaires, construction et rénovation d'écoles.

Néanmoins, pour être efficaces et avoir un effet durable, ces actions devraient s'insérer dans un plan intégré visant des objectifs à moyen et à long terme. A titre d'exemple, notons les effets limités de la subvention des manuels scolaires, qui, faute d'être intégrée dans une stratégie à long terme, a créé un marché noir et des difficultés d'accès aux livres pour les petites bourses.

Nous pourrions multiplier de tels exemples pour les secteurs de la santé ou de la sécurité alimentaire.

4

INDICATEURS

Le Fonds d'Aide Économique et Social (FAES) a contracté l'université Quisqueya pour recueillir les indicateurs sociaux disponibles en Haïti, et constituer une base d'informations sectorielles en vue d'établir une carte de la pauvreté. Seulement deux indicateurs⁸ ont permis de calculer un indice de pauvreté au niveau du département, qui est la plus petite unité administrative pour laquelle les informations étaient disponibles et récentes.

Base de données statistiques

Pour établir une carte de la pauvreté au niveau des communes, il faut que le Gouvernement renforce l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI), mais également qu'il mette à contribution les municipalités, et les données des ONG qui ont enrichi les connaissances en travaillant sur le terrain. Le Document cadre de politique économique note que "la base de données statistiques en Haïti est déficiente et complique la tâche de formulation des politiques économiques et de contrôle du développement économique"⁹. Ceci vaut également pour le développement social.

Cette base de données statistiques périodiquement mise à jour pour les différents secteurs sociaux serait également très importante pour les ONG, surtout au niveau de la commune. Le rôle des ONG est de stimuler "le capital social" de leurs partenaires à la base, mais elles ne disposent pour la plupart d'aucun instrument sociométrique et de base de données fiable pour évaluer l'impact de leurs actions.

Si l'on veut renforcer le partenariat entre l'État et les ONG, il faut que ces dernières fassent la preuve que les investissements sociaux réalisés participent à la croissance d'un développement humain, tant au niveau communautaire qu'au niveau individuel.

⁸ Taux de couverture en santé et en éducation. La base d'informations comportait 13 indices sectoriels.

⁹ Cadre de politique économique pour les exercices fiscaux de 1995/1996 à 1998/1999. Juillet 1996. Page 26.

5

CONCLUSION

Les avant-projets de loi sur les associations et de loi sur les ONG qui vont être présentés prochainement au Parlement créent un cadre réglementaire pour le développement local. Malgré les limitations importantes contenues dans la loi sur l'organisation de la section communale et le silence fait autour de l'importance des pouvoirs locaux, l'élection des assemblées des sections communales et l'inscription au budget de l'État du fonctionnement des collectivités territoriales sont un pas décisif dans le processus de décentralisation et de participation.

ONG et collectivités territoriales vont donc s'engager dans un partenariat qui, ne nous le cachons pas, s'annonce difficile. Mais il aura le mérite d'être à l'échelle des interventions des ONG et de l'effort d'institutionnalisation de l'État. Probablement assisterons-nous, pour la première fois en Haïti, à un développement maîtrisé et durable.

Un effort particulier, et encore plus important qu'il ne l'est aujourd'hui, doit être fait par le Gouvernement et l'assistance technique étrangère pour établir une base de données statistiques dans les différents secteurs sociaux et économiques du pays. Les municipalités, de concert avec les partenaires sociaux s'il le faut, devront contribuer à collecter, à saisir, et à actualiser les données, condition nécessaire pour la conception et la mise en place d'un plan global de développement.

Ce n'est qu'à partir de résultats périodiques, et pour des indicateurs bien déterminés, que des actions d'urgence pourront être ponctuellement entreprises dans des zones et pour des populations dont la situation socio-économique s'aggraverait. Et c'est aussi à partir de résultats statistiques et d'indicateurs de performance que l'on pourra évaluer l'impact et la pertinences des actions des ONG.

Au niveau national, tandis que certaines commissions gouvernementales s'attellent à la réforme structurelle et à la modernisation de l'État, d'autres ont pour mission de préparer des politiques de développement sectoriel et des plans directeurs. Ces commissions doivent obligatoirement s'ouvrir aux partenaires sociaux, et non être des laboratoires ou les tours d'ivoire de quelques spécialistes.

Le document cadre de politique économique du Gouvernement situe *la lutte contre la pauvreté* dans le cadre de la croissance et d'un développement durable : "A cause de cette pauvreté endémique en Haïti, une stratégie de lutte contre la pauvreté ne doit pas être limitée à la réduction d'une pauvreté spécifique et à des activités de filet de sécurité sociale qui, quoiqu'elles soient hautement souhaitables et indispensables à court terme, ne sont pas viables financièrement, même avec l'aide externe. En conséquence, la création d'emplois durables sera un objectif prioritaire."¹³

Rien ne remplacera le développement du secteur formel de l'entreprise et celui de la micro-entreprise. Le temps presse. Quelle augmentation du produit intérieur brut, quelles exportations vont rembourser demain le service de la dette haïtienne? Quelle stabilité sans politique de l'emploi ?

Le collectif d'ONG souhaite en conclusion que *la lutte contre la pauvreté* ne se réduise pas à des moyens d'accompagnement d'une politique économique donnée. *La lutte contre la pauvreté* doit avoir un impact intrinsèque sur le développement humain.

¹³ Ibid.(8). Page 23.

COLLECTIF D'ONG

POUR LA REUNION DU GROUPE CONSULTATIF

Port-au-Prince. Avril 1997

Association française des volontaires du progrès (AFVP)

Association des oeuvres privées de santé (AOPS)

Centre canadien d'études et de coopération internationale (CECI)

COFAL

Catholic relief services (CRS)

DCC

EEPN

Fédération des amis de la nature (FAN)

FECAP

Fonds haïtien d'aide à la femme (FHAF)

Fondation haïtienne de l'enseignement privé (FONHEP)

Fonds de parrainage national

Groupe technologie intermédiaire d'Haïti (GTIH)

Groupe informel Xaragua 97 (GLX 97)

Groupe informel d'éducation

Association haïtienne des agences bénévoles (HAVA)

Initiative Développement

Inter-OPD

Mennonite economic development associates (MEDA)

Médecins du monde (MDM)

Pan american development foundation (PADF)

PAPDA

PROTOS

**PROJET DE FORMALISATION DES ACTIFS DU
SECTEUR INFORMEL HAITIEN**

CLED / ILD

***LA FORMALISATION : LE COMPLEMENT
INDISPENSABLE DU PROGRAMME
DE REFORMES ECONOMIQUES***

AVRIL 1997

Ce document se propose de faire une brève présentation du projet de Formalisation des Actifs du Secteur Informel. Sans être exhaustif, il a été élaboré avec le souci de synthétiser les principales composantes du projet de façon à en donner une vue d'ensemble et à fournir au lecteur les informations nécessaires à une rapide compréhension dudit projet.

PREAMBULE

Le Centre pour la Libre Entreprise et la Démocratie (CLED), institution à but non lucratif constituée par des hommes et des femmes d'affaires et des professionnels d'Haiti dévoués à la consolidation de la démocratie en Haiti, s'étant donné pour mission de contribuer au renforcement du système de la libre entreprise en Haiti et au relèvement des conditions économiques et sociales du peuple Haitien,

ET

L'Institut Liberté et Démocratie (ILD), association civile non gouvernementale sans but lucratif du Pérou, avec pour objet la recherche et l'exécution de projets visant au développement de stratégies, normes et mécanismes nécessaires pour une transition pacifique et délibérée vers une économie de marché, s'étant constitué comme l'unique institution au monde dotée d'une expertise éprouvée dans le domaine de la formalisation et ayant acquis la réputation d'être l'un des centres de réflexion les plus importants au monde,

Ces deux institutions ont uni leurs efforts, leurs compétences et leurs convictions en vue de présenter ensemble au gouvernement Haitien le projet de formalisation des actifs du secteur informel Haitien.

I. ORIGINE DU PROJET

Soucieux de susciter une large réflexion sur la nécessité des réformes économiques en Haïti, le Centre pour la Libre Entreprise et la Démocratie (CLED), un an après avoir initié un débat sur le thème "La privatisation, l'expérience des autres", avec la participation de nombreux experts internationaux, invitait en octobre dernier l'éminent économiste Péruvien Hernando De Soto, Président de l'Institut Liberté et Démocratie (ILD), connu pour le rôle prépondérant qu'il a joué dans la mise en oeuvre de profondes réformes économiques au Pérou depuis 1990.

M. De Soto a donc rencontré et favorablement impressionné du 6 au 10 octobre 1996, différents secteurs et personnalités de la société Haïtienne, notamment le Président de la République M. René Préal, le Premier Ministre M. Rosny Smarth, le Corps Législatif, les leaders politiques, les organisations populaires, les leaders syndicaux, les membres de la Presse, le monde universitaire et le secteur des affaires. L'expérience péruvienne de la formalisation de la propriété et des entreprises informelles, donc de l'intégration des actifs des pauvres dans l'économie formelle, avait manifestement séduit. Une habile extrapolation sur la situation Haïtienne laissait supposer qu'il existait également dans notre pays un énorme potentiel économique dans le secteur informel

M. De Soto avait au cours de ses interventions orienté des regards différents et attiré une attention particulière sur le secteur informel Haïtien. Pourtant de là à monter un projet, il existait un pas... que le CLED s'est décidé à franchir !

Du 24 octobre au 5 novembre 1996, une délégation de 6 experts de l'ILD ont accompagné M. de Soto lors de son second voyage en Haïti en vue d'assister le CLED dans l'identification d'un projet de formalisation des actifs du secteur informel haïtien. Il en a résulté un document qui a fait l'objet de plusieurs séances de travail avec des membres de l'Exécutif et des représentants des agences de coopération internationale. Par ailleurs, afin d'éluder les doutes sur les questions soulevées quant à sa portée et son applicabilité en Haïti, une mission Haïtienne composée de 3 membres du CLED et d'un émissaire de la Commission Présidentielle pour la Croissance et la modernisation Economique s'est rendue au Pérou du 13 au 17 décembre dernier avec pour objectifs principaux de vérifier sur place les résultats du projet de formalisation conduit par l'ILD au Pérou et d'évaluer la capacité institutionnelle et technique de l'ILD à assister notre pays dans la mise en place d'un programme de formalisation des actifs du secteur informel. Le rapport favorable qui s'en est suivi, renforcé par l'expédition d'une lettre du Président de la République mandatant le CLED à entreprendre des démarches en vue d'obtenir l'appui financier des bailleurs de fonds internationaux pour la mise en oeuvre dudit projet, a contribué à lancer définitivement la mise en place du **Projet de Formalisation des Actifs du Secteur Informel**.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement Haïtien fait face à un nombre de défis considérables pour lutter contre la pauvreté, réduire le chômage et le sous-emploi, dynamiser et moderniser les structures productives et reconstruire un Etat efficace et responsable. En vue de relever ces défis, il a pris un ensemble de mesures visant à rationaliser l'administration publique, réformer la justice et moderniser le cadre légal réglementaire. Les réformes envisagées prévoient un programme d'ajustement structurel incluant la stabilisation de l'économie, l'assainissement des finances publiques et la privatisation des entreprises publiques. Probablement, le défi le plus important que devra relever le gouvernement dans l'application de cette politique, est le rejet de la population qui doit supporter le poids de mesures dont elle ne perçoit pas les bénéfices immédiats. Ainsi, pour assurer le succès de ces réformes, le gouvernement doit trouver le moyen de les articuler avec la vie économique des citoyens qui sont, en majorité, des pauvres. C'est à ce niveau que le projet de formalisation peut jouer un rôle important, car il s'adresse aux problèmes suivants en y proposant des solutions :

- L'étroitesse des marchés de capitaux et par conséquent l'incapacité d'expansion de l'économie nationale étant donné l'exclusion des actifs de la majorité de la population de l'économie de marché généralisé, faute de jouissance des droits de propriété formels leur permettant de tirer partie des réformes macro-économiques.
- L'affaiblissement de l'autorité de l'Etat et de son pouvoir de contrôle sur les fraudes et la corruption étant donné que la majorité des opérateurs économiques oeuvrent en dehors des circuits contrôlés par l'Etat.
- La difficulté d'accès régulier pour la majorité de la population aux services bancaires et à ceux fournis par l'Etat au secteur formel (eau, électricité, téléphone...)
- La sous-évaluation des actifs informels et la non rentabilité des transactions qui s'opèrent faute d'une couverture légale fiable.
- La faible mobilisation des revenus fiscaux par l'Etat

III. OBJECTIFS

Le programme s'appliquera à convertir en droits de propriété formels l'énorme quantité d'actifs détenus par le secteur informel haïtien.

Ce projet se propose d'être un complément de réforme indispensable au programme de stabilisation économique et d'ajustement structurel du Gouvernement.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

1. Permettre aux individus dont les actifs seront formalisés d'utiliser ceux-ci pour effectuer des transactions sur les marchés et accéder plus facilement aux opportunités offertes par les marchés de capitaux (crédit, hypothèque, achats de parts de société).
2. Créer un environnement institutionnel qui renforce la responsabilité individuelle en vue de l'épanouissement normal du citoyen et de sa participation active dans une économie assainie.
3. Remettre dans la légalité des acteurs opérant sur les marchés tant du côté informel que formel; par extension, renforcer le contrôle , voire l'extinction à court terme des activités de ceux qui ont dominé les transactions informelles.

4. Mettre en place des conditions pour une fiscalité mieux équilibrée et à base plus large avec pour but le rééquilibrage de l'épargne et de l'accumulation du capital au niveau national.

IV. METHODOLOGIE

La méthodologie proposée prévoit une séquence de réalisation du programme de formalisation en trois phases :

La phase d'investigations initiales pour sensibiliser les acteurs, créer le consensus le plus large possible sur les objectifs et la stratégie de pilotage et s'assurer de la disponibilité des ressources financières pour la réalisation de l'étude.

la deuxième phase est une phase d'études visant à approfondir l'analyse de la situation du secteur informel, concevoir et développer les dispositifs institutionnels et les instruments opératoires pour la conduite du programme. Il est possible de mener cette phase selon un processus de recherche-action pour amorcer la formalisation des titres de propriété et des micro-entreprises tout en ajustant graduellement la stratégie et les opérations.

La troisième phase est divisée en deux étapes. la première concerne la mise en oeuvre proprement dite, et inclut la préparation des bureaux de registre et la formation du personnel, l'élaboration et le lancement des campagnes d'information et de mobilisation, la régularisation des titres de propriété.

La deuxième étape consiste en la gestion du système d'enregistrement et des services complémentaires : recouvrement d'impôts, aménagement du territoire, assurances etc. Cette étape incorpore des dispositifs de feedback permettant d'améliorer le processus et de corriger les actions.

V. LES TACHES A REALISER

Les tâches à réaliser dans les grandes lignes sont les suivantes:

Analyse des aspects institutionnels

a.1) Secteur Informel (Entreprises informelles, propriétés informelles)

- Causes de l'informel
- Type et Dimension de l'Informel
- Coûts de l'Informel.

a.2) Secteur Formel (Commerce, industrie, services, secteur construction, registre de la communauté immobilière).

- Démarches administratives personnelles.
- Constitution de sociétés et entreprises.

- Accès et situation des propriétés formelles urbaines.
- Titrage et enregistrement de la propriété immobilière
- Coûts du formel.

b) Analyse des aspects techniques

- b.1) Système existant pour l'identification des personnes (en relation avec la propriété)
- b.2) Système existant pour la constitution de sociétés et d'entreprises.
- b.3) Système existant régularisant l'accès à la propriété formelle.
- b.4) Photographies aériennes et / ou cartes de base.

c) Préparation et soumission des normes

- c.1) Lois et règlements sur la simplification administrative.
- c.2) Lois et règlements sur l'enregistrement des entreprises.
- c.3) Lois et règlements sur l'accès à la propriété foncière.
- c.4) Lois et règlements sur l'identification des personnes se référant aux aspects de propriété.
- c.5) Lois et règlements sur le crédit et les assurances.

d) Planification du support technique et administratif pour l'application des réformes.

- d.1) Système relatif à l'administration de plaintes et de suggestions.
- d.2) Système de collecte et d'évaluation de données relatives à la formalisation des entreprises.
- d.3) Système de collecte et d'évaluation relatives à la formalisation des propriétés foncières (mise en place et maintien du registre).
- d.4) Système de collecte et d'évaluation de données relatives à l'identification des personnes en relation avec la propriété)

e) Elaboration de cartes au niveau urbain.

f) Campagne de diffusion et d'éducation.

g) Programme d'actions et budget pour la troisième étape du projet (Documentation et enregistrement des propriétés et entreprises).

VI. ORGANISATION ET GESTION DU PROGRAMME

L'expérience du programme de formalisation dans d'autres pays suggère d'envisager une implication au plus haut niveau des autorités politiques dès le début de la phase de mise en oeuvre. Dans le cas d'Haiti, le Président de la République a démontré un leadership ouvert et net dès le début du programme. Il est d'ailleurs prévu la publication d'un arrêté présidentiel créant une « **Commission Présidentielle pour la formalisation des actifs du secteur informel** » composée en majorité des ministres du Gouvernement, dans les jours à venir. La réalisation des études préparatoires et de soutien se fera avec l'expertise de CLED / ILD ainsi que d'autres consultants spécialisés du pays.

REUNION DU GROUPE CONSULTATIF

Présentation du CMEP sur le programme de modernisation

PETIONVILLE, 2-3-4 AVRIL 1997

Introduction

I. LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

II. LES OBJECTIFS DE LA MODERNISATION

III. LA STRATEGIE ET LES ETAPES DU PROCESSUS DE MODERNISATION

IV. LE CALENDRIER D'EXECUTION DU PROGRAMME

V. LA SITUATION ACTUELLE

VI. LES PROCHAINES ETAPES

VII. FINANCEMENT DU PROGRAMME DE MODERNISATION

Conclusion

I. LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

RELATION FONCTIONNELLE (CMEP / SECRETARIAT)

- Organe de promotion et de décision: le Conseil**
- Structure d'exécution et d'aide à la décision: le Secrétariat technique**
 - Unités sectorielles: les responsables de dossiers**
 - Les experts / conseillers externes**

PRESENTATION DU CMEP DEVANT LE GROUPE CONSULTATIF

INTRODUCTION

Le CMEP remercie cette nombreuse et sélecte assistance venue d'horizons différents, ce qui traduit l'intérêt que tous les partenaires, étrangers et haïtiens, manifestent pour le programme de modernisation des entreprises publiques, programme pour lequel le gouvernement haïtien s'engage à réussir aux fins d'offrir un environnement économiquement sain et socialement plus équitable aux générations qui se succéderont.

Avant de vous exposer le programme dans ses moindres composantes, le CMEP voudrait remercier en tout premier lieu l'Exécutif pour l'appui inconditionnel qu'il a apporté au processus, les bailleurs de fonds pour leur concours financier appréciable, le secteur privé pour l'ouverture d'esprit dont il a fait preuve jusqu'à présent et finalement le dernier mais pas le moindre, le Parlement, pour avoir supporté l'Exécutif dans ses démarches ayant abouti à la Loi du 2 octobre 1996, imprimant du coup une orientation certaine au programme de modernisation.

En effet, cette loi fait obligation au CMEP d'opérer les transactions devant aboutir à la modernisation des entreprises à partir de trois modalités: 1) la concession, 2) la capitalisation, et 3) le contrat de gestion. Nulle part ne figure dans la loi l'option de location-vente ou de vente.

De plus, elle fait obligation au CMEP de recourir à des experts indépendants pour l'évaluation des neuf entreprises retenues dans la première phase du programme de modernisation.

II. LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

1. Eliminer les pressions exercées sur le budget de la République par les entreprises publiques chroniquement déficitaires
2. Créer des emplois stables par l'accroissement des investissements provenant du secteur privé
3. Accroître l'accès et la qualité des services offerts dans les secteurs comme l'énergie, l'eau, le téléphone, etc...
4. Réduire le coût de la vie par des opérations plus efficaces
(par ex., le port de la capitale est le plus cher du continent américain aujourd'hui)

III. LA STRATEGIE ET LES ETAPES DU PROCESSUS DE MODERNISATION

Toutes les opérations pour les neuf entreprises seront menées simultanément

PHASE I **ETUDES D'EVALUATION PAR LES EXPERTS
INDEPENDANTS**

CMEP **DECISION SUR LA MODALITE**

PHASE II **EXECUTION DE LA STRATEGIE DE MODERNISATION**
- *par un consortium de conseillers financiers*
- *de manière transparente et compétitive*

PHASE III **SUIVI DE L'APRES-MODERNISATION**

IV. LE CALENDRIER D'EXECUTION DU PROGRAMME DE MODERNISATION

Les dates approximatives pour les clôtures des transactions des entreprises publiques:

ENTREPRISES PUBLIQUES	Date approximative de clôture
Le Ciment d'Haïti	Juillet 1997
La Minoterie d'Haïti	Juillet 1997
ENAOL	Septembre 1997
Banque Populaire Haïtienne	Novembre 1997
Autorité Portuaire Nationale	Décembre 1997
Autorité Aéroportuaire Nationale	Janvier 1998
Banque Nationale de Crédit	Janvier 1998
Télécommunication d'Haïti	Février 1998
Electricité d'Etat d'Haïti	Mars 1998

V. LA SITUATION ACTUELLE

- **Le personnel pour le Secrétariat technique est recruté et sera opérationnel dans une semaine**
- **En ce qui concerne les modalités, les choix suivants ont été faits:**
 - 1. Cimenterie d'Haïti: Capitalisation**
 - 2. Minoterie d'Haïti: Capitalisation**
 - 3. AAN: Concession**
 - 4. APN: Contrat de gestion**
- **Les appels d'offre pour la Cimenterie et la Minoterie sont retournés aux soumissionnaires**
- **Finalisation en cours des termes de référence pour les Conseillers financiers pour la phase de transaction**
- **Recrutement d'experts indépendants pour:**
 - la Téléco, l'ENAOL, la BNC, la BPH, l'EdH, les ports régionaux**

VI. LES PROCHAINES ETAPES

- Avril 1997:

- **Décisions sur les modalités pour:**
 1. **Téléco**
 2. **BNC et BPH**
 3. **EdH**
 4. **ENAOL**
 5. **Les ports régionaux**
- **Début de la phase de transaction avec les Conseillers financiers, Juristes, etc**
(Cimenterie, Minoterie, APN & AAN)
- **Début de la campagne d'information et de sensibilisation**

VII. FINANCEMENT DE LA MODERNISATION

VII. a. SITUATION ACTUELLE

- **CMEP et personnel du Secrétariat technique**
 - **Financement par le Gouvernement haïtien et le Canada identifié**
- **Les experts indépendants ont été financés principalement par des dons du Canada, du Japon et de la Belgique**
- **Conseillers financiers pour exécuter les transactions:**
 - **Apport de l'USAID pour l'AAN, l'APN, Téléco**
 - **Apport par la BID pour l'EdH, la BNC & la BPH**
 - **Indication par l'Union européenne d'une manifestation d'intérêt à financer la Minoterie et la Cimenterie;**
- **Dans le crédit d'assistance technique (TAC) de la Banque mondiale, les moyens financiers sont identifiés pour le programme une fois que le crédit sera approuvé par le Parlement**

VII. b. BESOINS DE FINANCEMENT SUPPLEMENTAIRES

- Nécessité d'identifier le financement des Conseillers financiers de la Cimenterie et de la Minoterie**
- Campagne d'information et de sensibilisation (USD 500.000)**
- Compensations pour la retraite anticipée des employés**
- Recapitalisation des banques avec une valeur nette négative**
- Paiement des créditeurs des entreprises en faillite (La Minoterie & le Ciment)**

PRESENTATION DU CMEP DEVANT LE GROUPE CONSULTATIF

CONCLUSION

Il est important de comprendre que ce programme, loin d'être imposé, répond à un besoin impérieux d'une économie longtemps en léthargie et incapable de se doter d'infrastructures de base essentielles à sa croissance et à son développement. Aujourd'hui, les décideurs à travers le monde croient impératif pour un pays qui veut assurer la survie de sa population, de développer des avantages comparatifs dans un ou plusieurs domaines. Comment peut-on y parvenir dans un pays qui n'a pas d'électricité, qui dispose de moyens de communication défectueux à l'aube de l'an 2000 ou d'infrastructures portuaires et aéroportuaires opérant hors des normes généralement reconnues. La République d'Haïti, notre pays, se retrouve donc devant la problématique suivante: se laisser aller à une dérive imminente menaçant ses bases ou opérer les mutations impératives, vitales à une remise sur pied de son économie".

Les analyses menées par le CMEP lors de sa structuration pendant trois longs mois ont permis de relever que les structures existant au sein de ces entreprises favorisent la corruption, le vol, la paresse, une rotation accélérée des cadres supérieurs et surtout une gestion déficiente des ressources rares dont dispose le pays, entraînant l'inefficience, l'inefficacité, le gaspillage avec pour résultante la faillite et le recours continu au budget limité de l'Etat pour maintenir leur finance à flots. Haïti se doit donc d'opérer les changements qui s'imposent tout en se rappelant que depuis hier déjà, une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants sont incapables de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Il

est donc urgent, impératif de concevoir et d'instaurer avec les bailleurs de fonds des projets viables utilisant cette abondante main d'oeuvre dont dispose le pays.

Comme l'Exécutif, qui l'a d'ailleurs clairement indiqué à plusieurs reprises, le CMEP exprime aujourd'hui sa volonté de réussir ce pari difficile mais combien important pour l'avenir du pays. Cependant il ne peut le réaliser seul, il faut le concours et la participation de la population qui attend des résultats probants de ce programme, du secteur privé qui souhaite des services de base essentiels à sa croissance et à la rentabilité de ses opérations dans le temps et de manière spécifique aux ouvriers qui craignent une contraction de l'emploi alors que le CMEP ne voit qu'une amplification des activités avec des répercussions positives sur le marché du travail. A la communauté internationale, le CMEP adresse ses remerciements encore une fois et tient à leur rappeler que le concours au financement d'activités et/ou actions sous-jacentes au processus ne peut que l'aider à respecter son calendrier et faire de ce programme, si important pour le pays, un succès.

Prime Minister Rosny Smarth

Transcription of Concluding Remarks

First of all, I would like to say the following, I am extremely pleased with our three day meeting.

I asked the donors this morning how the meeting was going when I was not here and the answer was the meeting was excellent. The NGO representatives also said it was an excellent meeting. Then I spoke to the private sector and they said it was an excellent meeting. To conclude I would like to say that I have the impression that the meeting of the CG was a great success.

Regarding the first day, the sectoral groups (healthcare, education, agriculture, environment, roads, public works) were able to define the constraints in the sector and make concrete proposals to eliminate those constraints. Among other things, the issue of human resources was raised in order to start the projects. Also, they talked about the procedures that delay the disbursements in the sectors and the implementation of projects.

On the second day, the economic program of the government has shown, through the minister of finance, what progress has been made in the programs and the delay due mostly due to agreements and conventions in the parliament. Yesterday we also saw the orientation of new programs, the program of poverty alleviation, the orientations of the group working for poverty alleviation have targeted more specifically the productive activities in the sector we call the popular economy sector.

In that sector, the issue is that priorities need to be given to handicrafts and smaller trades in order to transform these actors of the sector into true entrepreneurs. Then we also started a program of state modernization, here we presented the governance commission and the administrative reform commission. This latter commission has presented its program and has presented its diagnosis of the public sector and the commission has brought forth as an immediate problem, the problem of the discrepancy in salary levels and this brings about a lot of problems in terms of efficiency of civil servants. The commission has also picked up as an immediate task to be undertaken, the task of avoiding numerous duplications in public administration. An important point was picked up yesterday and today, the need to have better partnerships between the government and the private sector, between the government and the civil society (specifically the NGOS). On either side, be it private sector or NGOs, there have been some apprehensions and these could be seen during the debates and it is clear that the only way of overcoming these problems is setting up a constant dialogue mechanism between the private sector, the NGOs and the Government. Moreover we picked up on the need to have better coordination in terms of the various state entities. Better coordination has also been picked up on in terms of the donors so that the program of the government would be more efficient. Here again we have to say that the donors have agreed to set up consultation mechanisms amongst one another in order to avoid duplication and in order to be able to implement the goals of the program.

On the third day, unfortunately I could not be here all morning, but I know what CLED does in terms of formalization of properties I also know what CMEP does. I think this morning two very central points have been developed, the formalization program of the assets of the informal sector,

encouraged by the government and the govt has confidence in them to complete the economic program. CMEP has presented its program with a very tight schedule and this calendar stipulates that bid should have been made by the end of this year.

To summarize, I think that the three days we have spent together have been truly fruitful, not only for the Haitian government but for the entire country and the debate we have just had with the private sector is a very rich debate and is the type of debate we should organize more frequently.

Unfortunately, on the part of the private sector, and on the part of the government, we have had some constraints in the past, we should make the dialogue with the private sector one of our priorities and I think the apprehensions I have mentioned are somewhat normal and understandable, we are not used to talking about issues of substance and in the current situation of modernization of the Haitian economy, it is quite normal that contradictions might appear, it is also normal that here and there, there might be small conflicts among the various actors in the field. This is quite normal because democracy means conflict, when there is no conflict we are talking about dictatorship and what I need to make sure is that I need to avoid letting the tensions and conflicts between the various actors degenerate and have consequences on the life of our nation.

I would like to thank the various actors that are here, first of all the World Bank for the initiative with the government, specifically congratulate Mr. Burki who has had so much kindness and simplicity and who has run the debates in such a frank way. He has allowed everybody to speak.

Thank the international institutions for their contributions. Thank the countries that are friends of Haiti. The members of government, CMEP. The pressure is on. Thank the private sector, and I take good note of the comments that were made and I will try and meet with them more frequently to allay apprehension. Thank you.

Mr. Javed Burki
Closing Statement
Consultative Group on Haiti
Port-au-Prince, Haiti, April 4, 1997

Significance of this meeting. Mr. Prime Minister, as you have already indicated, this meeting has been a highly significant event. The participation of the President, your participation, Prime Minister and that of a number of key members of the government has shown the commitment of Haiti's highest authorities to carrying through on the promise of development to the people of Haiti. I think that we are all in agreement that this government is showing courage and commitment in moving forward with its economic reform program. I think that the responses that we have heard from the international community in this meeting show its own commitment, in turn, to support the government's efforts.

Virtually everything we have talked about here reflects that poverty-reduction is priority number one for all of us. Whether we were talking about partnership, economic policy reforms, different economic sectors, or governance, the underlying topic has been how we find ways of alleviating poverty and creating sustainable employment.

Partnership

A striking innovation of this meeting was the bringing together of parliamentarians. I wish more of them would have attended, NGOs, civil society and the private sector. I think we all agree that this kind of participation should become a regular feature of all Consultative Group meetings.

We have heard good, positive, and at times even tough discussion between NGOs and the government about the modalities of partnership. This is a healthy step towards the consolidation of this relationship.

Both the representatives of NGOs and the government found common ground on the need to make their partnership more systematic. When this happens, I think we will see a relationship that is more productive, because it is based on trust and mutual understanding. Similarly, there is need for a much more systematic dialogue of all those concerned to discuss sectoral policies and issues. Let us all take responsibility for making sure that there is a sincere commitment to partnership on the part of all of us concerned.

Implementation

We've heard a lot of comments about impediments to the implementation of development plans. This is a complicated area and a difficult subject, but some things are clear: one is the need for moving swiftly on the legislative agenda currently before parliament; another is the necessity of building human and institutional capacity in the institutions of this government.

We also need to look at ways of making sure that the donor community itself is not an impediment to getting results: one issue in this context is to make sure that we are working from a common set of procedures, another is to make sure that we are working from a base of coordination. And we need to be flexible, while remaining accountable and transparent, in our use of resources.

The government has produced an excellent set of proposals for action at the level of each of the sectors we have considered. These have been discussed in a frank and transparent way. The final action plan will take account of this discussion. And, as several people have pointed out, it will be essential to establish a timetable for concrete action on both sectoral and non-sectoral issues.

Economic Reform Program

Another comment which several participants have made is that Haiti faces a narrow window of opportunity: Aid is at high levels only temporarily. We agreed that the government has done almost everything it could to carry out the economic reform program. Many of our participants have called upon parliament to play its role in taking the legislative action that will make it possible to carry the full benefits of the economic reform program to Haiti's people.

Modernization of the State

We had a very good presentation of the government's plans to modernize the state. The major point is that this will not be a process limited to the state itself; but will involve the participation of civil society in an open way. And there was agreement on the importance of the following through with decentralization.

Poverty Alleviation

We need a comprehensive strategy for tackling poverty. In this strategy, the rural sector must take a higher priority than it has received. I think we have agreed on the need to move forward quickly to address issues -- such as rural infrastructure, social services for rural populations, security of land tenure and the question of food sufficiency -- that are central to rural development.

Several other priorities emerged from the discussion of poverty. We heard how basic education, health and population programs are critical to poverty reduction, and how more concrete action is needed in all these areas. Another priority issue we discussed is how better to serve the need of women in the effort at poverty reduction. And where food aid is concerned, it clearly emerged that closer coordination among donors is vital.

Private Sector

We have talked about the respective roles of the private and public sectors, and in this regard, I think we all appreciated the inspiring statement just made by the Prime Minister. There was a great deal of appreciation expressed for what both government and donors have done. We ask the private sector to accept the encouragement expressed by the government and the international community and to be willing to take risks. That said, it was expressed eloquently by the private sector that the government must provide the framework of security and policy reform that will give the private sector the measure of confidence it needs to make these investments.

We also heard about the necessity of bringing market opportunities to the poor -- for example, through micro-credit -- and we saw that there are truly feasible ways of converting their non-exchangeable assets into living capital.

As we have heard this morning, the Commission on the Modernization of Public Enterprises has made impressive progress, with a timetable established and modalities chosen for several enterprises to be modernized. Above all, it was clearly explained what modernization is all about: it is to improve the quality of Haiti's vital economic infrastructure, to provide better services to Haiti's people and to create job opportunities for Haiti's unemployed.

Conclusion

In conclusion, I think it is important for all of us to take it as our responsibility to follow up. One of our main topics has been how to improve implementation. We all recognize that words are fine, but that getting results is golden. We need to be realistic. Haiti's development challenges are immense -- we all recognize this -- and it will take time to solve its problems.

A crucial point that has emerged is the need to work together on a clearer vision of the long term -- of where Haiti should be, in say, 10 years. This can help all of us when faced with tough decisions in the short term.

Another of the issues that we have heard repeatedly raised at this meeting is *communication*. This is a rich topic for us to pursue together. This meeting in itself represents a point of departure toward better communications generally.

The primary responsibility -- and ownership -- remains here in Haiti. The government's commitment has been evident throughout these 3 days; and this is equally true of the other participants in this meeting -- NGOs, civil society and the private sector.

Our meeting has broken new ground. We should regard it, not as an end, but as an important step toward a better future. We need to make sure we follow up, and I believe we have agreement on my proposal that we meet again in six months to look at progress on implementation and coordination.

I think I speak on behalf, not just of the World Bank, but of the entire donor community in saying that we are fully committed to supporting you in your efforts to bring a better life to the people of Haiti.

Let me conclude by thanking all of you for such wonderful participation.

REPUBLIQUE D'HAITI

**GROUPE CONSULTATIF
DE LA BANQUE MONDIALE POUR HAITI
PLAN D' ACTIONS DU GOUVERNEMENT**

**RITZ KINAM II / PETION-VILLE
2, 3 & 4 Avril 1997**

Version Préliminaire

Ce document est une version actualisée du

Plan d'Actions Global du Gouvernement

à la suite des discussions tenues en Assemblée

lors de la présentation

des principales conclusions et recommandations

qui a eu lieu à la fin des séances de travail.

Ce document reflète par conséquent les points de vue exprimés

tant du côté des secteurs que de celui des Bailleurs de Fonds.

SOMMAIRE

Ce Plan d'Actions élaboré par le Gouvernement répond à l'urgente nécessité de faciliter la mise en oeuvre des projets inscrits dans le Programme d'Investissement Public. Il recommande un certain nombre d'actions et de mesures de redressement pour pallier aux multiples problèmes rencontrés dans la planification et la gestion de l'exécution des projets.

Ces actions portent sur toutes les phases du cycle des projets et devront permettre à terme de résoudre avec nos partenaires internationaux le problème de capacité d'absorption du pays.

Ce plan d'Actions est mis en oeuvre au moment où l'Etat entreprend un effort considérable touchant les réformes structurelles en vue d'une certaine croissance de la production et du revenu global.

Il identifie les principaux problèmes liés à la mise en oeuvre des projets et propose les mesures correctives appropriées.

Le Plan d'Actions comporte deux (2) parties essentielles: Une première traitant des problèmes et mesures correctives transversaux (communs à tous les secteurs) et une deuxième comportant des actions spécifiques à envisager pour les sept (7) secteurs prioritaires ciblés.

Certains besoins d'assistance technique sont déjà identifiés en matière de planification et de modélisation macro-économique, de gestion et d'évaluation de programme et de planification décentralisée.

JUSTIFICATION

Depuis le retour à l'ordre constitutionnel en octobre 1994, le support des bailleurs a été généreux et les engagements pris par ces derniers se sont élevés à plus de deux (2) milliards de dollars américains. Cependant, malgré toute cette réponse de la communauté internationale, Haiti fait face à un problème de capacité d'absorption: le nombre des bailleurs impliqués est élevé et la capacité du gouvernement à coordonner cette assistance et à remplir les exigences qui en découlent est relativement limitée. De plus, le gouvernement doit en même temps faire face aux problèmes posés par la gestion de son propre Programme d'Investissement Public (PIP). En effet, le rythme d'exécution des programmes et projets du PIP est très faible.

Les études menées à ce sujet ont conduit à l'identification d'un certain nombre de contraintes à la fois d'ordres interne et externe. Ces contraintes ont grandement contribué à ralentir les activités de développement. Elles conduisent, en général, à des prévisions inexactes de croissance économique, l'adoption d'allocations budgétaires inadéquates, l'insatisfaction des locations budgétaires inadéquates, l'insatisfaction des bénéficiaires et à des choix d'objectifs parfois trop ambitieux. Tout ceci a pour conséquence des retards excessifs dans l'exécution des programmes d'investissements publics.

Aussi, ce Plan d'Actions identifié-t-il les principaux problèmes clés liés à la capacité d'absorption des différents Ministères et propose des mesures correctives appropriées.

IDENTIFICATION DES PRINCIPALES CONTRAINTES RENCONTREES ET MESURES CORRECTIVES A PRENDRE

Depuis le retour à l'ordre constitutionnel, le Gouvernement de la République a eu à conduire l'exécution de deux (2) programmes d'investissement, soient les PIP 94/95 et 95/96. Les résultats obtenus ne sont guère encourageants. Un volume financier très maigre a été accordé par les bailleurs pour l'exécution des projets. Les causes en sont multiples et le Gouvernement se propose de les identifier afin d'améliorer la mise en oeuvre des programmes et projets et du même coup améliorer la capacité d'absorption à laquelle il fait face.

Les principales contraintes identifiées sont liées, soit à la conception des projets, aux procédures générales, à la capacité de gestion, aux problèmes de passations des marchés..etc. Ce sont, entre autres :

- manque de ressources humaines et financières dans le développement des projets
- complexité et inadaptation des procédures de financement, tant du côté interne que de celui des bailleurs
- procédures de passation des marchés trop complexes
- définition peu précise des politiques et stratégies de développement et prise en compte superficielle des besoins et des contraintes de développement

- faible capacité des secteurs à identifier de vrais projets et tendance à considérer le document de formulation d'idées de projets comme le document de projet définitif
- manque de coordination et d'intégration des actions des partenaires clés intervenant dans l'exécution des projets...

La résolution de ces contraintes passe par l'adoption de certaines mesures correctives qui peuvent être envisagées dans le court ou le moyen terme. Elles constituent le Plan d'Action du Gouvernement et se résument en :

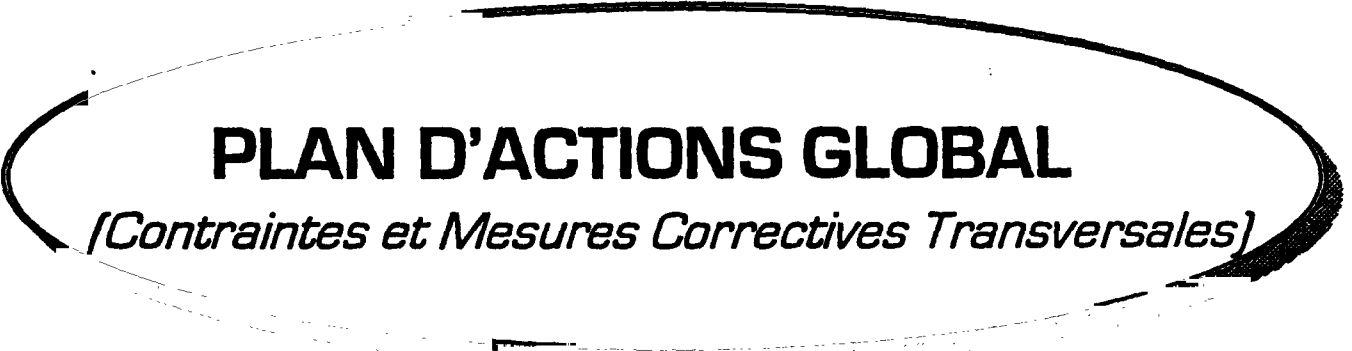
ACTIONS A COURT TERME

- Renforcer les Unités Sectorielles de Programmation et les responsabiliser
- Mettre en exécution un programme de formation intensive en matière de planification, de gestion et d'évaluation de programmes pour les différents cadres impliqués dans la planification du développement.
- Renforcer la loi sur les ONGs tout en spécifiant l'obligation pour elles de toujours travailler conjointement avec les Unités Sectorielles de programmation
- Etablir un système d'information en vue d'une gestion harmonieuse des projets
- Mettre en place une commission devant identifier des mesures appelées à assurer la flexibilité et l'allègement des procédures financières en vigueur, tant du côté interne que du côté externe.

ACTIONS A MOYEN TERME

- Renforcer les capacités de redynamisation du MPCE en vue de le mettre en mesure de jouer son rôle de coordination des activités de développement
- Renforcer la fonction et les structures de planification et de suivi-évaluation sectorielles et départementales
- Mettre sur pied un programme de formation des cadres concomitamment à la réforme de l'Administration Publique
- Envisager la nécessité de mettre en place un Fonds de pré-investissement
- Rendre effective une banque de projets
- Promouvoir la décentralisation prônée par la Constitution de 1987
- Encourager l'assistance technique nationale et avoir une approche plus flexible et réfléchie dans le choix des experts étrangers
- Réorienter les projets dans le sens de programmes sur la base de développement départemental.

Les matrices qui suivent synthétisent les différents problèmes identifiés au niveau des secteurs et agences dans l'exécution des programmes et projets ainsi que les mesures correctives y relatives.



PLAN D' ACTIONS GLOBAL

(Contraintes et Mesures Correctives Transversales)

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
PLAN D'ACTION GLOBAL
 (CONTRAINTES ET MESURES CORRECTIVES TRANSVERSALES)

GROUPE CONSULTATIF 2, 3 ET 4 AVRIL 1997

CATÉGORIES DE PROBLÈMES	PROBLÈMES SPÉCIFIQUES	MESURES À PRENDRE	RESPONSABILITÉS		DURÉE
			G.H	BAILLEURS	
<u>1.- Conception du Projet</u>	• Faible capacité des secteurs à identifier de vrais projets et tendance à considérer le document de formulation d'idées de projets comme le document de projet définitif.	■ Renforcer les Unités de Programmation Sectorielles.	X		C.T
	• Absence d'une politique sectorielle clairement formulée et comprise par des cadres du Ministère et connue des bailleurs de fonds ou d'autres institutions.	■ Mettre en exécution un programme de formation intensive en matière de planification, de gestion et d'évaluation de programmes pour les différents cadres impliqués dans la planification du développement.	X	X	C.T
	• Manque de ressources humaines et financières dans le développement des projets.	■ Mettre en place des mécanismes de consultation et de la participation des collectivités territoriales dans la définition des plans de développement.	X		C.T
	• Besoins réels de la population non pris en compte.	■ Favoriser l'apport du secteur privé dans le processus du Développement National	X		M.T
	• Manque d'implication des instances locales dans l'élaboration du PIP.	■ Réaliser la décentralisation pro-née par la Constitution de 1987			

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
PLAN D'ACTION GLOBAL
 (CONTRAINTES ET MESURES CORRECTIVES TRANSVERSALES)

GROUPE CONSULTATIF 2, 3 ET 4 AVRIL 1997

CATÉGORIES DE PROBLÈMES	PROBLÈMES SPÉCIFIQUES	MESURES À PRENDRE	RESPONSABILITÉS		DURÉE
			G.H	BAILLEURS	
<u>2.- Procédures Générales</u>	• Manque de continuité et de suivi des Programmes arrêtés entre Bailleurs et G.H.	■ Responsabiliser les Unités de Programmation sectorielles	X		C.T
		■ Avoir toujours disponible une banque de projets	X		M.T
	• Lenteur dans les procédures d'approbation et de choix des programmes et projets.				
	• Lenteur dans les procédures de décaissements. du côté national.	■ Modifier la loi sur le Fonds d'Investissement Public	X	X	C.T
	• Procédures liées au financement des programmes et projets trop complexes et différentes les unes des autres, du côté des bailleurs	■ Harmoniser les procédures des bailleurs en mettant sur pied une série de formulaires standards.	X	X	C.T
	• Absence de concertation entre les agences de coopération intervenant dans un même projet.	■ Inviter les agences à se concerter entre elles avant toute action dans le cadre d'un projet où elles ont toutes à intervenir	X	X	C.T
	• Non respect par les bailleurs et certaines institutions nationales des mécanismes d'application du Fonds d'Investissement Public (FIP).	■ Obliger les différentes instances ou entités de suivre à la lettre les dits mécanismes pour le décaissement des fonds.	X	X	C.T

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
PLAN D'ACTION GLOBAL
 (CONTRAINTES ET MESURES CORRECTIVES TRANSVERSALES)

GROUPE CONSULTATIF 2, 3 ET 4 AVRIL 1997

CATÉGORIES DE PROBLÈMES	PROBLÈMES SPÉCIFIQUES	MESURES À PRENDRE	RESPONSABILITÉS		DURÉE
			G.H	BAILLEURS	
3.- <u>Ressources Financières</u> <u>(Externes / Internes)</u>	• Retard et insuffisance dans les allocations des Fonds de Contrepartie. • Méconnaissance par les secteurs des Investissements réels effectués par les Bailleurs au profit des projets. • Faiblesse ou inadéquation de la loi sur les ONG en ce qui a trait aux relations que ces organismes devraient avoir avec les Unités de Programmation Sectorielles.	• Etablissement des mécanismes de décaissement plus souples.	X		C.T
		• Stricte application des prescrits de la loi modification le Fonds d'Investissement Public après son adoption.	X	X	M.T
		• Renforcer la loi sur les ONG tout en spécifiant l'obligation pour elles de toujours travailler, conjointement avec les Unités sectorielles de Planification.	X		C.T
4.- <u>Audits / Passations des marchés / Complexité des procédures</u>	• Diversification des procédures de paiements des bailleurs et trop de rigidité observée à ce niveau • Procédures de passation de marchés trop complexes • Absence de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif dans le Contrôle effectif des biens de l'Etat (audits exigés par la loi sur le Fonds d'Investissement Public non réalisé).	• Favoriser entre les Bailleurs des rencontres périodiques en vue d'une unification de ces procédures.	X	X	C.T
		• Alléger ces procédures	X		C.T
		• Responsabiliser l'organisme	X		C.T

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
PLAN D'ACTION GLOBAL
 (CONTRAINTES ET MESURES CORRECTIVES TRANSVERSALES)

GROUPE CONSULTATIF 2, 3 ET 4 AVRIL 1997

CATÉGORIES DE PROBLÈMES	PROBLÈMES SPÉCIFIQUES	MESURES À PRENDRE	RESPONSABILITÉS		DURÉE
			G.H	BAILLEURS	
<u>5.- Capacité de Management</u>	- Centraliser à outrance de l'information - Manque de formation des cadres dans les domaines de la Planification et de la gestion de Projets	- Faciliter à tous les niveaux la circulation de l'information en vue d'une gestion harmonieuse des Projets. - Organiser des Séminaires de formation. - Assistances techniques en: ■ Planification et gestion de Programme ■ Gestion et Evaluation de Programme	X	X	C.T
			X	X	C.T M.T L.T
<u>6.- Stratégie</u>	- Absence de politique sectorielle bien définie, incluant une stratégie nette et claire de Coopération avec les agences externes de financement. - Absence de stratégie clairement définie des instances gouvernementales ce qui implique à la base un manque de cohérence dans les actions gouvernementales.	Mettre en place des politiques sectorielles adéquates où l'accent sera mis sur les services appropriés à fournir à la population tout en intégrant l'ensemble des acteurs (secteur public, privé, Bailleurs de Fonds...).	X	X	M.T

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
PLAN D'ACTION GLOBAL
 (CONTRAINTES ET MESURES CORRECTIVES TRANSVERSALES)

GROUPE CONSULTATIF 2, 3 ET 4 AVRIL 1997

<u>7.- Stratégie cohérente avec les autres secteurs</u>	• Définition peu précise des politiques et stratégies de développement et prise en compte superficielle des besoins et contraintes de développement. • Incapacité de la structure chargée de la coordination de remplir valablement sa mission face aux Ministères sectoriels qui préfèrent agir à leur guise.	• S'assurer que l'instance responsable de la planification ait le leadership effectif dans la recherche de cohérence entre les activités de Développement entreprises par les secteurs. • Renforcement des capacités de redynamisation du MPCE.	X	X X	M.T C.T
<u>8.- Système d'information sur l'aide globale</u>	• Centralisation de l'information • Faible marge de manoeuvre du Gouvernement dans la gestion de la Coopération Externe.	• Mise en place d'un système unifié de traitement et d'exploitation de l'information au niveau de la Coopération Externe.	X	X	C.T
<u>9.- Autres Problèmes</u>	• Retard dans l'approbation du Budget par le Parlement. • Carence de données statistiques fiables et actualisées.	• Soumission du Budget au Parlement dans un délai maximum de trois (3) mois avant tout début d'exercice. • Mettre en place au niveau des institutions impliquées dans le processus du Développement National	X X	X	C.T C.T

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
PLAN D'ACTION GLOBAL
 (CONTRAINTES ET MESURES CORRECTIVES TRANSVERSALES)

GROUPE CONSULTATIF 2, 3 ET 4 AVRIL 1997

	• Absence d'un modèle de prévisions macro-économiques. • Insuffisance de contrôle, de suivi et d'évaluation de projets • Manque de fonds disponible pour l'étude de projets	des strutures adéquates leur permettant de fournir à l'IHSI des données nécessaires • Envisager la construction d'un modèle de prévisions macro-économiques, ce qui nécessiterait l'aide d'un consultant spécialisé dans ce domaine • Effectuer des évaluations à mi-parcours. • Mettre en place d'un fonds de pré-investissement.	X X X	X X X	{M.T {L.T M.T M.T
--	---	---	----------------------------	----------------------------	--

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
PLAN D'ACTION GLOBAL
 (CONTRAINTES ET MESURES CORRECTIVES TRANSVERSALES)

GROUPE CONSULTATIF 2, 3 ET 4 AVRIL 1997

CATÉGORIES DE PROBLÈMES	PROBLÈMES SPÉCIFIQUES	MESURES À PRENDRE	RESPONSABILITÉS		DURÉE
			G.H	BAILLEURS	
<u>9.- Autres Problèmes</u>	• Lourdeur des procédures de recrutement des experts étrangers	• Avoir une approche plus flexible dans le choix des Experts	X	X	M.T
	• Méconnaissance des Experts étrangers de la réalité haïtienne. • Problème de la ratification des accords de prêt, suite à la lenteur du travail parlementaire • Faible organisation de la société civile (organisation fractionnées) qui rend difficile la concertation entre le Gouvernement et les milieux professionnels	• Encourager l'assistance technique nationale • Aménager une passerelle de concertation Exécutif-Législatif. • Mettre en place des programmes d'appui à la structuration des organisations professionnelles.	X	X	M.T

PLANS D' ACTIONS SECTORIELS
(Contraintes et Mesures Correctives Spécifiques)

REPUBLIQUE D'HAITI
Plan d'Actions Sectoriel
Groupe Consultatif 2, 3 & 4 Avril 1997

SECTEUR: AGRICULTURE

<i>Catégories de Problèmes</i>	<i>Problèmes Spécifiques</i>	<i>Mesures à Prendre</i>	<i>Responsabilités</i>		<i>Durée</i>
			<i>G.H</i>	<i>Bailleurs</i>	
<i>1.- Stratégie</i>	- Absence de politique sectorielle bien définie incluant une stratégie nette et claire de coopération avec les agences externes. - Manque de coordination avec les partenaires locaux	Renforcement des capacités de Planification du MARNDR	X	X	C.T
		Formation d'une unité de coordination de politique sectorielle qui sera placée comme interface avec l'ensemble des Bailleurs de Fonds.	X		C.T
<i>2.- Capacité de Management</i>	Faiblesse des Structures Administratives	Renforcement Institutionnel, technique et administratif	X		C.T
<i>3.- Conception</i>	Manque de participation de la population bénéficiaire dans l'élaboration des projets	Création de Plate-Formes sectorielles au niveau national, départemental et communal	X	X	Cc.t
<i>4.- Procédures</i>	Absence de concertation entre les agences de coopération intervenant dans le secteur	* Formation d'une Commission Tripartite au niveau des contraintes des projets (procédures structures administratives)	X	X	C.T

REPUBLIQUE D'HAÏTI
Plan d'Actions Sectoriel
Groupe Consultatif 2, 3 & 4 AVRIL 1997

SECTEUR: ENVIRONNEMENT

<i>Catégories de Problèmes</i>	<i>Problèmes Spécifiques</i>	<i>Mesures à Prendre</i>	<i>Responsabilités</i>		<i>Durée</i>
			<i>G.H</i>	<i>Bailleurs</i>	
1.- <i>Stratégie</i>	• Absence d'une politique environnementale compréhensive et consentuelle • Absence d'un cadre d'analyse d'impact sur l'environnement même transitoire pour les initiatives de développement	• Elaboration du document de politique environnementale et sensibilisation de la population sur la nécessité de protéger l'environnement. • Formation d'une commission nationale permanente sur l'environnement.	X		
2.- <i>Capacité de Management</i>	• Faiblesse dans la capacité de coordination des interventions dans le domaine	• Renforcement institutionnel par le biais de la formation des cadres existants et le recrutement de nouveaux cadres qualifiés	X	X	
3.- <i>Autres Problèmes</i>	• Inexistence d'une loi organique fixant les attributions du Ministère • Retards dans le déblocage des fonds alloués notamment aux projets de renforcement institutionnel • Non-représentation du Ministère en dehors de Port-au-Prince	• Adoption de cette loi • Ouverture d'une Direction Départementale dans chacun des neuf (9) Départements Géographiques du pays.	X		

REPUBLIQUE D'HAITI
Plan d'Actions Sectoriels
Groupe Consultatif 2, 3 & 4 Avril 1997

SECTEUR : TRANSPORT (Suite)

<i>Catégories de Problèmes</i>	<i>Problèmes Spécifiques</i>	<i>Mesures à Prendre</i>	<i>Responsabilités</i>		<i>Durée</i>
			<i>G.H</i>	<i>Bailleurs</i>	
<i>3.- Capacité de Manngement</i>	Absence d'un mécanisme permanent d'entretien du réseau routier	Budgétisation des fonds nécessaires à l'entretien routier pour l'exercice fiscale 97/98 en attendant la mise en place du fonds d'entretien, et vote d'une loi pour la constitution de ce fonds	X		Année fiscale 97/98
	Absence de controle du poids des véhicules	Mise en place au plus vite des trois (3) balances acquises par le MPTPC tout en mettant l'emphase sur la formulation d'une politique de gestion de ressources humaines	X	Septembre 1997	

REPUBLIQUE D'HAITI
Plan d'Actions Sectoriels
Groupe Consultatif 2, 3 & 4 Avril 1997

SECTEUR: TRANSPORT

<i>Catégories de Problèmes</i>	<i>Problèmes Spécifiques</i>	<i>Mesures à Prendre</i>	<i>Responsabilités</i>		<i>Durée</i>
			<i>G.H</i>	<i>Bailleurs</i>	
<i>1.- Procédures Générales</i>	• Manque de flexibilité des Bailleurs de Fonds pour les décaissements et les appels d'offres • Manque d'uniformisation dans les procédures	• Consultation à court terme pour proposer une solution au manque de flexibilité dans les procédures des bailleurs Assistance technique au MTPTC dans le cadre du programme triennal, laquelle aura por tache de faire des propositions concrètes pour l'harmonisation des procédures	X	X	
<i>2.- Procédures Générales</i>	• Manque de coordination entre les bailleurs	réunion programmée avec les bailleurs en vue de faire le point sur la question	X	X	fin 1997
	• Procédures d'expropriation mal cadrées	• Reviser des procédures d'exproiation avant la signature des contrats re latifs aux travaux à effectuer	X		maintenant

REPUBLIQUE D'HAITI
Plan d'Actions Sectoriel
Groupe Consultatif 2, 3 & 4 Avril 1997

SECTEUR : EDUCATION

<i>Catégories de Problèmes</i>	<i>Problèmes Spécifiques</i>	<i>Mesures à Prendre</i>	<i>Responsabilités</i>		<i>Durée</i>
			<i>G.H</i>	<i>Bailleurs</i>	
<i>1.- Conception du Projet</i>	• Faible Participation du Ministère dans la conception des projets.	• Mise en place de mécanismes de concertation avec les Bailleurs de Fonds et les ONG.	X		M.T
	• Manque d'informations sur les Projets.	• Etablissement et Respect des normes légales et techniques.		X	C.T
	• Méconnaissance des projets en cours dans le secteur.	• Tenue régulière de commissions mixtes pour l'évaluation et les ajustements Eventuels au niveau des programmes et projets d'Education.	X	X	C.T
<i>2.- Capacité de Management</i>	• Faible Capacité de gestion du personnel. Impossibilité de préparer des Programmes à long terme pour l'utilisation des spécialités.	• Formation de courte durée et Renforcement de l'Unité de programmation.	X		C.T
	• Difficultés de mobilisation des Ressources pour le financement des projets d'Education	• Renforcement de la capacité d'absorbtion	X	X	M.T
<i>3.- Procédures Générales</i>	• Procédures Lourdes	• Vulgarisation des procédures et mécanismes d'approbation des projets		X	C.T

REPUBLIQUE D'HAITI
Plan d'Actions Sectoriel
Groupe Consultatif 2, 3 & 4 Avril 1997

SECTEUR: EDUCATION (Suite)

<i>Catégories de Problèmes</i>	<i>Problèmes Spécifiques</i>	<i>Mesures à Prendre</i>	<i>Responsabilités</i>		<i>Durée</i>
			<i>G.H</i>	<i>Bailleurs</i>	
4.- <i>Ressources Financières Internes</i>	• Insuffisances Budgétaires	• Mécanismes de mobilisation des fonds et recherche de partenariat avec les Organisations non commerciales •			

REPUBLIQUE D'HAITI
Plan d'Actions Sectoriel
Groupe Consultatif 2, 3 & 4 Avril 1997

SECTEUR: EAU ET ASSAINISSEMENT

1.- Catégories de Problèmes	Problèmes Spécifiques	Mesures à Prendre	Responsabilités		Durée
			G.H	Bailleurs	
2.- Conception	Faible participation communautaire	Renforcer la participation des communautés d'eau potable (CAEP,...)	X		CT
3.- Procédures Générales	Multiplicité et complexité des procédures liées au financement	Harmoniser les procédures de financement	X	X	CT
4.- Capacité de Management	- Absence de politique de recouvrement de coût - Méconnaissance de la qualité et de la quantité des déchets	- Faire ratifier par le Parlement la loi Cadre du secteur Eau - Elaborer un schéma directeur d'assainissement - Faire participer les comités de quartier à la collecte des déchets	X		MT
5.- Stratégie cohérente avec les autres secteurs	Absence d'une délimitation des compétences dans le secteur eau	Créer un organisme étatique de coordination qui délimiterait en même temps les champs de compétence.	X		CT

REPUBLIQUE D'HAITI
Plan d'Actions Sectoriels
Groupe Consultatif 2, 3 & 4 Avril 1997

SECTEUR : JUSTICE

<i>Catégories de Problèmes</i>	<i>Problèmes Spécifiques</i>	<i>Mesures à Prendre</i>	<i>Responsabilités</i>		<i>Durée</i>
			<i>G.H</i>	<i>Bailleurs</i>	
1.- <i>Capacité de Management</i>	• Inefficience administrative et Incapacité du Ministère à remplir valablement sa mission • Insuffisance de Ressources Humaines et faible capacité du personnel technique • Insuffisance de Ressources immobilières et matérielles requises	• REFORMES INSTITUTIONNELLES (Adoption d'organigrammes fonctionnels et de méthodes de gestion moderne).	X		C.T 1 à 12 mois
		• Evaluation, recrutement et Redéploiement du personnel ainsi que Révision des salaires	X		C.T 1 à 12 mois
		• Réhabilitation du Ministère de la Justice, Réhabilitation des Tribunaux et fourniture d'Equipements.	X		M.T
2.- <i>Autres</i>	• Faible intégration de la Société Civile aux réformes de la Justice.	• Renforcer l'unité de communication du Ministère de la Justice • Effectuer une campagne nationale d'information et d'éducation civique. • Publication des arrêts de la Cours de Cassation.			
3.- <i>Conception du Projet</i>	• Faible participation du Ministère de la Justice dans la Conception des projets	• Mise en place de mécanismes conjoints assurant la participation du Ministère de la Justice dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des projets.	X	X	C.T 1 à 3 MOIS

REPUBLIQUE D'HAITI
Plan d'Actions Sectoriels
Groupe Consultatif 2, 3 & 4 Avril 1997

SECTEUR: JUSTICE (SUITE)

<i>Catégories de Problèmes</i>	<i>Problèmes Spécifiques</i>	<i>Mesures à Prendre</i>	<i>Responsabilités</i>		<i>Durée</i>
			<i>G.H</i>	<i>Bailleurs</i>	
<i>J.- Stratégie</i>	Manque d'indépendance et de facilité d'accès à la justice	Réorganisation des greffes et parquets. Réorganisation de l'inspection judiciaire. utilisation du créole dans les tribunaux et création de nouvelles structures judiciaires de paix. de première instance et d'appel.	X	X	C.T

ANNEXE

BESOINS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

**MINISTERE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COOPERATION EXTERNE**

TERMES DE REFERENCE

- 1.- **TITRE DU POSTE :** Expert International en Modélisation Macroéconomique
auprès du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE).
- 2.- **DUREE :** Douze mois
- 3.- **JUSTIFICATION :** La Direction de Programmation Economique et Sociale (DPES) du MPCE, a comme attribution principale la préparation des programmes d'intervention du secteur public en vue d'arriver à une amélioration de la situation économique et sociale du pays. Pour y parvenir, il convient de disposer d'informations viables et d'évaluer les retombées probables de l'application des politiques de façon à ne pas passer à côté des objectifs visés.

En vue de mener à bien les tâches qui lui sont dévolues, et particulièrement dans le but de fournir un encadrement technique de choix à ses différents techniciens qui, à coup sur, pourront, par la suite, poursuivre le travail initié par l'expert, la Direction sollicite un appui direct en vue de répondre aux exigences de plus en plus cuisantes de la situation.

4.- OBJECTIF

Cette assistance visera d'une part à élaborer un modèle macroéconomique de façon à prévoir l'impact de certaines mesures de politique sur les principaux agrégats de l'activité économique et, d'autre part, à contribuer à la formation sur place, en techniques quantitatives, des cadres de la Direction, ce qui permettrait au Ministère de bénéficier au maximum de l'assistance fournie par la Communauté Européenne.

5.- MISSION DE L'EXPERT

L'expert assumera les responsabilités suivantes :

- Construire un modèle macroéconomique, adapté aux réalités haïtiennes, de prévisions à court et à moyen terme;
- Rechercher la cohérence entre les objectifs de croissance globaux et sectoriels et les programmes et projets retenus dans le Programme d'investissement Public;
- Rédiger sa méthodologie de travail sur les différentes phases de construction du modèle;
- S'assurer de la capacité de la direction à utiliser le modèle après son élaboration et de pouvoir le réviser;

- Aider à la préparation d'une note de conjoncture trimestrielle;
- Aider à la préparation d'un tableau de bord mensuel sur les principaux indicateurs macroéconomiques.

6.- PROFIL

- Etre détenteur , au moins, d'un diplôme de second cycle, en économétrie, ou en modélisation macroéconomique ou en économie quantitative;
- Bonne connaissance de la langue française;
- Bonne connaissance en informatique;
- Avoir une maîtrise des difficultés liées à l'utilisation des statistiques dans les Pays en Développement;
- Capacité de diriger une équipe et de transmettre ses connaissances;
- Capacité de conception , d'analyse et de synthèse;
- Capacité d'intégration rapide;
- Avoir au moins cinq ans d'expérience, plus particulièrement en modélisation, dans les Pays en Développement.

7.- DISPONIBILITE

- Disponibilité immédiate

SPECIALISTE EN PLANIFICATION ET GESTION DE PROGRAMME

Responsabilités:

- a) Collaborer avec.....en vue d'assister les différents Ministères du Gouvernement dans la programmation détaillée des projets dans le cadre de leurs plans d'action à moyen terme; ce, en vue d'élaborer le plan global de financement annuel du Programme d'Investissement Public (PIP).
- b) Elaborer un ensemble d'indicateurs permettant d'analyser les réalisations et les contraintes majeures des programmes-clés du PIP; ce, en vue de créer un tableau de bord de l'avancement du PIP.
- c) Former sur le tas des cadres du Ministère dans le domaine de la planification des programmes/projets.
- d) Contribuer à la préparation et conduite de Revues ou journées de réflexion sur la marche des projets-clés du PIP.
- e) Exécuter enfin toutes autres actions jugées utiles par le Ministère dans le domaine de la planification des programmes.

Qualifications:

- a) **Formation de base:** Formation universitaire en Economie au niveau de la maîtrise, de préférence avec spécialisation en programmation socio-économique.
- b) **Expérience professionnelle:**
 - Expérience d'au moins dix (10) ans dans la pratique de la planification et gestion de programmes du secteur public.
 - Expérience similaire dans un pays en voie de développement est souhaitable.
- c) **Autres qualifications:**
 - Capacité de travailler en équipe
 - Facilité de communication orale et écrite
 - Maîtrise du créole et du français; anglais souhaitable

Durée du contrat: 1 an

SPECIALISTE EN GESTION ET EVALUATION DE PROGRAMME

Responsabilités:

- a) Collaborer avec la Direction Générale du Ministère de la Planification et de Coopération Externe (MPCE) en vue d'assister les Ministères et Organismes publics-clés pour le Programme d'Investissement Public (PIP) dans la mise en place de systèmes de suivi physico-financier des projets.
- b) Concevoir et mettre en place au sein du Ministère un système d'information permettant d'une part, de suivre l'évolution des programmes/projets du PIP, et de détecter les facteurs de retard dans l'approbation et l'exécution des projets, d'autre part.
- c) Former sur le tas des cadres du Ministère dans le domaine du suivi des projets et de l'évaluation des programmes
- d) Exécuter toutes autres actions jugées utiles par le Ministère dans le domaine de la gestion et de l'évaluation de programmes

Qualifications

- a) **Formation de base:** Formation universitaire en Economie et/ou sciences connexes au niveau de maîtrise, de préférence avec spécialisation en gestion de programmes/projets
- b) **Expérience professionnelle:**
 - Expérience d'au moins dix (10) ans dans la pratique de la gestion et l'évaluation de programmes du secteur public ou para-public.
 - Expérience similaire dans un pays en voie de développement est souhaitable.
- c) **Autres qualifications:**
 - Capacité de travailler en équipe
 - Facilité de communication orale et écrite
 - Maîtrise du créole et du français

Durée du contrat: 1 an

SPECIALISTE EN GESTION ET EVALUATION DE PROGRAMME

Responsabilités:

- a) Collaborer avec la Direction Générale du Ministère de la Planification et de Coopération Externe (MPCE) en vue d'assister les Ministères et Organismes publics-clés pour le Programme d'Investissement Public (PIP) dans la mise en place de systèmes de suivi physico-financier des projets.
- b) Concevoir et mettre en place au sein du Ministère un système d'information permettant d'une part, de suivre l'évolution des programmes/projets du PIP, et de détecter les facteurs de retard dans l'approbation et l'exécution des projets, d'autre part.
- c) Former sur le tas des cadres du Ministère dans le domaine du suivi des projets et de l'évaluation des programmes
- d) Exécuter toutes autres actions jugées utiles par le Ministère dans le domaine de la gestion et de l'évaluation de programmes

Qualifications

- a) **Formation de base:** Formation universitaire en Economie et/ou sciences connexes au niveau de maîtrise, de préférence avec spécialisation en gestion de programmes/projets
- b) **Expérience professionnelle:**
 - Expérience d'au moins dix (10) ans dans la pratique de la gestion et l'évaluation de programmes du secteur public ou para-public.
 - Expérience similaire dans un pays en voie de développement est souhaitable.
- c) **Autres qualifications:**
 - Capacité de travailler en équipe
 - Facilité de communication orale et écrite
 - Maîtrise du créole et du français

Durée du contrat: 1 an

SPECIALISTE EN PLANIFICATION DECENTRALISEE

Responsabilités

Elaborer dans une vision de court, moyen et long terme, le cadre général et les mécanismes de préparation des plans, et programmes décentralisés.

Préparer un programme de formation modulé en fonction des différents acteurs intervenants dans la préparation, l'approbation et l'exécution des plans et programmes décentralisés.

Participer activement à la vulgarisation des mécanismes, instruments de préparation des plans et programmes de développement décentralisé.

Exécuter toutes tâches connexes jugées utiles par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe

Qualifications

a) Formation de base:

Maitrise ou étude post-graduée, en planification, avec spécialisation en planification régionale

b) Expérience professionnelle

Expérience d'au moins dix (10) ans dans la pratique de la planification, avec emphase sur la planification décentralisée.

c) Autres Qualifications

- Capacité de travailler en équipe,
- Coordonner des équipes de travail,
- Facilité de communication orale et écrite
- Maitrise du créole et du français

REUNION DU GROUPE CONSULTATIF

2-4 AVRIL 1997



ATELIER SANTE

3 AVRIL 1997

RECOMMANDATIONS



PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

ATELIER SANTE

Rapport de Synthèse et Recommandations

2 avril 1997

Rappel du Contexte

La réunion du Groupe Consultatif est la quatrième organisée par la Banque Mondiale depuis 1994. Lors de la troisième réunion du Groupe Consultatif des 11 et 12 mai 1995 à Port-au-Prince, de nombreux problèmes entravant la mise en oeuvre des programmes financés par la Coopération Externe avaient été identifiés et pour plusieurs d'entre eux, des recommandations avaient été proposées pour les résoudre. Force est de constater que beaucoup de ces recommandations n'ont pas été suivies d'effet et que de nombreux problèmes soulevés restent d'actualité.

Pour cette quatrième réunion, l'accent a donc été mis sur la nécessité d'arriver à l'établissement d'un plan d'actions concret et spécifique pour chaque ministère sectoriel pour faciliter l'exécution, en identifiant les goulots d'étranglement et en améliorant la coordination de l'assistance et de l'allocation des ressources. La démarche consistait à identifier les problèmes entravant la mise en oeuvre des projets, à proposer des stratégies correctrices pour y faire face, à établir les responsabilités et à fixer un échéancier de réalisation des actions.

Introduction par le Ministre

C'est dans ce contexte qu'a débuté l'atelier Santé dans l'après-midi du 2 avril présidée par le Ministre de la Santé Publique et de la Population.

Le Docteur Malebranche, après avoir rappelé les objectifs de l'atelier, a réaffirmé la volonté du Gouvernement et spécifiquement du MSPP de poursuivre dans la voie des réformes structurelles nécessaires à la mise en place d'un système de santé efficace capable de répondre aux besoins sanitaires de la population. Il a aussi fait part de son inquiétude concernant les restrictions budgétaires imposées par les réformes qui rentrent en contradiction avec les besoins quantitatifs et qualitatifs en personnel du MSPP.

Déroulement de l'atelier

Un document préparé par la DCCE et destiné à faciliter les travaux de l'atelier a été distribué en début de séance.

Sur la demande du Ministre, le rapporteur, le Docteur Wolf Jean Philippe, directeur de la DCCE a fait une brève présentation du document en rappelant les éléments qui le composent:

- 1.- une description du cadre propice à l'analyse de l'implantation des projets.
- 2.- un aperçu sommaire de la situation sanitaire du pays;

- 3.- un rappel des axes stratégiques et des domaines prioritaires de la Politique du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP);
- 4.- une analyse succincte des contributions de la Coopération Externe.
- 5.- un relevé des problèmes identifiés à la fois par le Ministère et ses partenaires internationaux dans l'exécution de ces projets;
- 6.- des éléments de solutions aux problèmes identifiés dans le secteur santé et des recommandations tirées des différents constats rapportés.

Ce document comporte trois annexes:

- I.- le plan d'action à court terme du MSPP;
- II.- un mémorandum du MSPP relevant les contraintes perturbant l'exécution des programmes de santé;
- III.- les formulaires de la Banque Mondiale remplis par les contributeurs: BID, IDA-MSPP, FNUAP, OPS/OMS, UNICEF, UE/CE, ACDI, COOP. FRANCAISE, JAPON et USAID.

Les participants avaient également à leur disposition une analyse de la situation sanitaire en Haïti en 1996 et un rapport de synthèse sur l'atelier de Consensus sur les UCS (Décembre 1996).

Le Directeur Général, le Docteur Alix Lassèque, désigné par le Ministre comme modérateur a ouvert la discussion en rappelant que, compte tenu du temps imparti et de l'objectif ambitieux de l'atelier, il était nécessaire de concentrer l'essentiel des interventions sur l'identification précise des problèmes et des mesures à entreprendre pour les résoudre.

L'ensemble des participants s'est exprimé avec le souci de répondre concrètement aux objectifs définis.

Ebauche d'un plan d'actions

Au terme des discussions il a été possible de dresser un inventaire des problèmes identifiés et des mesures à prendre pour les surmonter. Un résumé de ces problèmes par catégorie est présenté dans les tableaux suivants:

Ebauche d'un plan d'action

Catégorie de Problèmes	Mesures à Prendre/Recommandations	Respons.		Echéancier	Remarques
		Gvt.	Bailleurs		
<u>1. Conception / Stratégie</u> - Faible participation du Gvt dans la conception des projets financés par l'assistance externe - Manque d'une politique sectorielle claire, formulée et comprise par les cadres du MSPP et les bailleurs.	*Obtenir une participation plus poussée du MSPP à la conception des projets appelés à être financés par l'assistance Externe. * Lancer la réforme sanitaire. - Mise en oeuvre de la stratégie des UCS - Adopter des mécanismes pour initier la réforme en attendant l'élaboration de la loi cadre.	* *	* *	- 97-98	Le Ministère de la Santé Publique est un Ministère normatif et régulateur. Le MSPP n'a pas pour rôle de concevoir des projets appelés à être financés par la coopération externe. Le vrai rôle du Ministère est de vérifier l'adéquation de ces projets par rapport à sa politique de santé. A cet effet, le Ministère a mis en place le comité technique d'étude de projet (COTEP) Le MSPP dispose d'une politique sectorielle décrite dans le document "Politique de Santé" présentée officiellement aux bailleurs de fonds lors de l'atelier de Montana en Aout 1996. Par rapport à la mise en oeuvre des stratégies des UCS plusieurs actions sont déjà engagées par le MSPP. Citons: - Atelier de consensus sur les UCS (Décembre 1996) - Etude réalisée dans le cadre de l'ACT MSPP/BID s'intitulant "Evaluation institutionnelle et Analyse d'une architecture de décentralisation.

Categorie de Problemes	Mesures à Prendre Recommandation	Respons-		Eché- ancier	Remarques
		GVT	Bail- leurs		
<u>2.-Procédures Générales</u> - Les procédures des bailleurs sont lentes et complexes. - Les procédures different pour chaque bailleur - Les procédures budgétaires nationales sont trop lourdes.	* Mise en place des moyens pour accélérer les procédures Tels que: - organisation des réunions mixtes de formation sur les procédures des bailleurs et du Gvt. - atelier de reflexion pour discuter de la possibilité d'arriver à un système commun des procédures des agences. * Suppression du contrôle à priori de la "Cour Supérieure des Comptes".	*	*	97 - 98	La suppression du mécanisme de contrôle à priori de la Cour Supérieure des Comptes sera effective dans la nouvelle loi des finances publiques.
				96 - 97	

Catégorie de Problèmes	Mesures à Prendre/Recommandations	Respons-		Echéancier	Remarques
		Gv t	Baill eurs		
5.- Capacité de Gestion - Faiblesse du MSPP dans la gestion prévisionnelle des ressources humaines - Problèmes de continuité des cadres formés à leur poste. - Absence de cadres moyens et supérieurs compétents au MSPP. - Certains projets financés par la Coopération Externe n'autorisent pas des décaissements directs au MSPP.	- Réforme de la politique du personnel et création d'un plan de carrière comprenant: * Les moyens de motivation * Les primes d'éloignement * La fourniture d'un logement adéquat Pour le personnel travaillant en régions éloignées. * Mise à la disposition des cadres travaillant en régions éloignées des services essentiels. - Faire l'évaluation des besoins de formations de RH du MSPP et développer un plan de formation . - Financement du plan de formation - Recruter des cadres nationaux à partir du budget national. - Renforcer la Direction Financière du MSPP de manière à ce qu'elle soit accréditée à recevoir ces fonds.	* * * * *	* * *	Moyen terme Moyen terme Moyen terme	L'ensemble de ces mesures entraîneront automatiquement une augmentation du budget de fonctionnement du MSPP par conséquent une augmentation de la masse salariale. A cet effet, le MSPP dispose d'un projet intitulant "Renforcer la capacité managériale du MSPP" qui tient compte de ces mesures. Il serait intéressant que le MSPP trouve un engagement ferme des BF pour financer ce projet. Il faut parler de préférence d'insuffisance de cadres au lieu d'absence. Ce problème durera tant que le secteur "santé" ne se trouvera pas épargné des restrictions budgétaires imposées par les réformes administratives. Par rapport aux mesures rapportées par le MSPP en partenariat avec l'OPS, la BID et le MSPP/IDA, a commandé une étude depuis Janvier 97 qui fera l'évaluation des besoins en formation du personnel du MSPP. Plusieurs mesures de renforcement de la Direction Financière ont été prises ou sont en cours: - Audit Financier de cette structure (Rapport déposé depuis Octobre 1996). - Présence de consultants spécialisés en finance qui viennent en appui à cette structure.

Catégorie de Problèmes	Mesures à Prendre et Recommandation	Respons-		Echéancier	REMARQUE
		GVT	Bail- leurs		
<u>6. Stratégie pour le secteur</u> <u>6.1.- Informations</u> -Insuffisance d'information sur les projets financés par AE . -Absence de mécanisme de standardisation des informations . - Mauvaise connaissance des contrats signés entre les bailleurs et le MSPP. - Le MSPP reste très peu informé sur l'utilisation des fonds gérés par les Organismes de Coopération Externe .	-Contribution transparente des bailleurs a l'établissement d'une banque de données (MSPP/MPCE) concernant les diverses interventions de tous les acteurs du secteur (public/ONG/bailleurs) et diffusion de l'information aux décideurs. - Acquisition d'un système de communication moderne pour faciliter l'interface entre les acteurs (Remote/Access/ Email) - Désignation d'un point focal pour le secteur Santé au MPCE . Acheminer au niveau de la DCCE et de la DF des rapports financiers	* *	*	Court Terme	Création par le MSPP d'une banque de données DCCE depuis Novemb en remplacement de l'UE. Une banque de données mesure où les ressources matérielles, humaines et financières disponibles, sera mise à la fin de l'année 1997. La méconnaissance par les cadres du MSPP des contrats signés par les BF est due à la faiblesse des structures d'archives de l'institut

Categorie de Problèmes	Mesures à Prendre Recommandation	Respons-		Eché- ancier	Remarques
		GVT	Bail- leurs		
6.2.- Coordination - Manque de réunions multisectorielles . Manque de réunions de coordination entre le MSPP et le Bailleurs de Fonds	- Obtenir un agenda régulier des réunions de coordination présidées par le Ministère du plan et réunissant les autres bailleurs - Organisation par la DCCE des réunions de concertation périodiques..	* * * * * * *		96-97	Les rencontres de coordination avec les partenaires du secteur ont été reprises. Citons: * l'atelier de Montana, Août * la tenue de l'atelier de consensus sur les VCS, Dec 96 * la réunion préparatoire du Groupe consultatif, Mar 97 De plus la DCCE s'efforce d'élaborer de nouvelles contributions au développement

Catégorie de Problème	Mesures à Prendre Recommandation	Respons.		Echéancier	Remarques
		GVT	Bailleurs		
6.3.- Stratégies / Priorités Absence ou retard mis dans la préparation d'un cadre légal d'organisation de l'administration publique.	- Rédaction d'un plan global comprenant: * Un document de stratégie par secteur. * Les spécifications sur les champs de coordination par rapport à chaque secteur. * Elaboration d'un programme d'investissement globale en santé avec diverses composantes.	• • • •		96-97	

A la lecture de ces tableaux, trois situations différentes apparaissent:

- une première catégorie de problèmes pour lesquels des mesures ont été déjà entreprises.

Pour cette catégorie l'atelier de Santé recommande de s'assurer de leur efficacité.

- une deuxième catégorie de problèmes pour lesquels des mesures sont à entreprendre.

Pour cette catégorie, la recommandation de l'Atelier est de veiller à leur application dans les meilleurs délais compatibles avec la réalité du terrain.

- une troisième catégorie de problèmes pour lesquels aucune solution n'a été proposée pendant la séance et qui reste à discuter. Ces problèmes restent encore trop nombreux.

Pour cette catégorie, l'Atelier recommande de poursuivre la réflexion au delà de la réunion du Groupe Consultatif pour tenter de trouver des solutions. Le MSPP suggère qu'à cette fin des réunions soient organisées entre lui et les bailleurs de fonds.

Conclusion

Contrairement aux réunions précédentes l'atelier est allé au delà du simple constat de contraintes qui entravent la réalisation des programmes. Il s'est fixé comme objectif final l'adoption d'un plan d'actions spécifiques visant à améliorer l'exécution des programmes avec un partage clair de responsabilités entre gouvernement et bailleurs de fonds pour la mise en oeuvre de ces actions. Des contraintes ont été identifiées, des solutions proposées. **Le défi pour les bailleurs et le MSPP** dans les prochains mois est l'élaboration d'un plan d'actions détaillées et précises et leur mise en application.

L'atelier recommande aux organisateurs de la prochaine réunion du Groupe Consultatif de demander aux participants sectoriels une évaluation quantitative et qualitative des résultats issues de cette quatrième réunion.

LISTE DES PARTICIPANTS

Atelier Santé

2 avril 1997

NOM

ORGANISATION

Dr. R. Malebranche	Ministre MSPP
Dr. A. Lassègue	Directeur Général MSPP
M. H.R. Seide	Cabinet du Ministre MSPP
Dr. Y. Suréna	DPE/MSPP
Dr. W. Jean Philippe	DCCE/MSPP
Dr. J.C. Leclerc	DCEE/MSPP
M. Carré	MPCE
M. Y. Robert-Jean	MPCE
Dr. P. Joseph	BID
Mme. G. Cintora	BID/FAES
Dr. D. Henrys	IDA/MSPP
Mme. H. Swindell	FNUAP
Mme. E. Lataillade	FNUAP
Dr. M.A. Diouf	OPS/OMS
M. A. Benitez	OPS/OMS
Dr. J. Merveille	PNUD
Mme. G. Senghor	UNICEF
Mme. Flora Sibanda	UNICEF
M. J. M. Ruiz	UE/CE
M.M. Clodion	UE/ECHO
M. D. Beaudoin	ACDI
Mme. A. Tremblay	ACDI
Mme. A. M. Frenehard	Coopération Française
Dr. J. P. Ryst	Coopération Française
M.G.Rj. Van der Lugt	Pays Bas
M. H. Hasama	Japon
Dr. M. A. Gédéon	USAID
M.D. Chiriboga	USAID
Dr. C. A. Dubois	Initiative/Développement

List of Documents

Day One (April 2)

Mr. Jean-Erick Déryce, Minister, MPCE	• Introductory Remarks
Mr. Paul Isenman, Director, World Bank	• Introductory Remarks
Agriculture and Rural Development	• Action Plan (Problems, Recommendations), Matrix • Public Expenditure Review (PER) Draft Note
Road/Transport	• Action Plan (Problems, Recommendations), Matrix • Public Expenditure Review (PER) Draft Note
Education	• Action Plan (Problems, Recommendations), Matrix • Public Expenditure Review (PER) Draft Note
Justice and Security	• Action Plan (Problems, Recommendations), Matrix • Public Expenditure Review (PER) Draft Note • Dossier Synthétique sur le Développement Institutionnelle de la Police Nationale d'Haïti • Discours de Mme. Florence Elie, MJSP
Water/Sanitation	• Action Plan (Problems, Recommendations), Matrix • Public Expenditure Review (PER) Draft Note
Environment	• Action Plan (Problems, Recommendations), Matrix • Public Expenditure Review (PER) Draft Note
Health and Population	• Action Plan (Problems, Recommendations), Matrix • Public Expenditure Review (PER) Draft Note
PER Team, Government	• Public Expenditure Review (PER) Draft Notes on "Aggregate Public Finances and Current Expenditures" (E+F), "Public Sector Investment Program" (E+F)
Alice Morton, consultant	• "Project Implementation Problems and Public Expenditures: Managing Development Assistance in Haiti" (E+F)

Day 2 (April 3)

Mr. René Préval, President, Republic of Haiti	• Opening Remarks
Mr. S. Javed Burki, Vice-President, World Bank	• Opening Remarks
Mr. Fred Joseph, Minister, MEF	• Statement by the Minister • "Haiti External Financing: Indicative Commitments, Disbursement Projections", 3/26/97 (World Bank)
Mr. Jean-Erick Déryce, Minister, MPCE (read by Mr. Joseph)	• Statement by the Minister • Global Action Plan, incl. annex with sector matrices
Mr. Charles Cadet, Chairman, Commission on Admin. Reforms (CNRA)	• Statement by the CNRA chairman
Background documents on governance	• "Programme de Modernisation de l'Etat" (PME): appui international à la réalisation d'activités dans le cadre de la réforme administrative et institutionnelle Programme des Activités de CNRA
Ms. Sabine Manigat Commission on Social Policy	• "Lutte Contre la Pauvreté et Strategie pour un Developpement National"
Ms. Monique Pierre-Antoine Director General, FAES	• Statement by the FAES Director General
Ms. Judy Baker, Poverty Specialist, World Bank	• "The Challenges of Poverty Reduction" (Statement and Background Document)
NGO collective	• "Lutte Contre la Pauvrete et pour le Développement Durable"
Collectif des organisations pour le renforcement de la base (COREB)	• "Problematisques du Sous-Développement en Haïti et Recommendations"
Alice Morton, consultant	• NGO Sector Study, executive summary (E+F) and full text (E only)

Day 3 (April 4)

Mr. Jean-Edouard Baker, Chairman of the Pres. Comm. on Economic Modernization	• Statement by the Chairman
Centre pour la Libre-Entreprise et la Démocratie (CLED)	• “Projet de Formalisation des Actifs du Secteur Informel Haïtien”
IFC	• “Investing in Development”
MIGA	• Annual Report 1996 • Information on MIGA
CMEP	• “Présentation du Programme de Modernisation”
Mr. Rosny Smarth, Prime Minister	• Concluding Remarks
Mr. S. Javed Burki, Vice-President, World Bank	• Concluding Remarks
Press Statements	

Other Documentation

IDB	• “Opérations de la Banque Inter-Américaine du Développement en Haïti. Janvier 1996 mars 1997”
Government of France	• “Les Actions de la Coopération Française”
Government of Japan	• “Coopération Japonaise avec Haïti”
UNDP	• “Contribution au Groupe Consultatif”
World Bank	• “The Development Challenge in Haiti” (E+F)
World Bank	• “Some World Bank Projects in Haiti” (E+F)



The World Bank

News Release No. 97/1306 S

Contact: Geoffrey Bergen (202) 458-5225
E-mail: Gbergen@worldbank.org

DONORS GIVE VOTE OF CONFIDENCE TO HAITIAN GOVERNMENT'S DEVELOPMENT ACTION PLAN

PORT-AU-PRINCE, April 8, 1997—At the first full Consultative Group Meeting in over two years, donors enthusiastically endorsed the Government of Haiti's measures to reduce poverty, realize market-oriented reforms, and speed the development of agriculture, education and health, among other sectors. The meeting, held in Port-au-Prince from April 2 - 4, was co-sponsored by the World Bank and the Government of Haiti. President Préval, Prime Minister Smarth, and the World Bank Vice President for Latin America and the Caribbean, Mr. Javed Burki, actively participated in the three-day meeting. Haitian parliamentarians, non-governmental organizations, and private sector representatives also participated.

Participants reviewed the government's progress and plans for future action in several key areas, including agriculture, education, reform of public institutions, health, and the environment. The meeting also addressed the lack of administrative capacity and the Haitian parliament's inaction on legislation by that are slowing implementation of the government's program for economic development. Another emphasis of the meeting was on improving the environment for private investment as the only long-term source of growth and jobs. The meeting heard from the government commission on public enterprise reform that a concrete timetable has been set up for the reforms, and that decisions on the modalities of private sector involvement (involving either joint ventures, concessions or management contracts) have been made for four enterprises (cement, flour mill, port, and airport).

The meeting took place against a background of desperate poverty in a newly democratic Haiti that is still recovering from the effects of a three-year embargo during the 1991-94 period of military rule that reduced per capita income by 40 percent. Haiti is the Western hemisphere's poorest country, with GNP per capita of approximately US\$250, and the country suffers from a history of political instability and severe problems of public health, low rates of literacy, and a highly degraded environment.

The World Bank's activities in Haiti take place in the context of a large-scale international effort, which includes commitments of \$2 billion in highly concessional loans and grants for 1995-99. The Bank, whose projected disbursements for 1995-99 total US\$390 million, is focusing its support to the Government of Haiti on three main levels: immediate poverty reduction, rebuilding the public sector, and laying the foundation for sustainable growth. Two-thirds of the Bank's programs in Haiti directly aim to reduce poverty and improve social services.

In closing the meeting, **Mr. Burki** emphasized, *"Virtually everything we have talked about here reflects that poverty reduction is priority number one for all of us."* He also noted that the Consultative Group had identified the need for a comprehensive strategy for tackling poverty in which the rural sector receives a higher priority, and which focuses more on basic education and health, particularly for women. Ending on a collaborative note, all participants—including the government, donors, NGOs, and the private sector—agreed to the need for more systematic communication and collaboration. It was agreed that a follow-up meeting on implementation of the development program would be held in six months in Haiti.